

A vrai dire Cap sur le troisième round ! Saoudi El Amalki P2	Hongrie : Viktor Orban sur le point d'abandonner ses « pouvoirs spéciaux »... Nabil El Bousaadi P12	Football et Corona La Coupe arabe Mohammed VI pourrait se poursuivre au Maroc Rachid Lebchir P19	Débat Leurre divers Par Moha SOUAG, écrivain P16
---	--	---	---

Le chef du gouvernement devant le parlement

Le confinement prolongé de trois semaines

Un projet de loi de finances rectificative très prochainement

L'état d'urgence et le confinement sanitaires seront prolongés de trois semaines au Maroc, a annoncé lundi le chef du gouvernement Saad Dine El Otmani devant les deux chambres du parlement. « Dès lors que notre pays a choisi de donner la priorité à la santé du citoyen au-dessus de toute autre considération, et au regard des acquis positifs réalisés, il a été décidé de prolonger l'état de santé et le confinement sanitaires de trois semaines supplémentaires », a-t-il déclaré au cours de cette séance commune du parlement. Le chef du gouvernement a expliqué que la situation demeure stable et sous contrôle, mais pas entièrement rassurante eu égard à l'apparition de temps à autre de foyers familiaux et industriels du virus et à un certain relâchement observé dans le respect des dispositions du confinement. Un projet de loi de finances rectificative sera élaboré dans les prochains jours, a également annoncé le chef du gouvernement. **P2**



Ph Redouan Moussa

Point d'orgue

Performance d'incapacité

■ Par Sami Zine



Les lois organiques relatives aux collectivités territoriales et leurs décrets d'application imposent aux 12 régions, 75 préfectures et provinces et 1503 communes que compte le Royaume de publier au portail électronique de la direction générale des collectivités locales leurs états comptables et financiers. Cette disposition législative actée par le Parlement, précisée par une mesure réglementaire du gouvernement et portée à la connaissance de tous par le bulletin officiel depuis des années, n'a été respectée, pour cet exercice, que par 9 entités sur 1590 ! Les membres des deux chambres et les ministres qui portent également le chapeau de maire qui ont directement et personnellement été impliqués dans l'élaboration et le vote de ces dispositions n'ont pas pris la peine de s'y conformer. Les autres, non plus. L'objectif déclaré d'améliorer la transparence de l'action des élus est mis entre parenthèse par tout ce beau monde qui se gargarise de démocratie. Cette performance d'incapacité en dit long sur l'incurie de nos édiles et leur Administration. Elle est à l'image, mais en pire, de celle du gouvernement dont les décrets d'application des lois organiques relatifs à cette disposition ont mis 2 ans pour être élaborés et signés et 6 mois pour être publiés. « Ramassez vos têtes avec nous les amis » !

Enseignement français au Maroc

La crédibilité de « la mission » à rude épreuve

■ Belkassem Amenouz

Avec plus de vingt établissements, le Maroc est le pays qui abrite l'un des réseaux les plus denses au monde de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Ce que l'on appelle communément « la mission », jusque-là enseignement prestigieux, est aujourd'hui au cœur des polémiques, des crises et des protestations des parents, ce qui menace sérieusement l'attractivité des écoles françaises au Maroc. Cette crise s'est aggravée durant cette période de pandémie du nouveau coronavirus Covid-19 qui a été à l'origine de la fermeture des écoles, de plusieurs autres chamboulements dans le processus d'apprentissage et du travail, de la perte des emplois et des dégâts dans le secteur économique. **P9**



« Développement et facteurs non-économiques »
de feu
Abdel Aziz Belal

Dialectique de l'universel et du spécifique

P3

Événementiel

Aziz Bouslamti, président du GPPEM :
« Nous nous attendons à une baisse de 70% du chiffre d'affaires en 2020 »

■ Kaoutar Khennach

Au Maroc, le secteur de l'événementiel est l'un des premiers touchés par la crise du coronavirus. En effet, ce secteur a gravement souffert dès le déclenchement de la pandémie du Covid-19. Depuis fin février, l'ensemble des opérateurs de l'événementiel a dû faire face à une série d'annulations et des reports massifs. Cet arrêt brutal de l'activité a déjà causé 150 mille pertes d'emploi et de centaines de faillites. Face à cette situation dramatique, le Groupement Professionnel des Prestataires de l'Événementiel au Maroc (GPPEM) a élaboré un plan de relance afin d'alerter les pouvoirs publics sur les conséquences économiques et sociales pour les acteurs de l'industrie de l'événement. Dans cet entretien, Aziz Bouslamti, président du GPPEM justifie le cri d'alarme du secteur et livre les contours du plan de sauvetage proposé. Les propos. **P8**

Culture

Michel Piccoli, disparition d'un monstre du cinéma



P17

En créant une direction centrale Réseau

Le Crédit Agricole renforce son infrastructure d'agences mobiles

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc (CAM) a décidé de consolider et de renforcer sa politique de proximité en augmentant le nombre de ses agences mobiles, de 50 à 100 dans l'immédiat, et en créant une direction centrale Réseau rural mobile. Cette direction centrale Réseau rural mobile a pour mission d'assurer une gestion centralisée et dynamique du parc des agences mobiles et de veiller à son développement continu ainsi qu'à son déploiement opérationnel grâce à une mutualisation des infrastructures pour le compte de l'ensemble des entités du Groupe (le CAM, ARDI, TEF, CAM Leasing...), indique-t-on dans un communiqué du groupe. Initialement destinées à accompagner les activités hebdomadaires des souks dans les zones rurales, les agences mobiles sont aujourd'hui déployées dans le cadre de l'opération de distribution des aides de l'Etat et seront mobilisées pour des actions spécifiques en rapport, notamment avec l'inclusion financière, la digitalisation et l'accompagnement des TPE, selon la même source.

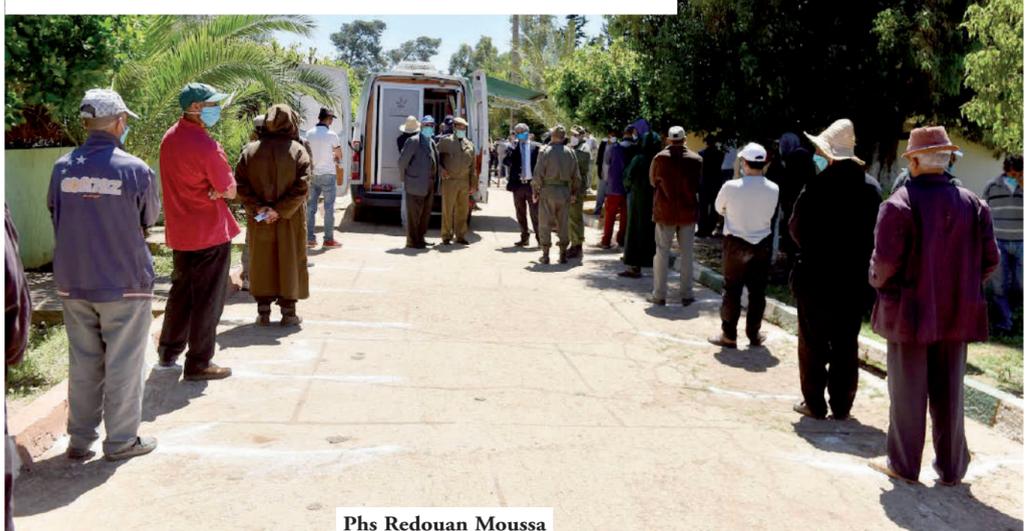
Fruit d'une concertation avec le ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts dans le cadre de l'implémentation de la stratégie « Génération Green », ce renforcement organisationnel acte la mobilisation continue du Groupe CAM en matière d'accompagnement des populations rurales et s'inscrit pleinement dans sa mission de service public.

Et de noter que le parc des agences mobiles constitue une vraie force de frappe et un outil efficace pour servir les populations rurales,

notamment celles des territoires enclavés. Son déploiement permettra au Groupe d'intensifier son intervention au niveau de l'agricul-

ture solidaire et des activités économiques en milieu rural et d'ancrer son rôle de partenaire de référence du monde rural.

Le réseau d'agences mobiles CAM a démontré, au cours de la crise générée par la pandémie du Covid 19, son efficacité et son agilité pour atteindre les populations rurales les plus enclavées, rappelle le communiqué, faisant observer que grâce à sa mobilisation, les aides distribuées par l'Etat ont pu être acheminées in situ vers des milliers de bénéficiaires qui ont ainsi pu y accéder de façon rapide et sécurisée.



Phs Redouan Moussa

El Otmani devant le Parlement

Le déconfinement sera amorcé dès que les conditions sanitaires et logistiques soient réunies

Cent vingt-neuf (129) nouveaux cas d'infection au Covid-19 ont été confirmés en 24 heures au Maroc, portant à 6.870 le nombre total des contaminations, a annoncé dimanche le ministère de la Santé qui a fait état de 173 nouvelles guérisons. Aucun décès n'a été enregistré dans les dernières 24 heures, d'où le nombre de personnes décédées du coronavirus se maintient à 192, a indiqué le directeur de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies au ministère de la Santé, Mohamed El Youbi, dans une déclaration retransmise par la MAP sur sa chaîne de télévision M24 et sur RIM RADIO.

Le taux de létalité, soit le pourcentage de décès dus au virus parmi l'ensemble des cas confirmés, se situe toujours à 2,8%, a-t-il précisé. Selon le directeur, un total de 173 personnes ont été déclarées guéries pendant les dernières 24 heures, ce qui porte à 3.660 le nombre total des rémissions. Le taux de rémission a encore progressé pour atteindre aujourd'hui 53,3%. Le nombre des cas exclus a atteint 4.824 en 24 heures après des tests négatifs au laboratoire, a-t-il ajouté, relevant que 3018 cas sont actifs, c'est à dire qu'ils font toujours l'objet de suivi médical. M. El Youbi a fait observer que l'essentiel des nouveaux cas a été détecté dans trois foyers de contamination situés particulièrement dans la région de Casablanca-Settat avec 99 cas d'infection. La répartition géographique des cas n'a



Ph Redouan Mousa

pas d'ailleurs subi de changement significatif, en ce sens que Casablanca et sa région concentrent près de 30% de l'ensemble des cas confirmés de Covid-19, devant les régions de Marrakech-Safi, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Fès-Meknès, Rabat-Salé-Kénitra et Draa-

Tafilaleet. La majorité des nouveaux cas, soit 84%, ont été détectés grâce au suivi médical des personnes-contacts, sachant que 109 cas ont été confirmés ces dernières heures chez des individus ayant fréquentés des personnes atteintes.

Les épreuves du Bac libre prévues selon la même programmation des candidats scolarisés

La session ordinaire de l'examen national unifié du Baccalauréat 2020 pour les candidats libres se déroulera selon la même programmation prévue pour les candidats scolarisés, a affirmé, lundi à Rabat, le ministre de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi. Intervenant lors de la séance des questions orales à la Chambre des représentants, le ministre a souligné que les examens de la première année du baccalauréat pour les candidats libres se dérouleront les 1-er et 2 juillet et la session de rattrapage est prévue les 20 et 21 juillet. L'examen régional normalisé du cycle collégial et l'examen provincial normalisé pour l'obtention du certificat des études primaires auront lieu les 25 et 26 septembre, a souligné le ministre. La session ordinaire de l'examen national unifié du Baccalauréat 2020 se déroulera en deux pôles, les 03 et 04 juillet pour la Littérature et l'enseignement originel et du 06 au 08 juillet pour les Sciences-techniques et le Bac professionnel, avait-il annoncé par la même occasion. Par ailleurs, le ministre a fait savoir que l'examen national normalisé du Brevet de technicien supérieur (BTS) au titre de la session 2020, est programmé du 13 au 16 juillet. Le Concours national d'accès aux écoles de management (CNAEM) se déroulera les 11, 13

et 14 juillet et le Concours national commun pour accéder aux écoles d'ingénieurs est prévu du 16 au 18 juillet, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'il ne s'agira que de concours écrits.

En préparation à la prochaine rentrée scolaire, les examens du centre de formation des inspecteurs de l'enseignement, du centre d'orientation et de planification de l'éducation, des centres régionaux (enseignants cadres des académies, cadres éducatifs et des professeurs qualifiés) sont programmés à partir du 20 juillet, a affirmé le ministre, notant que les affectations seront effectuées en août.

En outre, une plateforme spécialisée d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire a été mise en place, conformément au processus d'enseignement à distance, a-t-il fait savoir. Pour ce qui est de la formation professionnelle, M. Amzazi a souligné que les examens de fin d'études seront organisés en septembre prochain pour les branches techniciens, techniciens spécialisés et la formation qualifiante. Comme à l'accoutumée, les épreuves finales des filières de spécialisation et de qualification se tiendront en novembre 2020, après la passation des stages, a-t-il ajouté.

Le passage de la 1-ère à la 2-ème année pour toutes les spécialisations sera déterminé exclusivement sur la base des notes des contrôles continus qui se sont déroulés en présentiel, a indiqué

le responsable gouvernemental, relevant que les résultats seront annoncés vers la fin du mois de juillet.

Il a, également, été décidé d'organiser les concours d'accès des nouveaux candidats aux établissements de formation professionnelle pour les branches techniques et de qualification en septembre prochain, a-t-il précisé, notant que les thèmes des examens de fin d'études porteront sur les cours suivis durant la formation en présentiel.

En vue de préserver la santé de tous les candidats, des cadres éducatifs, administratifs et organisationnels, le ministère de tutelle a entrepris les mesures préventives sanitaires nécessaires. Il s'agit principalement de stériliser les structures dédiées aux examens plusieurs fois par jour, de fournir des masques de protection et des produits désinfectants et matériaux de mesure de température, de veiller au respect de la distanciation sociale, d'utiliser des salles ou espaces très vastes tels que certains complexes sportifs et de réduire le nombre de candidats dans chaque salle à 10. Le département veillera aussi à la mise en place des mesures organisationnelles nécessaires lors de l'élaboration des épreuves, et à l'adaptation des épreuves pour les candidats en situation de handicap, ou encore veiller à l'hébergement, à l'alimentation et au transport des candidats bénéficiaires des services sociaux.



A vrai dire

Saudi El Amalki

Cap sur le troisième round !

Invraisemblablement le virus Covid-19 ne lâche pas prise. Il maintient sa présence dans notre pays, notamment dans certains foyers concentrés dans des régions ou plutôt des villes indiquées. Ce qui expliquera, en gros l'annonce de la prolongation du confinement. Encore vingt jours de confinement, avec les mêmes gestes barrières, partout dans le pays sans exception. Pas le moindre risque, semblent prôner les pouvoirs publics, pour pouvoir gagner cette épreuve qui ne fait que durer. Le combat n'est pas encore à son terme, puisque l'endémie est toujours dans les parages. Certes, certaines régions du royaume ne sont pas pratiquement en danger, puisque cela fait plus de deux mois qu'elles ne sont pas atteintes. Mais, en revanche, d'autres sont atteintes et continuent à l'être, sans relâche. Il faut dire que, depuis l'élargissement de la cadence du dépistage, les cas de contamination se manifestent, plus particulièrement au niveau des villes déterminées. Il n'en demeure pas moins évident que le relâchement s'est fait ressentir dans nombre de régions. A la différence de certains citoyens qui se conforment aux consignes de l'état d'urgence, on relèvera, non sans exaspération, que d'autres font preuve de négligence à l'égard de toutes ces instructions, en particulier dans les grandes villes. Il est bien vrai également que des gîtes éclatent par-ci, par-là, en particulier des fabriques, des familles ou encore des centres d'incarcérations. Mais il ne fait pas de doute non plus, que des cas sont enregistrés, relatifs aux divers constats de transgression de certains points, comme les déplacements entre villes du royaume. Dans ce sens, on se demande pourquoi des «resquilleurs» échappent à la vigilance des arrêts de contrôle sur leur passage pour arriver à leur destination. Bien entendu, on comprendra les contraintes qu'endure le citoyen dépourvu des moyens de vie quotidienne.

Il va sans dire que la troisième durée de confinement est dictée par l'état actuel de la pandémie. Notre pays a déployé un effort éphémère afin de parvenir à ce bilan de lutte loin de souffrir d'aucune contestation. Toute la nomenclature de mesures prises à volonté, pour assurer le maximum de sécurité aux populations sur les plans sanitaire et social, s'est avérée à la hauteur des aspirations escomptées : le rythme de rémissions a, en effet, foncièrement baissé, alors que celui des décès a connu aussi une certaine évolution quasiment stagnante. A voir ces données et comparativement à la situation qui prévaut dans nombre de pays, on s'accordera à dire qu'on n'a pas à verser dans une attitude alarmiste. Cependant, la vigilance est de mise, en ce dernier, espérons-le, round qui, à coup sûr, On nécessiterait davantage de fermeté face à la crise. D'autant plus que les retombées ne font que croître dans les divers secteurs de l'économie nationale dont les salariés se trouvent en chômage, puisque la machine s'est longuement arrêtée. On est donc parti pour au moins, trois mois de confinement d'affilée, sans avoir, pour autant, la certitude d'en finir, puisque le taux de contaminés ne cesse d'exploser sur des points précis du pays. Toutefois, à notre sens, il va falloir déconfiner, certaines régions, par progressivité, tout en maintenant des mesures préventives et relevant des restrictions pour d'autres. Dans le même sillage, il conviendra de dire que, jusqu'ici, les démarches prises à présent sur le plan sanitaire s'avèrent payantes, quoiqu'on ait pris du retard, en matière de port de masque et de renforcement des dépistages. Mais, il est à reconstruire que, dans les deux cas, les moyens faisaient défaut, au début. Dans tous les cas, on en aura encore pour une vingtaine de jours pour y voir plus clair, tout en misant toujours sur l'abnégation et l'audace du peuple marocain pour gagner cette bataille.

A l'occasion de la fête nationale de leur pays

SM le Roi félicite les Souverains de Norvège

SM le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Roi Harald V et à la Reine Sonja de Norvège, à l'occasion de la fête nationale de leur pays. Dans ce message, SM le Roi exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses meilleurs vœux de santé et de bonheur aux Souverains de Norvège ainsi qu'à leur illustre famille royale et de davantage de progrès et de prospérité au peuple norvégien ami.

Par la même occasion, le Souverain réitère Sa détermination à continuer l'action commune pour aller de l'avant dans la consolidation des relations d'amitié et de coopération maroco-norvégiennes et les hisser au niveau des aspirations des deux peuples amis.

Chefchaouen : une plateforme électronique pour recevoir les femmes victimes de violence

Le Parquet près le Tribunal de première instance de Chefchaouen a annoncé la mise en place d'une plateforme électronique pour recueillir les plaintes à distance liées à la violence faite aux femmes.

La création de cette plateforme numérique s'inscrit dans le sillage des mesures préventives adoptées pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a indiqué un communiqué du procureur du Roi près le Tribunal de première instance de Chefchaouen.

Accessible via le lien (<http://www.pmp.ma:85/index.php?tr=264>), cette plateforme traduit l'importance qu'accorde le Parquet près le Tribunal de première instance de Chefchaouen quant à la lutte contre la violence faite aux femmes, a précisé le communiqué.

Par ailleurs, dès réception de la plainte et son enregistrement dans les registres numériques du Parquet, les mesures légales adéquates seront prises, a ajouté la même source, notant que cette plateforme vient s'ajouter aux autres supports alternatifs mis à la disposition des justiciables.

ROYAUME DU MAROC

AGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU BOUREGREG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 06/AO/BOUREGREG/2020

SEANCE PUBLIQUE

Le jeudi 11 juin 2020 à 10h30 il sera procédé, aux bureaux de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achèvement de la protection et de l'aménagement des berges de la séquence 2 du projet d'aménagement de la Vallée du Bouregreg - Coté Rabat.

Le présent appel d'offres est lancé par l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, Etablissement Public doté par la loi 16-04 de la personnalité morale et de l'autonomie financière et chargé par ladite loi de l'aménagement et de la mise en valeur des deux rives de l'Oued Bouregreg.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 100 000,00 Dirhams.

Le coût des travaux objet de l'appel d'offres est estimé à 6 417 300,00 Dirhams Toutes taxes comprises.

Les candidats installés au Maroc doivent remettre une copie certifiée conforme de l'attestation de la qualification E4 (Mise en œuvre des matériaux pour ouvrages de protection intérieurs) - Classe 2.

Les candidats étrangers doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à remettre par les concurrents sont celles exigées au niveau de l'article 25 du Règlement relatif aux marchés de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (RMA) approuvé le 8 décembre 2014 et complétées ou modifiées par celles exigées au niveau du règlement de la consultation. Ledit RMA est disponible sur le site www.bouregreg.com.

Les plis sont, au choix des concurrents :

- 1- soit déposés, contre récépissé, dans les bureaux de la Direction des Achats de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg sis avenue Prince Héritier Sidi Mohamed à Salé, Maroc ;
- 2- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, aux bureaux précités ;
- 3- soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux est prévue le 28 juin 2020 à 15h00. Le lieu de rencontre est l'entrée des bureaux de l'Agence

Pour tout renseignement, contacter Mr. Mustapha EZLAG : m.ezlag@bouregreg.gov.ma, +212.661.68.34.94

ROYAUME DU MAROC

AGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU BOUREGREG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 07/AO/BOUREGREG/2020

SEANCE PUBLIQUE

Le jeudi 11 juin 2020 à 11h00 il sera procédé, aux bureaux de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la réalisation du lot n°5 des travaux de consolidation et de réhabilitation des constructions menaçant ruine dans la Medina de Rabat.

Le présent appel d'offres est lancé par l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, Etablissement Public doté par la loi 16-04 de la personnalité morale et de l'autonomie financière et chargé par ladite loi de l'aménagement et de la mise en valeur des deux rives de l'Oued Bouregreg.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 80 000,00 Dirhams.

Le coût des travaux objet de l'appel d'offres est estimé à 5 615 221,20 Dirhams Toutes taxes comprises.

Les pièces justificatives à remettre par les concurrents sont celles exigées au niveau de l'article 25 du Règlement relatif aux marchés de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (RMA) approuvé le 8 décembre 2014 et complétées ou modifiées par celles exigées au niveau du règlement de la consultation. Ledit RMA est disponible sur le site www.bouregreg.com.

Les plis sont, au choix des concurrents :

- 1- soit déposés, contre récépissé, dans les bureaux de la Direction des Achats de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg sis avenue Prince Héritier Sidi Mohamed, Salé, Maroc ;
- 2- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, aux bureaux précités ;
- 3- soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux est prévue le 28 mai 2020 à 10h00. Le lieu de rencontre est l'entrée des bureaux de l'Agence

Pour tout renseignement, contacter Mr. Mustapha EZLAG : m.ezlag@bouregreg.gov.ma, +212.661.68.34.94

Al Bayane publie le livre de feu Abdel Aziz Belal, éd. SMER, 1980.

« Développement et facteurs non-économiques »

L'échec d'une approche et de sa pratique

« Les modèles économétriques d'inspiration néo-classique ou keynésienne élaborés à l'intention des pays dits sous-développés, et qui y ont souvent servi de base à l'élaboration de pseudo-plans, ont démontré leur inanité sinon leur vanité. Cet échec est dû essentiellement à deux raisons : »

1. La fausseté de leurs prémisses théoriques et le caractère mécanique-simpliste des relations qu'ils tentent de dégager entre diverses grandeurs économiques (Consommation, Investissement, Revenu National, Epargne, Dépense publique etc.) ; la signification de ces grandeurs est largement faussée par les structures socio-économiques existantes et les diverses formes de la dépendance : que signifient le revenu national, l'épargne, l'investissement dans des pays où le système productif est subordonné en grande partie aux décisions et aux plans de quelques grandes firmes étrangères ? Et la « consommation des ménages » dans une économie où une bonne partie des produits consommables ne transite pas par le marché, parce qu'elle est auto-consommée ?

2. Le conservatisme foncier de leurs présupposés idéologiques, puisqu'il s'agit simplement de reproduire le même type de croissance dépendante à un niveau quantitatif supérieur, sans remise en cause ni de la division internationale du travail façonnée par la domination impérialiste, ni des structures sociales, ni de la distribution du pouvoir économique. Un des défauts les plus graves de ce genre de modèle est leur ignorance des facteurs non-économiques du développement, et leur incapacité – d'un point de vue méthodologique et théorique – d'en tenir compte.

Le

processus social du développement, processus complexe s'il en est, se trouve ramené abusivement à une mécanique d'interrelations technico-économiques entre diverses quantités globales. La « stratégie de développement » que suggèrent ces modèles est réduite à un saupoudrage d'investissements financés par la soi-disant aide extérieure, et sélectionnés par la méthode d'évaluation des projets.

La nature des rapports socio-économiques ainsi que l'intelligence de l'homme, sa capacité d'innover et de mieux travailler dans des conditions déterminées, ses aspirations, ses comportements, tous ces facteurs qui peuvent se transformer en une immense force matérielle si le système sociale s'y prête, qui peuvent multiplier par des coefficients insoupçonnés la production, le surplus économique, l'investissement, la productivité du travail, sont absents des modèles en question et des fondements théoriques qui les sous-tendent.

Transformer la « rareté » en abondance relative, permettant de satisfaire équitablement les besoins sociaux fondamentaux, implique une élévation considérable de la productivité sociale moyenne du travail, ce qui renvoie en dernière analyse à l'homme, à ses motivations, sa disponibilité, sa capacité culturelle et technologique.

La crise de la pensée économique bourgeoise, dramatiquement

confirmée

par la grande crise économique et sociale dans laquelle se débat actuellement le système capitaliste mondial, est également présente dans les « analyses » et les « recettes » qu'elle offre « généreusement » aux pays dudit Tiers Monde.

Le Tiers-Monde dans l'impasse ? Où en est le Tiers-Monde en ce dernier quart du 20ème siècle ? Il est très difficile de formuler un jugement global à ce propos, à cause de la variété des situations que vivent les divers pays qui le constituent, et des spécificités découlant de leur appartenance à différentes aires de civilisation. Toutefois, en se basant sur un certain nombre de critères objectifs, quantitatifs et qualitatifs, on constate une aggravation indéniable du « sous-développement » dans nombre de ces pays qui restent dans la mouvance du système capitaliste mondial.

Certes, la situation économique et sociale des minorités réduites s'est améliorée, spécialement dans les anciennes colonies devenues indépendantes avec la promotion de néo-bourgeoisies bureaucratiques, de certaines couches moyennes et de petites bourgeoisies, grâce au transfert d'une partie du capital étranger et au remplacement des cadres coloniaux dans l'administration et divers secteurs économiques ; et aussi dans quelques autres pays ayant adopté des régimes de type nationaliste-réformiste sur la base du capitalisme d'Etat plus ou moins étendu. Mais les grandes masses populaires, dans les villes et les campagnes, continuent de subir un processus d'appauvrissement et de « marginalisation » souvent aggravé, et dans de nombreux cas les mécanismes de la dépendance-exploitation s'appesantissent d'avantage, comme c'est le cas actuellement avec les retombées de la crise du capitalisme sur ces pays.

Jusqu'ici très peu de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine sont parvenus à acquérir une réelle autonomie de décisions vis-à-vis de l'hégémonie impérialiste, et suffisamment de dynamisme socio-politique interne afin de pouvoir briser les obstacles sociaux et idéologiques qui entravent leur développement dans une voie autonome et au profit des larges masses populaires qui doivent, nécessairement, en être le principal élément moteur.

C'est là que réside la clé du problème du développement, et tant que certains ne voudront pas l'admettre, ils ne feront que perpétuer la situation actuelle et contribuer à la mystification des réalités.

L'expérience vécue est la grande école des peuples dudit Tiers-Monde. Depuis dix à vingt ans, bien des choses leur apparaissent plus clairement, bien des mythes commencent à voter en éclats, et leur conscience politique réalise des progrès importants quoique difficilement mesurables. Car le cheminement de la conscience politique des peuples est un pro-

cessus très complexe, marqué par des flux et des reflux, mais les éléments d'accélération l'emportent largement à l'heure actuelle sur les facteurs de stagnation et de régression.

La situation de ces peuples évolue selon un processus contradictoire et non linéaire, fortement marqué non seulement par leurs aspirations au changement social, à une véritable existence nationale indépendante, mais aussi par leur héritage culturel et éthique, et leur appartenance et différentes aires de civilisation.

Bien que, sous différents rapports, les classes dirigeantes de beaucoup de pays du Tiers-Monde professent très souvent un mépris profond à l'égard de leurs masses populaires et leur héritage culturel et éthique (considéré comme totalement dépassé, sauf à en extraire une légitimation idéologique de la domination de classe), et une admiration béate et sans nuances vis-à-vis des succès matériels et technologiques de l'Occident et de certaines de ses valeurs idéologiques (comme la soif de profit, mais sans le respect des institutions de la démocratie bourgeoise et de ses règles du jeu), elles n'en subissent pas moins une aliénation beaucoup plus grave que celle qui pèse sur les masses populaires. Ce paradoxe apparent peut être résumé de la façon suivante : ces classes dirigeantes ont théoriquement les moyens de créer mais ne créent pas, se contentant surtout de consommer (y compris la technologie importée), alors que les masses sont disponibles et peuvent être mises en position de créer, si certaines conditions socio-politiques et socio-culturelles se trouvent réunies, permettant de transformer et de dynamiser leur comportement et d'encourager leur créativité. C'est cela qui constitue à la fois, le « talon d'Achille » et la grande chance du Tiers-Monde pour l'avenir. Mais d'ores et déjà, on peut dire qu'il s'agit d'une situation structurelle qui disqualifie les actuelles classes dirigeantes, liées par leur intérêts et leurs modes de consommation à l'Occident impérialiste, et dont le rôle de leadership dans l'œuvre de développement et de renaissance nationale de nos pays est, à juste titre, en plus contesté, parce qu'elles sont incapables de l'assumer véritablement.

Cependant la pression des masses et des nécessités objectives obligent parfois certaines de ces classes dirigeantes à agir, dans des limites déterminées, contre certaines formes de l'hégémonie impérialiste, ouvrant une brèche que les peuples pourraient élargir par la suite. Il en est ainsi par exemple du front constitué par les pays membres de l'OPEP. L'affaiblissement de l'impérialisme consécutif à la consolidation des positions du système socialiste mondial, à la défaite de l'agression américaine en Indochine, à la crise profonde dans laquelle se débat le monde



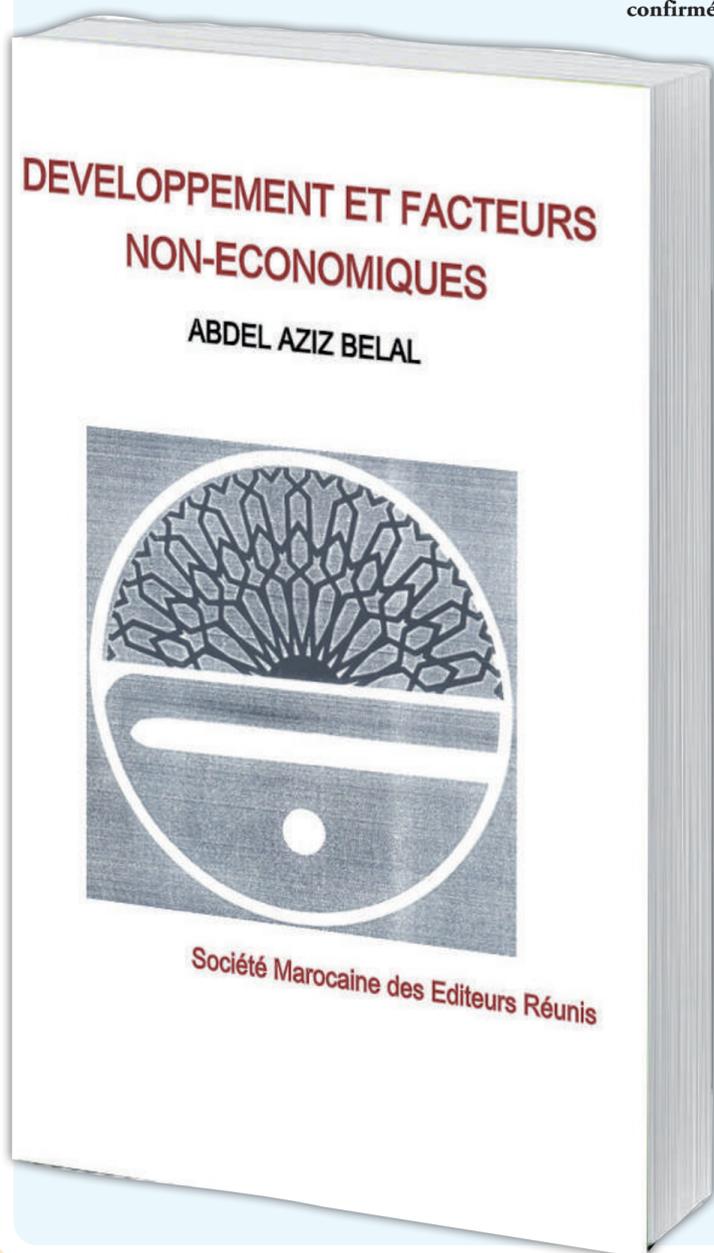
capitaliste, est susceptible d'encourager une certaine évolution dans ce sens.

D'autant plus que l'échec des politiques internationales « d'aide » au développement, mises en œuvre par l'Occident, est aujourd'hui patent, confirmé, s'il en était besoin, par l'impasse du « dialogue Nord-Sud ».

La gageure que semblaient vouloir tenir les pays capitalistes développés, au-delà de leurs arrière-pensées néo-colonialistes, était de promouvoir un « développement » de type capitaliste du Tiers-Monde, un peu à leur image, sans bouleversement profond des structures socio-économiques et des institutions internes des pays « aidés », et sans transformation majeure du rapport des forces sur lequel repose l'actuel ordre économique international. De ce point de vue, on ne peut relever aucune différence sensible entre la politique poursuivie par les Etats-Unis, celle de la CEE ou du Japon, lorsque n'apparaît pas plus franchement et plus simplement la volonté de tout faire pour préserver le statu quo actuel, si défavorable aux peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique Latine. Dans beaucoup de cas, l'aide au développement n'est qu'un moyen d'influencer la politique économique et sociale des Etats « bénéficiaires », afin qu'ils réservent le meilleur accueil à la pénétration du capital international et lui accordent le maximum de privilèges ; c'est aussi un moyen de gêner le combat des forces progressistes et révolutionnaires qui luttent pour des changements de structure.

Ce qui n'empêche pas la crise économique, sociale et politique à l'intérieur de ces pays de mûrir et de s'aggraver. Les antagonismes entre les peuples concernés et l'hégémonie impérialiste se projettent de plus en plus sur la scène historique contemporaine, et ont leur corollaire au niveau interne dans l'aggravation des contradictions sociales et l'essor de la lutte des classes en symbiose avec la lutte anti-impérialiste. On peut prévoir que la stratégie négatrice des souverainetés nationales, qui est celle des « multinationales », sera de plus en plus contrée par la stratégie d'émancipation nationale et de révolution sociale (dans les structures et rapports sociaux, dans la culture, dans les techniques et leurs applications) qui est celle des peuples du Tiers-Monde et de leurs avant-gardes révolutionnaires.

Demain :
Des enseignements à caractère



Pendant les deux premiers jours du Ramadan

Marchés : hausse relative de la demande et prix stables

La demande a connu une augmentation relative à la veille et pendant les deux premiers jours du Ramadan, sans toutefois égaler les niveaux habituels de cette même période de l'année précédente, a indiqué la commission interministérielle chargée du suivi de l'approvisionnement, des prix et des opérations de contrôle de la qualité et des prix, réunie lundi.

« Les informations disponibles chez les différents départements ministériels font état d'une augmentation relative de la demande à la veille du Ramadan et pendant les 2 premiers jours, sans toutefois égaler les niveaux habituels de cette même période de l'année précédente », selon un communiqué du département des Affaires générales et de la gouvernance relevant du ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration.

La commission a relevé également que les marchés sont normalement approvisionnés de tous les biens et produits, et que l'offre couvre largement les besoins estimés des prochains mois.

La même tendance de stabilité a été enregistrée au niveau des prix des biens et produits en comparaison avec la semaine précédente, par contre des baisses importantes ont été enregistrées par rapport à la même période de l'année précédente, a précisé la même source.



Photo : Akil Ahmed Macao

« A titre d'exemple, les prix des tomates et de l'oignon sec sont inférieurs de 11% par rapport à l'année précédente, l'oignon vert enregistre -36%, les viandes rouges -7% et le poulet vivant -26% », a ajouté la commission. La commission interministérielle s'est réunie sous la présidence du département des Affaires Générales et de la Gouvernance et avec la participation des départements ministériels chargés de l'Intérieur, de l'Agriculture, des Pêches Maritimes, de l'Industrie et du Commerce, et celui de l'Énergie et des Mines, pour faire le point sur la situation de l'approvisionnement, des prix et du contrôle.

Ladite commission poursuivra la tenue régulière de ses réunions pour suivre l'évolution de la situation des marchés, le niveau de l'approvisionnement et des prix et le bilan des interventions des commissions de contrôle pour faire face à tout type de fraude, de monopolisation, de spéculation ou de manipulation des prix.

En appui à l'éducation et la formation

Un don de 1,5 MMDH de l'UE au Maroc



Un accord de don de l'Union européenne (UE) de 1,5 milliard de dirhams (MMDH) a été signé, lundi, en appui aux efforts du Maroc dans la gestion de la crise liée au Covid-19, notamment en matière d'accès à

l'enseignement à distance pour les populations en âge scolaire. L'accord a été paraphé par l'ambassadrice de l'Union européenne au Maroc, Claudia Wiedey, le ministre de l'Économie, des

finances et de la réforme de l'administration publique, Mohamed Benchaâbou, le ministre de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Saaïd Amzazi, et le directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme, Mahmoud Abdessamih, indique un communiqué de la délégation de l'UE au Maroc. Ce nouveau programme comporte une dimension innovante, celle d'agir de manière transversale aux secteurs de l'éducation et de la formation, pour remettre au centre l'apprenant, son projet personnel, ses besoins, et son épanouissement dans l'apprentissage, fait savoir le communiqué.

« L'éducation, le développement des compétences et l'épanouissement des individus, qui sont au cœur de notre action, font partie intégrante du développement des sociétés au 21^e siècle. En ce moment particulier, où le

monde entier est touché par cette pandémie, nous nous devons d'investir encore plus dans les compétences et le développement humain », a déclaré à cette occasion Mme Wiedey. « Nous devons accompagner en particulier la jeunesse, lui donner le bagage dont elle a besoin pour s'intégrer socialement, professionnellement et économiquement. Ne pas le faire serait prendre un risque pour le développement harmonieux de la société d'aujourd'hui et de demain, et nous amènerait à devoir assumer dans le futur un coût bien plus important », a-t-elle dit. L'objectif de ce programme est également de construire une relation forte entre les parents et l'école. Tisser ce lien est essentiel, l'école ne pouvant travailler seule, les parents jouent un rôle crucial pour renforcer la motivation des jeunes et assurer leur réussite dans les apprentissages. Une relation forte entre parents et école offre aussi aux

parents la possibilité de s'assurer de la qualité de l'éducation dispensée et de devenir acteurs de la vie scolaire, notamment via les associations de parents d'élève qui devront voir leur rôle et mission renforcés et clarifiés par des textes réglementaires, lit-on dans le communiqué. Et de rappeler que l'UE s'était engagée auprès du Maroc, dès le 27 mars, pour consacrer 450 millions d'euros à l'urgence de la lutte contre la pandémie causée par le Covid-19. Les services de la Commission ont réussi à concrétiser la promesse d'une disponibilité rapide des fonds de l'UE.

Depuis plus de 20 ans, l'Union européenne appuie le secteur de l'Éducation et de la Formation professionnelle au Maroc. Aujourd'hui, l'Union européenne a une nouvelle fois montré sa solidarité avec le Maroc et les besoins urgents exprimés face à la pandémie, conclut le communiqué.

Activités durant Ramadan :

PPS : Des conférences à distance

Dans le cadre de ses activités habituelles, durant le mois de Ramadan, le Parti du Progrès et du Socialisme organise, à distance (coronavirus oblige...), des conférences à travers le Maroc.

Voici la liste de conférences, programmées ce soir et les jours à venir, par les différentes organisations du PPS :

Les organisations provinciales et locales

Instance organisatrice	Date et heure	Thème de la conférence	Conférencier	Lien sur Facebook
Section provinciale Inzagan-Ait Meloul	Lundi 18 mai 22 H	Les droits et libertés en temps de confinement sanitaire	Karim Nait Lho Membre du BP	PPS AIR melloul
Section provinciale de Temara-Skhirat	Mardi 19 mai 22 H	L'impact du confinement sanitaire sur la famille	+ Dr Mustafa Hadia Spécialiste en psychologie sociale	FB.com/pps.skhirate.temara
Section provinciale de My Rchid-Sidi Othmane	Mardi 19 mai 21 H	Marocains du monde et conséquences du coronavirus	+ Touria Skali Membre du BP + Hamed Bichri Président de la fédération des Marocains du Monde du Parti	FB.com/sidlothmane pps
Section provinciale Inzagan-Ait Meloul	Mardi 19 mai 22 H	La situation politique et économique durant la pandémie	Abdeslam Seddiki Membre du BP	PPS AIR melloul
Section provinciale de Temara-Skhirat	Mercredi 20 mai 22 H	Quel économie solidaire et sociale en temps de corona ?	Nadia Touhami Membre du BP	FB.com/skhirat-temara pps
Section provinciale de Meknès	Mercredi 20 mai 22 H	L'homme et la ville après la pandémie du corona	Mustapha Zaim Premier secrétaire de la section provinciale + Les camarades Mohamed Khilach et Abdellah Hilali	Secretariat provincial de Meknès
Section locale de Sidi Moumen PPS et section Sidi bernoussi du CNI	Mercredi 20 mai 22 H	+ Karim Nait Lho Membre du BP du PPS + Abdeslam Laaziz SG du Congrès national Ittihadi	Les conséquences économiques et sociales de l'après coronavirus	FB.com/PPS officiel FB.com/sidimoumen pps FB.com/tgdbemoussi
Section provinciale de Temara-Skhirat	Mercredi 20 mai 22 H	Quel économie solidaire et sociale pour l'après pandémie.	Nadia Touhami Membre du BP	FB.com/pps.skhirate.temara
Section provinciale de Midelt	Mercredi 20 mai 22 H	Pandémie : contraintes et conclusions	Amaliki Saoudi Membre du BP	FB.com/PPS Midelt

Les organisations parallèles du PPS

Instance organisatrice	Date et heure	Thème de la conférence	Conférencier	Lien sur Facebook
Secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique	Lundi 18 mai 22 H	La pandémie du corona : les contraintes du numérique. Quelles solutions pour un enseignement à distance performant et équitable ?	+ Mustapha Al Khaidar, doyen de la FST Mohammedia + Nabil Merzouki, enseignant chercheur + Ahmed Moussa, Directeur de l'ENSA Tanger + Ahmed Makri, enseignant chercheur à Agadir + Najib Amrani Réd chef d'Al Bayane	FB.com/SERS PPS Life FB.com/Youssef Elkouari
OPEM Maroc Région de Rabat-Salé-kénitra	Lundi 18 mai 17 H	Conséquences psychologiques du confinement sanitaire	Dr Abdellah Hilali Pr de psychologie à la Faculté de Meknès	OPEM Maroc
Jeunesse socialiste Ain Mediouna-Taounate	Lundi 18 mai 22 H	Le projet de loi 22-20 et les défis de la législation en matière de démocratie et de liberté	+ Azouz Sanhaji Membre du BO + Mounir Boujidi et Hicham Sebti membres du Conseil central de la JS	JS officiel
Secteur des administrateurs	Lundi 18 mai 21 H 30	Le Maroc dans le combat contre corona : les points de rencontre entre la science, la politique et la morale	+ Ismail Alaoui Président du Conseil de la présidence du parti + Hassan Aourid Ecrivain et historien	FB.com/pps officiel FB.com/Espace PPScadre
OPEM Maroc Région de Béni Mellal-Khénifra	Mardi 19 mai 22 H	L'Université à l'heure de l'enseignement à distance ; signification et objectifs	Mohamed Aziz Khamrich Enseignant Fac des sc juridiques de Settat) + Allal Basraoui Ancien Pt du CRDH et avocat à Khourigba	OPEM Maroc
OPEM Maroc Région de Sous Massa	Mercredi 20 mai 22 H	La pandémie et les droits des générations futures	Abdeslam Seddiki	OPEM Maroc

الرباط في : 15 MAI 2020

المملكة العربية
وكانة هيئة ضفتي أي ررقاق
مدينة النعيم

إعلان بإيداع

مشروع تصميم التهيئة الخاص بالحفاظ على قصة الأودية وضاحك التهيئة المتعلقة به

مدير وكالة تهيئة ضفتي أي ررقاق

- بناء على القانون رقم 16-04 المتعلق بتهيئة واستثمار ضفتي أي ررقاق الصادر بتقديده الظهير الشريف رقم 70-05 بتاريخ 20 شوال 1426 (23 نوفمبر 2005)، ولا سيما المواد 12 و 21 منه ؛
- وعلى المرسوم رقم 2.05.1514 صادر في 22 من شوال 1426 (25 نوفمبر 2005) لتطبيق القانون رقم 16.04 المشار إليه أعلاه.

ينهي إلى علم العموم أن مشروع تصميم التهيئة الجزئي الخاص بالحفاظ على قطاع قصة الأودية (التصميم رقم 1/AAVB/PASS/oudayas) سيتم إيداعه بمقرات المجلس الجماعي لمدينة الرباط، وكنا مقاطعة حسان، خلال فترة مدتها شهر واحد بالإضافة إلى أربعة أيام.

تبتعد من 01 يونيو 2020 إلى غاية 05 يوليو 2020 وذلك من أجل عرضه على أنظار مجالس هذه الجماعة والمقاطعة، قصد دراسته وإبداء الرأي حوله، ولتمكين الأشخاص الخاضعين للقانون العام والخاص المعتمدين ملاكا لأراضي أو أصحاب حقوق عينية عقارية داخلية في مشروع التصميم من تقديم الملاحظات المحتملة حوله، والتي يتعين تدوينها في السجل المخصص لذلك، والموجود بمقر المجلس الجماعي لمدينة الرباط.

المدير العام



Covid-19

Un jeune inventeur développe un distributeur automatique de gel désinfectant

« Un jeune inventeur issu de la ville de Youssoufia a réussi à développer un distributeur automatique de liquide désinfectant, à faible coût et de grande qualité, et ce dans l'objectif de contribuer aux différents efforts inlassables visant à endiguer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). »

Cet appareil, développé par l'inventeur Abdelmouhaimen Rakkas, l'un des lauréats de l'école «Act School» relevant du Groupe OCP, site Gantour et son frère Salaheddine Rakkas, et confectionné à partir de matériels purement locaux, se caractérise par sa simplicité dans la fabrication et l'installation.

Ce distributeur automatique, qui fonctionne selon le système infrarouge, peut être utilisé aux entrées des hôpitaux, des institutions ou des lieux publics, car il permet à ses utilisateurs de stériliser leurs mains sans avoir à toucher le distributeur.

L'opération de fabrication de ce distributeur a été effectuée grâce à la technique de découpe laser et à l'impression 2D, avec la possibilité d'augmenter la cadence de production quotidienne, afin de couvrir les besoins de l'ensemble des intervenants.

Dans une déclaration à la MAP, l'inventeur, Abdelmouhaimen Rakkas, a relevé que la situation sanitaire au niveau national et international exige la synergie des efforts en vue d'enrayer la propagation de cette pandémie, estimant qu'en l'absence d'un médicament ou d'un vaccin, la stérilisation demeure le moyen le plus efficace de prévention contre le Covid-19.



«Les circonstances actuelles ont été à l'origine de cette innovation, dans laquelle j'ai déployé mes connaissances accumulées en génie mécanique pour développer un dispositif innovant caractérisé par une fabrication simple et de grande qualité», a-t-il expliqué. La spécificité de ce distributeur automatique réside dans le fait que cet appareil permet d'éviter la propagation du Covid-19, car on ne touche aucune surface ou objet qui peuvent être contaminés par le virus, a-t-il dit, notant que ce dispositif peut être utilisé dans

plusieurs endroits et espaces.

Par ailleurs, il a fait savoir que la fabrication et l'installation du distributeur se sont faites en une seule journée, en dépit de certains obstacles liés notamment au manque de moyens et la non disponibilité de certaines matières et pièces électroniques.

A cette occasion, il a formulé le souhait que cette expérience innovante soit généralisée au niveau de l'ensemble des établissements publics et des hôpitaux de la ville de Youssoufia, ainsi que dans les différentes

régions du Royaume, appelant les autorités compétentes à adopter ce projet ambitieux.

De son côté, le directeur de l'école «Act School», Jalal Briche a relevé que plusieurs étudiants de cet établissement se sont inscrits depuis le début du confinement sanitaire dans des initiatives innovantes, en coordination avec la direction de la responsabilité sociale relevant du Site Gantour, en vue de contribuer aux efforts nationaux visant à lutter contre le coronavirus.

Ce groupe a élaboré une série de solutions innovantes, dont la conception d'un masque facial en un temps record ne dépassant pas deux jours, a-t-il dit, se félicitant que l'un des membres de ces jeunes inventeurs s'affirme aujourd'hui avec l'invention d'un distributeur automatique de liquide désinfectant.

ACT School est l'un des programmes conçus par Connect Institute, qui permet d'accompagner les jeunes et de développer leurs compétences, a-t-il précisé, ajoutant que le cursus d'apprentissage s'étale sur une année et se termine par une période d'incubation et d'appui aux projets professionnels conçus par les participants.

Une équipe de l'OCP au site Gantour à Youssoufia a développé un protecteur facial contre le nouveau coronavirus (Covid-19) et ce, dans le cadre des mesures visant la protection du personnel opérant au niveau de cet important site industriel, contre la pandémie. Ainsi, l'administration dudit site industriel (direction de la responsabilité sociale) a procédé, en partenariat avec Act School à Youssoufia, à la conception et à la fabrication d'un nouveau modèle de protecteurs faciaux, caractérisés par sa légèreté en termes de poids, la flexibilité d'utilisation à plusieurs reprises et de l'efficacité pour assurer la protection des usagers.

Selon l'hebdomadaire allemand de référence Die Zeit

Le Maroc lutte contre le coronavirus avec le confinement, la haute technologie et le soutien financier

Dans sa lutte contre la pandémie liée au nouveau coronavirus, le Maroc parie sur le confinement, la haute technologie et le soutien financier aux personnes les plus nécessiteuses, souligne l'hebdomadaire allemand de référence Die Zeit.

Dans un article publié récemment, la publication allemande met l'accent sur l'invention par une équipe de chercheurs marocains d'un masque intelligent de détection automatique à distance du Covid-19, baptisé MIDAD, accompagné d'une application, qui propose une méthode de prédiction et de diagnostic de la maladie.

Ce masque, qui sera présenté prochainement par le gouvernement marocain, pourrait représenter une partie d'une solution numérique pour tout un pays, écrit le journal d'information et d'analyse politique. «Le Maroc ne peut pas faire des tests massifs comme c'est le cas de l'Allemagne. Ainsi, nous avons besoin de solutions alternatives», a relevé le coordinateur de l'équipe scientifique le Dr. Mouhsine Lakhdissi, cité par Die Zeit.

Dans ce sens, l'hebdomadaire allemand rappelle que «MIDAD» fait partie des projets retenus à un concours international baptisé «HakingCovid19»

organisé par l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC Paris), notant que des discussions sont en cours avec des investisseurs pour financer la fabrication de ce masque.

Selon l'équipe de chercheurs marocains, le masque présente une technologie innovante de détection des symptômes du COVID-19 comme la fièvre et la toux sèche et peut transmettre des données de santé aux autorités sanitaires à travers un smartphone via Bluetooth, rapporte Die Zeit. «MIDAD» est la success story qui s'ajoute aux efforts du Maroc dans la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, relève la publication allemande, ajoutant que le Royaume a été l'un des premiers pays à imposer un confinement des plus sévères. A l'initiative de SM le Roi Mohammed VI, il a été



(Ph: Redouane Mousa)

procédé également à la mise en place d'un fonds spécial de lutte contre le coronavirus dont les ressources ont atteint près de 3 milliards d'euros grâce aux contributions du Souverain, des ministres et des hommes d'affaires, fait observer Die Zeit. Le port de masque, dont le prix est unique et subventionné, est désormais obligatoire dans les diffé-

rentes régions du Maroc, indique le journal allemand, assurant que le Royaume est devenu, en quelques semaines, un fournisseur de masques. Les chiffres soutiennent les efforts du Maroc avec 188 décès liés au nouveau coronavirus jusqu'au 12 mai d'après les données de l'Université Johns Hopkins, conclut Die Zeit.

Interpellation de quatre individus pour trafic de drogues



La Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) annonce que la Brigade nationale de la police judiciaire a procédé, dimanche, sur la base d'informations précises fournies par les services de la DGST, à l'interpellation de quatre individus, dont un officier de police relevant de la Direction régionale de DGST à Tanger, pour leurs liens présumés avec des réseaux internationaux de trafic de drogues et de psychotropes et divulgation du secret professionnel, complicité, corruption et dissimulation de personnes recherchées.

Dans un communiqué, la DGST indique que les premiers éléments de l'enquête ont

révélé que les trois suspects s'activaient dans des réseaux de trafic international de drogues et de psychotropes en lien avec la cargaison de cocaïne récemment saisie au port Tanger-Med, tout en bénéficiant de la complicité de l'officier de police interpellé qui couvrirait leurs activités criminelles, outre la divulgation de données relevant du secret professionnel en échange de sommes d'argent en guise de corruption pour s'abstenir de faire un travail qui relève de ses fonctions. Les quatre suspects, dont l'officier de police, ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête confiée à la Brigade nationale de la police judiciaire, sous la supervision du parquet compétent,

en vue d'élucider tous les tenants et aboutissants de cette affaire et déterminer ses ramifications nationales et ses liens internationaux présumés, selon la même source. Les perquisitions et opérations de recherches se poursuivent afin d'interpeller tous les complices et de saisir tous les revenus issus de ces activités criminelles, ajoutent-ils. Cette affaire s'inscrit dans le cadre des efforts intenses et soutenus déployés par la DGST, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, pour lutter contre les réseaux de trafic international de drogues et de psychotropes et détecter et faire face au crime organisé transfrontalier sous toutes ses formes, conclut le communiqué.

Face aux effets de la crise du Covid-19.

Le secteur de commerce a besoin d'un accompagnement renforcé

Le ministre de l'Industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, a tenu, une réunion en visioconférence avec le bureau de la Fédération des chambres marocaines de commerce, d'industrie et de services axée sur les moyens à même d'aider les secteurs économiques à surmonter les effets de la crise du Covid-19.

Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre de la communication continue qu'entretient le ministre et les présidents des chambres, a connu la participation du président de la Fédération et les présidents des Chambres régionales marocaines, indique le ministère dans un communiqué.

Au début de cette réunion, qui fait suite aux propositions soumises au ministre par la Fédération et visant l'accompagnement des secteurs économiques pour surmonter les effets de la crise du Covid-19, M. Elalamy a rappelé les choix judicieux pris par le Maroc, sous la conduite éclairée du Roi Mohammed VI, pour faire face à la pandémie et limiter ses effets.

Il a ensuite salué les présidents des chambres pour leur engagement continu envers les professionnels, tout en soulignant la qualité des propositions faites par la Fédération relayant les attentes des différentes catégories des professionnels dans le commerce, l'industrie et les services.

De leur côté, les présidents des Chambres ont salué les efforts déployés par les institutions nationales, sous la direction du Roi, en riposte à cette pandémie, pour trouver des solutions que ce soit par l'encouragement de la production locale d'équipements médicaux et de protection, ou par le soutien et l'assistance apportés à l'entreprise marocaine à différents niveaux.

Par rapport au contenu des propositions, les problèmes dont souffre la majorité des secteurs économiques touchés d'une manière ou d'une autre par les effets de cette crise ont été évoqués, ajoute la même source.



Les discussions ont porté notamment sur certains secteurs ayant besoin d'un accompagnement plus renforcé, à commencer par le secteur du commerce qui s'est accaparé une bonne partie de cette réunion. Et pour cause, une large catégorie de commerçants a été considérablement affectée par la fermeture totale ou partielle de ses magasins dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, qu'il s'agisse de grossistes ou de détaillants, ainsi

que des secteurs de services liés au tourisme et aux transports.

Dans ce cadre, après avoir passé en revue les propositions de la Fédération, un certain nombre de leviers ont été mis en avant pour soutenir les secteurs économiques, en particulier les plus fragiles d'entre eux, à savoir, la finalisation de l'élaboration de la stratégie nationale pour le développement du secteur du com-

merce conformément aux recommandations du Forum national sur le commerce, qui s'est tenu à Marrakech au cours du mois d'avril 2019.

Il s'agit, également, d'accorder une importance particulière aux petits commerçants dont les entreprises ont été gravement touchées par la pandémie et tenir compte de leurs problèmes dans toute mesure à venir visant l'accompagnement de leurs activités.

Il est également question de la constitution des comités régionaux pour soutenir et accompagner les commerçants, les professionnels et les entreprises dans la relance de leurs activités, de l'accélération de la mise en place de mesures sociales au profit des professionnels, notamment la partie liée à la retraite et à l'assurance maladie, de l'accompagnement de la transition digitale des professionnels et la facilitation de leur accès aux services électroniques fournis par les institutions publiques, ainsi que la promotion des mesures visant à encourager le produit national et à soutenir la marque « Made in Morocco ».

A la fin de cette réunion, les parties se sont accordées sur la nécessité de poursuivre la coordination et la consultation sur les plans de relance des secteurs économiques, avec pragmatisme et objectivité et dans une logique qui prend en compte l'intérêt suprême du pays, place la santé et la sécurité du citoyen au premier rang des priorités et qui fait de l'appui aux secteurs économiques et de la revitalisation de l'entreprise marocaine un gage d'une bonne reprise de l'économie nationale sous le leadership du Roi Mohammed VI, conclut le communiqué.

Appréciation du dirham face à l'euro

Les raisons mises en avant par Bakou

Une tendance à l'appréciation du dirham par rapport à l'euro, a été observée, durant la période s'étalant de la mi-avril jusqu'à la mi-mai. L'économiste et spécialiste de politique de change, Omar Bakkou, explique à la MAP, les principales raisons de cette tendance. Il s'agit de la baisse des importations, sous l'effet de l'arrêt de l'activité et de l'affaissement des prix des produits énergétiques. Ce repli s'est traduit par l'annulation de plusieurs contrats d'importation, ainsi que de contrats de couverture à terme contre le risque de dépréciation du cours de change ; Le réajustement des positions de change des banques, sous l'effet de l'amélioration de la visibilité à court terme sur l'évolution des

réserves de change, en conséquence notamment du tirage par le Maroc sur la Ligne de liquidité et de Précaution (LPL) du Fonds monétaire international (FMI) ;

Les rumeurs persistantes au sujet de l'adoption par les autorités d'une décision de suspension de la distribution de dividendes, décision, qui aurait comme implication la baisse de la demande de devises, notamment de l'euro.

M. Bakkou a également fait remarquer qu'une tendance à la dépréciation de la monnaie nationale face à l'euro a été constatée depuis le début de l'année jusqu'à la moitié du mois d'avril. D'après l'économiste, cette dépréciation est attribuable à :

L'augmentation des positions de change des banques sous l'effet des prévisions de baisses drastiques de recettes en devises (recettes touristiques, Marocains résidant à l'étranger, les investissements directs étrangers, etc.) dans les prochains mois, en conséquence des retombées du choc du covid-19.

L'élargissement de la bande de fluctuation du dirham de 5% à 10% par rapport à un cours central fixé par Bank Al Maghrib adopté par le gouvernement et Bank Al Maghrib le 9 mars. Cet élargissement avait ainsi rendu possible une dépréciation plus importante du taux de change en cas d'augmentation de la demande de devises sur le marché des changes comparativement à son offre.



Une crise économique terrible, mais pas la Grande Dépression, selon la Fed

La crise économique provoquée par la pandémie présente «des différences fondamentales» avec la Grande Dépression et la croissance devrait reprendre plus vite malgré un chômage très élevé et une profonde récession, a affirmé dimanche le patron de la Banque centrale américaine, Jerome Powell.

«Je ne crois pas du tout que ce soit un résultat probable», a dit M. Powell, lors d'une interview sur CBS à propos d'une Grande Dépression du type de celle des années 1930. Il a cité une économie florissante avant la pandémie, des banques solides et une réaction adéquate des autorités.

Pour autant, il estime qu'un pic du taux de chômage à 20 ou 25% est probable, et que la chute du PIB des Etats-Unis au deuxième trimestre aux Etats-Unis sera «facilement dans les 20, les 30%».

L'économie américaine a été très sévèrement ralentie par les mesures de confinement imposées à la majorité de la population du pays pour tenter d'enrayer l'épidémie qui a déjà fait près de 90.000 morts dans le pays et en a infecté près d'un million et demi, selon les don-

nées disponibles compilées par l'université Johns Hopkins. Les Etats-Unis comptent ainsi le plus grand nombre de décès dans le monde.

Le patron de la banque centrale a estimé qu'il était impossible «de trouver les mots pour exprimer la souffrance» infligée par la maladie, mais s'est voulu optimiste pour l'économie à plus long terme.

«Sur le long terme et même le moyen terme, je déconseillerais vraiment de parier contre l'économie américaine. Cette économie va se remettre», a lancé M. Powell. Toutefois «il faudra sans doute un peu de temps, ou même un temps certain, cela pourrait aller jusqu'à la fin de l'année prochaine, de fait on n'en sait rien».

Au total, près de 36,5 millions de personnes ont pointé au chômage depuis l'arrêt brutal de l'activité économique mi-mars, et le taux de chômage a grimpé à bond de 3,5% en février à 14,7% en avril. Tous les indicateurs se sont effondrés, de la croissance (-4,8% en rythme annuel au 1er trimestre) à la consommation, moteur traditionnel de l'économie américaine, en pas-

sant par la production manufacturière.

Mercredi, M. Powell avait déjà affirmé ne pas croire à une reprise «en V», une chute brutale suivie d'un retour très rapide de la croissance. Et il avait appelé les élus à tout faire, même si cela s'avère coûteux, pour éviter une longue récession dont les effets délétères frapperaient une fois encore les populations les plus fragiles.

Dimanche, il a réitéré sa prédiction d'un rétablissement plus lent qu'il ne l'envisageait auparavant, mais a néanmoins jugé que l'économie pourrait redémarrer «dès le troisième trimestre».

Mais au-delà des indicateurs économiques que la Banque centrale compile et essaye d'anticiper, M. Powell a souligné que l'heure était surtout à la maîtrise de la pandémie, en l'absence de vaccin ou de traitement ayant fait ses preuves thérapeutiques.

Le débat fait rage aux Etats-Unis entre les partisans d'une réouverture rapide de l'économie et ceux d'une ouverture lente et raisonnée pour tenter d'éviter une seconde vague d'infections.

«Vous savez, la chose qui compte plus que toute autre

pour le moment ce sont les indicateurs de santé. C'est la diffusion du virus. Ce sont toutes ces choses qui y sont associées» comme par exemple les mesures de distanciation sociale, a expliqué M. Powell. Pour lui c'est une condition sine qua non pour que l'économie puisse redémarrer.

M. Powell a aussi estimé dimanche que la première économie du monde ne pourrait se remettre totalement du choc provoqué par la pandémie qu'avec un vaccin.

«Si on part du principe qu'il n'y aura pas de seconde vague [d'infections par le coronavirus], je pense qu'on verra l'économie guérir progressivement pendant tout le second semestre», a déclaré M. Powell.

«Toutefois, pour que l'économie se rétablisse complètement, il faut que les gens retrouvent pleinement confiance. Il faudra peut-être attendre l'arrivée d'un vaccin», a souligné M. Powell.

L'administration Trump a retenu 14 candidats à un vaccin et promet de pouvoir fournir des centaines de millions de doses à la population américaine d'ici à janvier. Une promesse trop optimiste selon certains experts.

Digital: rayonnement du Maroc au niveau régional

« Le Maroc dispose d'un remarquable potentiel digital à la faveur d'une série d'atouts ayant permis de mettre en évidence son rayonnement sur toute l'Afrique, a estimé Chakib Achour, Directeur Marketing et stratégie de Huawei Maroc. »

« Le potentiel du marché digital d'ici 2025 représente à peu près 1.000 milliards de dollars (...) Dans ce panorama mondial, les atouts du Maroc, notamment en termes de stabilité politique, mais également de richesse culturelle, de réservoir de talents et de croissance démographique, ont permis de mettre en évidence le remarquable potentiel digital de ce pays et son rayonnement sur toute l'Afrique », a indiqué l'expert marocain, qui intervenait lors de la 14ème édition du Festival Printemps Agdal-Ryad, organisée cette année en visioconférence en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Dans sa présentation, intitulée « le digital au service du citoyen » et destinée à « réinscrire les avancées de la transformation digitale mondiale dans le contexte du Maroc d'aujourd'hui », M. Achour n'a pas manqué



d'analyser les rapports entre les investissements en les technologies de l'information et les performances économiques sous l'angle des croissances comparées de 12

pays représentatifs et de leurs stratégies digitales (Allemagne, Canada, Brésil, Royaume-Uni, Etats-Unis, Arabie Saoudite, Russie, Singapour, Chine, Japon, Inde et

Australie).

Aussi, il a mis en avant les aspects clés de l'impact des nouvelles technologies sur la vie humaine et les performances des entre-

prises et des gouvernements, évoquant, dans ce sens, la contribution des technologies de l'information dans le contexte de la pandémie de la Covid-19 tant au niveau de l'éducation que du télétravail et du déploiement ultra rapide de centres de soins.

« Le digital n'est pas simplement une réalité technologique mais c'est également un facteur d'amélioration de la vie et de la société humaine », a indiqué M. Achour, qui a abordé une série de questions allant de « la nécessité du développement du digital » au temps du coronavirus, à son impact sur le quotidien.

« L'avenir d'un Maroc Digital connecté au service du citoyen et du social » et les moyens susceptibles de positionner le Maroc en tant que « future nation digitale, ambitieuse, créatrice de richesse et un pôle technologique digital régional », ont également été évoqués, au même titre que les engagements du géant chinois des télécommunications Huawei pour contribuer à la construction d'un Maroc pleinement connecté et intelligent, par le directeur marketing et stratégie de Huawei Maroc, qui revendique 20 ans d'expérience dans les domaines des NTIC et de la transformation digitale, au sein de IBM Europe, Oracle France, SAP Europe, puis Accenture MENA.

Bourse de Casablanca: la performance hebdomadaire (11-15 mai) en nette baisse

La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 11 au 15 mai 2020 en nette baisse, ses deux principaux indices, Masi et Madex, cédant respectivement 1,09% et 1,13%.

Au terme de cette semaine, le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, s'est situé à 9.413,67 points, ramenant ainsi sa performance annuelle à -22,66%, et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu s'affichait à 7.632,28 point pour une performance annuelle de -23,06%.

Quant aux indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 a abandonné 0,96% à 8.343,61 points portant sa performance depuis janvier à -23,01% et le FTSE Morocco All-Liquid a reculé de 1,15% durant cette semaine à 8.045,37 points, sa performance annuelle ressort ainsi à -23,43%.

Concernant l'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance (ESG) «Casablanca ESG 10», il a chuté de 1,99% à 691,51 points portant à

-27,44% sa performance annuelle.

Sur le plan sectoriel, 11 compartiments des 24 représentés à la cote casablancaise ont terminé la semaine dans le vert, signant des performances allant de 4,74% pour celui de «Boissons» à 0,30% pour le compartiment «Services aux collectivités».

A la baisse, l'indice sectoriel «Transport» a lâché 4,95%, ceux des «Société de financement & Autres activités financières» et «Loisirs & Hôtels» ont accusé des pertes respectives de 3,73% et 3,54%.

La capitalisation boursière s'est chiffrée à plus de 487,57 milliards de dirhams (MMDH), tandis que le volume global s'est élevé à plus de 415,40 millions de dirhams (MDH).

Durant cette période, les meilleures performances hebdomadaires ont été l'œuvre de S.M Monétique (+10,63%), Managem (+9,74%), M2M Group (+6,75%) et Société des boissons du Maroc (+6,02%).

En revanche, Bmci (-5,88%), CDM (-5,81%),



Delattre Levievier Maroc (-5,67%) et Eqdom (-5,56%) ont signé les plus fortes baisses. Sur le podium des valeurs les plus actives de la

semaine figurent Attijariwafa Bank (32,53%), Itissalat Al-Maghrib (9,12%), Sodep-Marsa Maroc (6,72%) et Label Vie (5,89%).

Le Covid-19, un accélérateur de transition vers le Cashless

La crise sanitaire actuelle a accentué le recours à des moyens de paiement cashless (sans espèce) parmi les utilisateurs soucieux de se prémunir contre les risques de contamination par le Covid-19, ont analysé, jeudi, les participants à un Webinar sur le thème «Covid-19, la nécessaire transition vers une Afrique Cashless».

Avec les restrictions sanitaires liées à la pandémie Covid-19, le cashless s'impose comme solution idéale pour contrer la propagation du virus, ont-il ajouté, notant que les acteurs clés et autorités compétentes doivent redoubler d'efforts pour encourager la migration vers de nouvelles technologies de paiement et accélérer la transition vers des sociétés sans cash.

S'exprimant à cette occasion, le directeur du centre monétique interbancaire (CMI), Mikael Naciri, a relevé un réel engouement pour les solutions de paiement mobile au Maroc depuis le déclenchement de la crise sanitaire, appelant à encourager ces pratiques en augmentant le taux d'acceptation de ces moyens et le maillage des commerçants acceptants.

Il s'agit d'une dynamique de digitalisation qui s'étend jusqu'aux services publics, a fait observer M. Naciri, expliquant qu'elle implique un nombre d'acteurs, tels les injecteurs du Cash, les collecteurs du Cash, la Banque centrale et les établissements de paiement, «tout un système qui travaille de concert pour la digitalisation de toute la chaîne de valeurs».



Les établissements de paiement, à eux seuls, ne peuvent pas développer le Cashless, a-t-il expliqué, ajoutant qu'il est primordial que tout l'écosystème, acteurs publics et privés, soit impliqué dans cette démarche et que les avantages soient visibles aux commerçants.

«Il faut faire en sorte que le coût des transactions Cashless soit le plus faible possible pour pousser davantage les commerçants à accepter ce genre de paiements», a-t-il plaidé, relevant la nécessité de concevoir des solutions de paiement pour adresser

l'ensemble des besoins de la population.

Et d'insister «qu'il faut que l'utilisateur ait le sentiment que payer en digital lui revient moins cher que lorsqu'il d'une transaction en espèce», mettant l'accent sur le rôle de la bancarisation dans l'accessibilité des services de paiement.

Le Maroc a mis en place une stratégie d'inclusion financière pilotée par les pouvoirs publics dont l'un des piliers porte sur le paiement mobile et le renforcement de son infrastructure, a-t-il rappelé.

En matière de sensibilisation, M. Naciri a fait savoir la création d'un GIE composé des banques, établissements de paiement et de la Banque centrale en rôle observateur pour réfléchir sur les moyens d'accompagnement des populations cible, notant que l'éducation financière est parmi les canaux qui peuvent contribuer à franchir le pas de la digitalisation. Pour sa part, Sami Romdhane de Visa International, a indiqué que le Digital est devenu au fil des années une priorité pour les pays africains, notant que la pandémie actuelle est venue accélérer cette tendance.

Il a témoigné, également, d'une montée en force de commerce qui tirait vers le haut les transactions du paiement mobile, ajoutant que même le paiement sans contact (Contactless) qui connaît une réticence des utilisateurs à son lancement, commence à gagner du terrain au niveau des paiements.

Aziz Bouslamti, président du GPPEM

« Nous nous attendons à une baisse de 70% du chiffre d'affaires en 2020 »

Au Maroc, le secteur de l'événementiel est l'un des premiers touchés par la crise du coronavirus. En effet, ce secteur a gravement souffert dès le déclenchement de la pandémie du Covid-19. Depuis fin février, l'ensemble des opérateurs de l'événementiel a dû faire face à une série d'annulations et des reports massifs. Cet arrêt brutal de l'activité a déjà causé 150 mille pertes d'emploi et de centaines de faillites. Face à cette situation dramatique, le Groupement Professionnel des Prestataires de l'Événementiel au Maroc (GPPEM) a élaboré un plan de relance afin d'alerter les pouvoirs publics sur les conséquences économiques et sociales pour les acteurs de l'industrie de l'événement. Dans cet entretien, Aziz Bouslamti, président du GPPEM justifie le cri d'alarme du secteur et livre les contours du plan de sauvetage proposé. Les propos.

■ Propos recueillis par Kaoutar Khennach

Al Bayane : Comment le secteur de l'événementiel se comporte-t-il à l'ère du Covid-19 ?

Aziz Bouslamti : Je le dis au nom du bureau du Groupement Professionnel des Prestataires de l'Événementiel au Maroc (GPPEM). Le secteur de l'événementiel, ou plutôt l'écosystème de l'Industrie de l'Événementiel, dit EIE, est à l'arrêt depuis début mars. Les professionnels de cette entité, patrons et employés, sont donc quasiment tous au chômage.

Notre activité dépend étroitement de la possibilité de rassembler les gens, ce qui a été interdit depuis mars pour des raisons de sécurité sanitaire, et le GPPEM le comprend et le respecte. Donc, je peux vous dire que le Covid-19 a impacté directement et gravement notre activité.

Quelle est la stratégie que vous avez adoptée en vue d'une gestion optimale de vos activités ?

Dès l'annonce de l'interdiction des rassemblements, le GPPEM, en sa qualité de porte-parole majeur du secteur et membre de la FCS de la CGEM, a pris contact avec ses membres afin de dresser un bilan de leur situation économique, et aussi de tenter d'entrevoir les perspectives d'avenir. Nous avons demandé aux adhérents de maintenir les salaires le plus longtemps possible, mais aussi de payer dans les plus brefs délais les factures de leurs fournisseurs, particulièrement les plus vulnérables. Nous avons aussi lancé un appel aux différents donneurs d'ordre pour qu'ils n'annulent pas leurs événements, mais qu'ils les reportent plutôt. Qu'ils paient les prestations livrées avant mars et les frais engagés par les agences pour la préparation des événements qui ont été annulés. Ceci afin de permettre aux différents opérateurs de l'EIE de supporter l'impact de la crise.

Nous avons ensuite mis en place un comité de veille de crise (CVC) qui suit de très près la situation. En étroite collaboration avec un expert en études sectorielles et en stratégies de développement, le CVC a élaboré un plan de relance, qu'il a livré au Chef du Gouvernement, à divers ministères et aux grands donneurs d'ordres publics. Nous avons demandé à ces administrations de prendre en considération le plan de relance du GPPEM pour l'EIE dans l'élaboration du plan de relance économique nationale.

« Nous avons lancé un appel aux différents donneurs d'ordre pour qu'ils n'annulent pas leurs événements, mais qu'ils les reportent plutôt »

« Les professionnels de l'événementiel, patrons et employés, sont donc quasiment tous au chômage »

Pouvez-vous nous livrer des chiffres relatifs à la baisse d'activité du secteur de l'événementiel ?

Avant d'aboutir à notre plan de relance, nous avons établi les chiffres de l'événementiel, représentant le moteur qui donne vie à toute l'activité de l'écosystème de l'Industrie de l'Événementiel. Il est beaucoup plus important qu'il n'y paraît. 5000 entreprises/opérateurs composent cette industrie et emploient 90 mille salariés directement et 100 mille indirectement. Avec des retombées économiques de 63 milliards de dirhams, dont 38 en chiffre d'affaires direct (11.4 en devises), l'EIE représente 5% du PIB. Nous nous attendons à une baisse de 70% du chiffre d'affaires en 2020 par rapport à celui des années précédentes. Les pertes d'emplois ont été estimées à 150 mille et les faillites par centaines.

La reprise post-crise est-elle évidente ?

Elle ne peut l'être. Comme pour le tourisme, notre activité dépend étroitement de la possibilité de faire voyager les gens et les rassembler. Les experts disent que ceci ne peut être envisageable avant la découverte d'un vaccin. Je vous laisse imaginer le temps nécessaire à ceci.

Quels scénarios voyez-vous pour la reprise ?

Si nous devons nous référer à ce qui se passe ici et ailleurs, la perspective d'avenir n'est point optimiste. Néanmoins nous avons défini, dans notre plan de relance, une hypothèse décisive : le maintien de la commande publique. Elle est vitale pour l'EIE.

Le plan de relance du GPPEM comporte également 5 leviers : Il s'agit de la commande publique, la communication et la promotion, le sanitaire, le fisc et le social et enfin le bancaire. Ils se basent sur des mesures qui devront nous éviter le pire et ainsi sauver les entreprises et les emplois qui font vivre des milliers de familles.

La crise peut avoir une incidence limitée sur l'écosystème de l'industrie de l'événementiel, si le soutien du gouvernement en général, et celui du ministère du commerce et de l'industrie en particulier, sont réels et offerts le plus vite possible. D'un autre côté, l'organisation des événements peut être envisagée dans une forme digitale, avec une multitude de possibilités. Néanmoins, les événements « classiques » peuvent aussi être envisagés selon des conditions sanitaires strictes à établir en étroite collaboration avec les autorités compétentes.

A propos du GPPEM :

Le Groupement professionnel des prestataires de l'événementiel au Maroc (GPPEM) est une association qui regroupe les sociétés et les auto-entrepreneurs qui composent l'écosystème de

GPPEM

GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES PRESTATAIRES DE L'ÉVÉNEMENTIEL AU MAROC

l'événementiel. Elle représente aujourd'hui le porte-parole majeur du secteur. Le GPPEM a pour objectif de défendre les intérêts des organisateurs et des fournisseurs de manifestations et conférences au Maroc adhérents de l'association, et le développement de leurs capacités professionnelles, et en général mener toutes les activités juridiques, économiques et financières directement ou indirectement liées au domaine d'activité de l'association et visant à atteindre ses objectifs et son développement.

Le GPPEM regroupe les professionnels de l'événementiel de plusieurs villes du Royaume du Maroc : Agadir, Berkane, Casablanca, Fès, Laâynoue, Marrakech, Meknès, Mohammedia, Oujda, Rabat, Salé, Tanger, Tantan, Témara...

« 5000 entreprises composent cette industrie et emploient 90 milles salariés directement et 100 milles indirectement. Avec des retombées économiques de 63 milliards de dirhams, l'EIE représente 5% du PIB »



Enseignement français au Maroc

La crédibilité de «la mission» à rude épreuve

« Avec plus de vingt établissements, le Maroc est le pays qui abrite l'un des réseaux les plus denses au monde de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Ce que l'on appelle communément «la mission», jusque-là enseignement prestigieux, est aujourd'hui au cœur des polémiques, des crises et des protestations des parents, ce qui menace sérieusement l'attractivité des écoles françaises au Maroc.



■ B.Amenzou

Cette crise s'est aggravée durant cette période de pandémie du nouveau coronavirus Covid-19 qui a été à l'origine de la fermeture des écoles, de plusieurs autres chamboulements dans le processus d'apprentissage et du travail, de la perte des emplois et des dégâts dans le secteur économique. Lors de ce douloureux virage pandémique, les écoles françaises au Maroc, qui ont opté, à l'instar des autres établissements de l'enseignement public et privé, pour la formule de l'enseignement à distance, ont exigé la totalité des frais du troisième trimestre. Pour ce faire, ces écoles ont fait savoir aux parents que l'enseignement à distance n'est pas un enseignement de substitution ou de révision mais bien «la poursuite des apprentissages sous d'autres formes». L'implication des parents, reconvertis, malgré eux et avec leurs propres moyens, en enseignants pour accompagner leurs chérubins, n'a pas été prise en compte par les responsables des écoles françaises au Maroc. Bien plus, cette formule de maintien de contact pédagogique a été facturée à la place de l'ensemble des services pédagogiques et des cours théoriques et pratiques ainsi que d'autres accompagnements et activités parascolaires. Ce qui saute à l'œil nu c'est que les écoles françaises ont trouvé des reformulations à cette formule d'enseignement à distance pour justifier les frais demandés aux parents. Dans une note qui leur a été adressée, l'école souligne que «dès le début de la crise du Covid-19, l'ensemble des personnels de l'établissement se sont mobilisés pour mettre en place un dispositif de continuité

pédagogique permettant la poursuite des enseignements». Et d'appeler les parents à passer à la caisse. Quel que soit le niveau et quelle que soit la nature du contrat qui lie les parents à l'école pour la prise en charge de l'enfant, les responsables des écoles françaises ont exigé la totalité des frais du troisième trimestre.

Cas de force majeure pour l'école, mais aussi pour les parents

A ce propos, des juristes soulignent que le contrat ne serait pas honoré du côté de l'école et du coup les parents ne sont pas obligés de s'acquitter des frais d'un service non rendu par l'autre partie. Dans ce sillage, la question de «cas de force majeure», brandie dans ce cadre pour faire croire aux parents que cette interprétation du contrat ne tient pas, est aussi évoquée du côté des parents, dont certains ont perdu une partie ou la totalité de leur salaire. C'est dire que cette question de «cas de force majeure» s'applique sur les deux parties. Car, la force majeure désigne un événement à la fois imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté d'une personne. Juridiquement, la force majeure est susceptible de dégager une personne de sa responsabilité ou de la délier de ses engagements contractuels. Elle peut être reconnue aussi bien en matière contractuelle qu'en matière délictuelle (c'est-à-dire avec ou sans contrat). Ce qui est pratiquement le cas des parents ayant perdu une partie ou la totalité de leur salaire à cause de cette crise pandémique du Covid-19 et qui se sont retrouvés

dans l'impossibilité de payer les mêmes frais de l'école. De même, sans perdre d'emploi, les parents se sont retrouvés dans l'obligation d'accompagner leurs enfants en se reconvertissant en enseignants et en effectuant des transformations dans leur demeure pour adapter des chambres à des salles de cours permettant au chérubin de rester en contact avec ses professeurs. Tous ces sacrifices consentis par les parents n'ont pas été pris en compte par les écoles qui exigent la totalité des frais du troisième trimestre.

Colère des parents... collaboration altérée

Cette attitude a provoqué la colère des parents qui sont montés au créneau pour protester contre ces mesures jugées inappropriées. C'est le cas du collectif indépendant des parents d'élèves qui s'est instauré suite à la crise sanitaire générée par la pandémie du COVID 19 et qui compte des centaines de parents d'élèves scolarisés au sein des établissements, Lycée Français International Louis-Massignon –Casablanca, Lycée Français International André Malraux –Rabat, Lycée Français International –Agadir, Lycée Français International Le Détroit –Tanger, Lycée Français International Jean Charcot –El

Jadida, Lycée Français International Alphonse Daudet –Casablanca, Groupe Scolaire Jacques-Majorelle –Marrakech, Ecole OSUI Paul Pascon –Laâyoune, Ecole OSUI Odette du Puigaudeau–Dakhla et le Groupe Scolaire OSUI Eric Tabarly–Essaouira. Ce collectif souligne dans une lettre adressée au directeur Général MLF et OSUI que «les établissements de l'OSUI ne peuvent donc plus rendre aux élèves le service stipulé dans le contrat qui les lie aux parents. Un service payé par trimestre et qui prévoit qu'on accueille l'élève dans l'établissement pour un certain nombre d'heures par semaine afin de fournir la totalité de l'enseignement. Ce contrat, du fait de l'état de force majeure et jusqu'à la reprise d'une activité normale, n'est donc plus rempli de la part des dits établissements».

Demande de réduction de 50% des frais

Et d'attirer l'attention du responsable que «le maintien des conditions de frais de scolarité en l'état, en ces temps inédits, ne fera que créer une fracture de la relation de confiance entre l'établissement et les parents d'élèves, alors même que ces derniers sont toujours fait preuve d'une grande solidarité envers l'établissement, en assumant ces dernières

années de larges augmentations de frais de scolarité pour financer entre autres les investissements du réseau OSUI». Et pour que la solidarité ayant ponctué la communauté reste complète et réciproque, le collectif demande la mise en œuvre de mesures économiques suivantes : « Réduction de 50% des frais de scolarité du troisième trimestre (2019/2020) pour l'ensemble des familles valable pour les futurs trimestres en cas de deuxième vague de confinement. Suppression des augmentations des frais de scolarité pour les cinq prochaines années; les parents et familles ne seront pas en mesure d'honorer des engagements supplémentaires, au vu de la crise économique annoncée; Acquisition d'une solution de travail collaboratif et d'un enseignement à distance en parfaite adéquation avec les attentes des parents». La balle est maintenant dans le camp des responsables des écoles françaises au Maroc. Quoi qu'il en soit les relations entre les parents et ses écoles ne sont plus au beau fixe. Le facteur confiance serait ainsi altéré. Rappelons que pour l'année scolaire 2019-2020, les Français ne payaient «que» 14.000 dirhams en droits de première inscription contre 20.000 dirhams pour les Marocains et 23.000 dirhams pour les étrangers d'autres nationalités.

Lancement du centre d'appui aux compétences « BADIR Salé » en faveur des jeunes

Le centre d'appui aux compétences «BADIR Salé» en faveur des jeunes de la ville de Salé a été lancé par le Centre marocain pour l'innovation et l'entrepreneuriat social (MCISE), en partenariat avec l'Initiative nationale de développement humain (INDH) préfecture de Salé. Le centre «BADIR Salé» ambitionne de générer un impact durable, avec une approche de changement systémique en intégrant les bénéficiaires dans une véritable chaîne de valeur dynamique en proposant un programme visant le renforcement des compétences des jeunes de toutes les régions du Maroc, indique le MCISE dans un communiqué.



Pour son lancement, le MCISE et l'INDH ont choisi la ville de Salé pour répondre aux besoins grandissant dans la région et les communes limitrophes. Le programme du centre s'articule principalement autour du renforcement des compétences des jeunes et associations locales, l'accompagnement et l'incubation des jeunes porteurs d'idées ou de projets ainsi que les entrepreneurs tout en s'alignant avec l'ensemble des priorités de l'initiative. L'entrepreneuriat est au cœur des priorités de «BADIR Salé», visant la création d'un écosystème entrepreneurial. A cet effet, le centre accompagne les porteurs de projet de l'idée à la réa-

lisation et le pilotage de leurs projets. Il se veut ainsi être un incubateur de startups à travers un programme d'accompagnement pointu et adapté aux besoins des entrepreneurs. Cité par le communiqué, le président du MCISE Adnane Addioui a mis l'accent sur la collaboration avec l'INDH, soulignant qu'il s'agit d'un «partenariat très fructueux». Le centre «BADIR Salé», a-t-il affirmé, «vient appuyer le rôle du MCISE dans sa mission de trouver des solutions innovantes à chaque défi social de notre pays et renforcer davantage son action en faveur des jeunes et des porteurs de projets de la ville».

La Clinique périnatale Mohammed VI à Bamako

« Un joyau au grand bonheur des Maliens »

La Clinique périnatale Mohammed VI à Bamako, mise à la disposition des autorités maliennes dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, est un "joyau au grand bonheur de la population malienne", s'est réjoui dimanche, le ministre malien de la Santé et des Affaires Sociales, Michel Hamala Sidibé.

« C et hôpital ultramoderne, offert par le Royaume, est un merveilleux cadeau que nous recevons en ce mois béni de Ramadan. Il va énormément aider notre pays dans sa lutte farouche contre la Covid-19, mais aussi et surtout dans la prise en charge des mères et des enfants (couche vulnérable) que nous ne devons aucunement perdre de vue », a déclaré à la MAP, M. Sidibé à l'issue d'une visite à cette structure de santé.

« Au nom du président de la République, je remercie SM le Roi Mohammed VI pour ce don », a-t-il ajouté, notant qu'« en collaboration avec l'ambassadeur du Maroc, nous avons déjà entamé le processus de passation de l'hôpital à l'administration sanitaire du Mali ».

« Une fois ce processus terminé, nous allons immédiatement commencer l'exploitation de ce joyau au grand bonheur de la population malienne », a-t-il souligné.

Pour sa part, l'ambassadeur du Maroc à Bamako, Hassan Naciri a indiqué que « Sur hautes instructions Royales, nous nous sommes concertés sur le plan bilatéral maroco-malien, dès l'annonce de la mise à disposition du Mali de la Clinique périnatale Mohammed VI ».



Cette concertation a mobilisé du côté marocain, l'Ambassade du Royaume et la Fondation Mohammed VI pour le Développement durable, maître d'ouvrage, a-t-il expliqué.

Côté malien, il s'agit du ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale et du ministère de la Santé et des Affaires Sociales, selon M. Naciri.

Et de poursuivre que « Nous avons arrêté, dès le départ, une méthode de travail à l'effet d'agir sur deux volets essentiels d'opérationnalisation de la Clinique Mohammed VI à savoir: le volet matériel et le volet juridico-administratif ».

« À ce jour, la partie marocaine a achevé les préparatifs sur le terrain comme nous l'avons constaté de visu lors d'une visite avec le Ministre de la Santé et des Affaires sociales », a-t-il fait savoir, ajoutant que sur « le plan juridico-administratif, l'acte notarié-donation a été finalisé ».

Et en prélude à la passation, une équipe composée des deux parties a entamé, jeudi dernier, le processus d'inventaire, a-t-il ajouté. S'agissant d'un projet complexe à forte valeur ajoutée technologique, une formation à distance est en cours pour mieux outiller les cadres maliens qui auront la charge de veiller au bon fonctionnement de ce joyau architectural et sanitaire moderne, a souligné le diplomate marocain. Moderne et intégrée, cette clinique, réalisée par la Fondation Mohammed VI pour le développement durable sur une superficie globale de 5 hectares (don de l'État malien), dont 7.270 m² couverts, profitera grandement aux populations maliennes.

Tribune

Eid Al Fitr : une occasion pour une suspension rationnelle du confinement

■ Par Mohamed Chraïbi

Mohamed Chraïbi nous propose à travers cette tribune quelques pistes de réflexion pour un déconfinement, le jour venu, avec moins d'incertitudes. Pour cela, il propose de saisir l'occasion de l'Eid El Fitr pour faire un test grandeur nature, d'une durée limitée dont l'évaluation permettra de tenter un déconfinement général.

La réussite de l'opération sera une affaire de communication habile. Ainsi, il serait judicieux d'éviter de parler de déconfinement, mais de suspension du confinement et d'insister sur le fait que les résultats de cette expérience (largement dépendant du bon comportement des citoyens) seront déterminants dans la décision de déconfiner... Cette ébauche de plan ambitionne d'initier la réflexion en vue du déconfinement que devra être décrété dans un proche avenir. Enfin, M. Chraïbi insiste sur le fait que les décisions relatives à l'épidémie ne sont pas du ressort exclusif des autorités, mais que chaque citoyen devrait y contribuer dans la mesure de ses moyens.

Constat : Le confinement ne peut se prolonger indéfiniment pour des raisons évi-

dententes dont la moindre est la lassitude générale après deux mois de confinement qui peut entraîner des réactions du public difficilement contrôlables à l'occasion de l'Eid El Fitr.

Les conditions pour un déconfinement conforme aux recommandations des scientifiques (testing à large échelle, traçage des contacts, isolement des cas positifs) ne sont pas à notre portée.

De ces deux constats découle la nécessité de trouver une solution spécifique.

Eid el fitr peut être l'occasion d'une suspension du confinement limitée dans le temps (de l'après-midi de la veille au lendemain de l'Eid à minuit) et dans l'espace (soit à l'intérieur de chaque région soit dans un rayon de 100 km autour des grandes villes).

Cette suspension se ferait dans le respect des mesures barrières: port de masque obligatoire dans les espaces publics et règles allégées de distanciation physique.

La disposition principale serait la liberté de circulation à travers tout le pays pendant 3 jours à compter de la veille de l'Eid au profit du plus grand nombre avec la restriction spatiale sus mentionnée.

Mesures à mettre en place, celles ci concer-

nent principalement l'organisation des transports selon les principes suivants :

Transport en véhicules privés : nombre de passagers limité à 4 par véhicule avec port du masque pendant les trajets.

Transport ferroviaire: augmentation des fréquences de liaison dans les limites possibles ; capacité limitée à la moitié des sièges disponibles en temps normal ; obligation d'acheter les billets à l'avance aux guichets des gares et en ligne (directement sur la plateforme ONCF et toute autre application dédiée). Obligation d'achats de billets À/R. Fermeture des guichets et applications 3 jours avant l'Eid. Bien entendu, aucun de voyageur debout et port du masque obligatoire.

Transport routier : En plus des autocars disponibles en temps normal, il serait fait appel aux véhicules de transport touristique (des centaines de cars et minibus à l'arrêt depuis 2 mois) sur la base du volontariat. Ce qui procurera des revenus à ce secteur fortement impacté par la crise.

• Le nombre de sièges serait la moitié des sièges utilisables en temps normal.

• Pour les compagnies de transport importantes (type CTM) l'achat de billets se fera comme pour les trains de même que pour



Photo : Akil Ahmed Macao

les véhicules de transport touristique qui créeront une plateforme Commune spécialement dédiée à cette activité.

Pour les autres, les billets seraient vendus dans les gares routières. Un service d'ordre serait mis en place pour faire respecter les gestes de distanciation physiques. Le retour au confinement serait effectif à partir du 2nd jour de l'Eid à minuit. En plus de résoudre un problème ponctuel (permettre aux gens de fêter quasi dignement l'Eid El fitr et faire un break après plus de deux mois de confinement), cette suspension du confinement limité à 3 jours et dans des conditions encadrées constituerait un essai en vrai grandeur du Grand déconfinement qui sera nécessairement un jour décrété. Ses conséquences seront évaluées selon des critères prédéfinis permettant ainsi de décider la date et les modalités du grand déconfinement avec une incertitude largement réduite.

Deux piliers pour le modèle éducatif post-Covid-19

La connaissance scientifique et l'éducation renforçant la cohésion sociale

■ Propos recueillis par : Hassan Hermas-MAP

Le nouveau modèle éducatif d'après Covid-19 devra se baser sur deux piliers essentiels à savoir la connaissance scientifique globale et l'éducation renforçant la cohésion sociale, a indiqué l'expert en politiques éducatives, Houcine Zahidi.

Les expériences internationales confirment que la levée de l'état d'urgence sanitaire ne sera pas synonyme d'un « retour rapide à la situation normale », a relevé M. Zahidi qui est également Conseiller auprès du Chef de Gouvernement en éducation nationale et formation professionnelle.

Le retour se fera d'une manière progressive, selon des mesures préventives strictes, a fait remarquer l'acteur pédagogique, rappelant dans ce cadre l'appel de l'UNESCO à

l'ensemble des pays à entreprendre les différentes mesures nécessaires pour assurer la reprise des cours et garantir le droit d'apprentissage pour tous les élèves.

L'école marocaine est appelée, lors de la Période post Covid19, à consacrer une fois de nouveau les valeurs d'équité et d'égalité, a noté l'expert tout en mettant en garde contre la possibilité que cet arrêt temporaire d'enseignement en école pourrait causer une hausse du taux de la déperdition scolaire chez une grande partie des élèves et étudiants.

Pour remédier à cette situation, ce pédagogue souligne l'impératif de mettre en place un plan intégré garantissant une bonne gestion de la réouverture des établissements scolaires et le retour de l'ensemble des élèves aux cours sans exception aucune.

Ledit plan se focalise sur deux points essentiels à savoir la mobilisation sociale et l'appui éducatif en vue de réduire

les disparités en matière d'apprentissage entre apprenants, a-t-il poursuivi.

A cet égard, l'expert éducatif a relevé l'importance de l'adhésion de tous les acteurs dans le cadre de cette mobilisation sociale, à savoir les associations des mères, parents et tuteurs des élèves, les ONG œuvrant dans le domaine éducatif, les autorités locales outre le ministère de tutelle. L'école marocaine doit promouvoir son rôle d'insertion et de consécration de la cohésion sociale, a fait remarquer M. Zahidi appelant à cet égard à adopter un plan d'appui pédagogique et psychologique durant toute la moitié du semestre premier de la prochaine rentrée scolaire.

La pandémie a fait ressortir les valeurs de la solidarité, de la résistance et de l'entraide sociale chez les Marocains et ces principes doivent être inculqués chez les générations montantes, à travers les cursus scolaires dès leur jeune âge, a conclu cet expert en politiques éducatives.



Coronavirus: l'Europe poursuit son déconfinement

L'Europe poursuit lundi son lent retour «à la normale», avec une nouvelle levée des restrictions imposées en mars en raison du coronavirus, au moment où l'OMS se réunit, virtuellement à Genève, pour envisager la manière de gérer à l'avenir la pandémie.



Partout dans le monde, les autorités partagées entre crainte d'une deuxième vague et catastrophe économique tentent d'alléger un confinement aux conséquences parfois douloureuses.

Aux Etats-Unis, le débat fait rage entre les partisans d'une réouverture rapide de l'économie et ceux d'une ouverture lente et raisonnée pour tenter d'éviter une seconde vague d'infections. Selon le patron de la banque centrale américaine, Jerome Powell, dans tous les cas l'emploi devrait très durement souffrir et la première puissance mondiale endurer une profonde récession.

Il estime qu'un pic du taux de chômage à 20 ou 25% est probable, et que la chute du PIB des Etats-Unis au deuxième trimestre aux Etats-Unis sera «facilement dans les 20, les 30%». Rien de comparable toutefois, a-t-il affirmé, avec la Grande Dépression des années 30, parce que cette fois-ci les responsables économiques ne commettront pas les mêmes erreurs.

Les trois géants de l'automobile américaine reprennent la production lundi. Mais l'inquiétude reste grande sur les chaînes de montage où il est difficile de garder ses distances et d'éviter la propagation du coronavirus.

Les mauvaises nouvelles continuent de s'accumuler pour d'autres économies.

La troisième du monde, le Japon, est entrée en récession, avec un deuxième trimestre de contraction d'affilée du produit intérieur brut entre janvier et mars, alors que la crise du coronavirus commençait à frapper, selon des données publiées lundi par le gouvernement.

L'Italie, un des pays les plus touchés dans le monde depuis le début de l'épidémie de Covid-19, débute lundi la «phase 2» de son déconfinement avec la réouverture des commerces, cafés et terrasses.

Le pays, premier dans le monde à avoir adopté un confinement total de sa population, profite depuis le 4 mai d'un peu de liberté retrouvée, à la faveur d'une première levée partielle de restrictions.

Symbole fort dans ce pays catholique, la basilique Saint-Pierre rouvre ses portes lundi aux visiteurs, mais les fidèles devront encore patienter pour y entendre la messe. Celle-ci aura en revanche bien lieu lundi

en milieu de journée au «Duomo», la majestueuse cathédrale de Milan, au coeur de la Lombardie, durement éprouvée par l'épidémie. Autre monument célèbre à rouvrir ses portes, l'Acropole d'Athènes retrouve lundi ses visiteurs comme tous les sites archéologiques en Grèce, avant le retour espéré des touristes, essentiels à l'économie du pays. Les écoles secondaires rouvrent également leurs portes lundi en Grèce. Les écoliers français des classes de cinquième et sixième retrouvent eux-aussi lundi les bancs de l'école, mais seulement dans les régions les moins touchées par l'épidémie. La Belgique voisine rouvre également ses écoles.

Et du Portugal, à l'Azerbaïdjan en passant par le Danemark, l'Irlande ou l'Allemagne, plusieurs pays européens rouvrent leurs restaurants, cafés et terrasses, dont les fameux Biergarten, les brasseries en plein air de Bavière.

Les Allemands ont déjà eu le privilège ce weekend de retrouver leur «Fussball» avec la reprise du championnat national, la Bundesliga, première du genre à reprendre en temps de pandémie. La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 313.611 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles dimanche à 19h00 GMT.

En Espagne, durement frappée (27.650 morts) et entrée dans un déconfinement progressif, le nombre quotidien de décès est tombé sous la barre des cent pour la première fois depuis deux mois.

De quoi renforcer la volonté de certains Allemands d'obtenir enfin le droit de profiter de leur résidence secondaire sous le soleil de l'île de Majorque.

Depuis fin avril, plusieurs centaines d'entre eux ont envoyé des lettres souvent incendiaires demandant à l'archipel des Baléares, où se trouve Majorque, de permettre aux propriétaires étrangers de venir, ce que Madrid refuse toujours, en dépit du poids économique des milliers d'Allemands installés aux Baléares.

Eviter la propagation sera l'un des enjeux majeurs de discussions qui débutent lundi au sein de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). (AFP)

En pleine tensions sino-américaines

Réunion internationale virtuelle à l'OMS

Les 194 pays de l'OMS devaient se réunir ce lundi virtuellement pour la première fois de son histoire afin de débattre de la réponse internationale à la pandémie, avec les tensions sino-américaines et les discussions sur Taïwan et les vaccins comme sujets de friction.

De nombreux chefs d'Etat, de gouvernements et de ministres doivent prendre la parole à l'occasion de cette Assemblée mondiale de la santé, organe décisionnel de l'agence onusienne, qui s'ouvre à 12h00 (10h00 GMT), et doit s'achever le lendemain à la mi-journée.

Malgré l'escalade des tensions entre Washington et Pékin, les pays espèrent adopter par consensus une longue résolution portée par l'UE. Elle demande de lancer «au plus tôt (...) un processus d'évaluation» pour examiner la riposte sanitaire internationale et les mesures prises par l'OMS face à la pandémie.

Le texte appelle aussi l'OMS à «collaborer étroitement avec l'Organisation mondiale de la santé animale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et les pays (...) en vue d'identifier la source zoonotique du virus et de déterminer par quelle voie il s'est introduit dans la population humaine, (...) notamment moyennant des missions scientifiques et des missions de collaboration sur le terrain».

Il réclame également «l'accès universel, rapide et équitable de tous les produits (...) nécessaires à la riposte contre la pandémie», et souligne le rôle d'une «vaccination à grande échelle contre le Covid-19, en tant que bien public mondial, pour prévenir, endiguer et éliminer la transmission afin de mettre un terme à la pandémie».

«Un accord informel a été marqué pour adopter la résolution par consensus. Ce sera un résultat important parce que l'OMS sera le premier forum mondial à se retrouver de manière unanime sur un texte», a indiqué une source diplomatique européenne. Selon cette source, même les questions «difficiles» y sont abordées, y compris l'origine du virus et la réforme de l'OMS, réclamée à grands cris par les Etats-Unis.

«Aucun sujet n'a été évité» dans la résolution, qu'il s'agisse notamment de «continuer à réformer l'OMS et notamment ses capacités qui se sont révélées insuffisantes pour prévenir une crise de cette ampleur», a assuré la même source européenne à l'AFP.

«J'espère que nous pourrions nous joindre au consensus», a déclaré vendredi l'ambassadeur américain à l'ONU à Genève, Andrew Bremberg.

Washington, qui accuse Pékin d'avoir dissimulé l'ampleur de l'épidémie, est engagé dans un bras de fer avec l'OMS, accusée par le président américain Donald Trump de s'être «plantée» dans la gestion de la pandémie en s'alignant sur la position chinoise. Il a dans la foulée suspendu la contribution américaine à l'OMS.

Réforme institutionnelle, Taïwan, accès aux vaccins, envoi d'experts en Chine... Les sujets qui fâchent ne manquent pas, mais la question de l'origine du virus reste le point central de la guerre des mots sino-américaine. Les Etats-Unis réclament une enquête sur le sujet, tout comme l'Australie, et soupçonnent Pékin d'avoir caché un accident de laboratoire qui aurait été à l'origine de la pandémie.

Washington accuse désormais la Chine de tenter de pirater la recherche américaine sur un vaccin, en pleine rivalité américano-européenne sur un futur vaccin. Et le président américain Donald Trump a menacé de «couper toute relation» avec Pékin. Parallèlement, le gouvernement américain estime que l'OMS a négligé une alerte précoce venue de Taïwan sur la gravité du coronavirus - ce que dément l'agence onusienne. Et les Etats-Unis, soutenus par certains pays, ont appelé l'OMS à «inviter Taïwan» à l'AMS, malgré l'opposition de la Chine.

Or, après avoir bénéficié d'un statut d'observateur, Taïwan a été exclue de l'OMS en 2016, année de l'arrivée au pouvoir de Tsai Ing-wen. La présidente refuse de reconnaître le principe de l'unité de l'île et de la Chine continentale au sein d'un même pays.

A Genève, l'OMS assure que c'est aux seuls Etats membres que revient la décision d'accepter ou pas Taïwan. Reste à savoir si un pays va appeler à un vote.

S'il venait à y avoir un vote, cela «torpillerait» le fonctionnement même de l'assemblée en raison des problèmes logistiques qu'il poserait, a commenté une source diplomatique. (AFP)

La France, terre prisée des présumés génocidaires rwandais

Un «coup de tonnerre» et beaucoup de «questions»: l'arrestation du «financier» du génocide rwandais près de Paris a jeté une lumière crue sur la présence ancienne et la traque tardive de présumés génocidaires en France, qui resta jusqu'au bout l'allié du dernier régime hutu du Rwanda.

«C'est un coup de tonnerre ! Kabuga arrêté, et arrêté en France! Cela fait 26 ans que Kabuga se cache...», lâche samedi le souffle coupé Alain Gauthier, 71 ans, cofondateur du Collectif des Parties Civiles pour le Rwanda (CPCR).

Félicien Kabuga, 84 ans, fut l'une des pièce-maîtresse du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, en mettant sa fortune et ses réseaux au service du financement des tueries, selon l'acte d'accusation de la justice internationale.

Alain Gauthier et son épouse franco-rwandaise Dafroza - qui a perdu plusieurs membres de sa famille dans le génocide - ont commencé il y a 23 ans un travail solitaire et colossal en quête de justice. En 2001, ils ont cofondé le CPCR, avec l'objectif «de déférer devant la justice française les personnes soupçonnées d'avoir participé au génocide» et «qui ont trouvé un accueil souvent trop complaisant sur le sol français».

Les zones d'ombres sur le rôle de Paris avant, pendant et après ce génocide - qui fit selon l'ONU au moins 800.000 morts d'avril à juillet 1994, essentiellement au sein de la minorité tutsi mais aussi parmi les Hutu modérés - restent une source récurrente de polémique en

France. Parmi les points les plus disputés figurent l'ampleur de l'assistance militaire apportée par la France au régime du président hutu rwandais Juvénal Habyarimana de 1990 à 1994 et les circonstances de l'attentat qui lui coûta la vie le 6 avril 1994, élément déclencheur du génocide.

En avril 2019, le président français Emmanuel Macron a annoncé l'ouverture des archives françaises concernant le Rwanda entre 1990 et 1994 à une commission d'historiens et un renforcement des moyens judiciaires pour poursuivre d'éventuels génocidaires qui se trouveraient en France.

Ce volet est sensible car plusieurs personnes soupçonnées par Kigali d'avoir joué un rôle résident en France, comme par exemple Agathe Kanziga, veuve de Juvénal Habyarimana, que la justice française a refusé d'extrader en 2011. Elle est souvent présentée comme l'une des dirigeantes de l'«akazu», le premier cercle du pouvoir hutu qui, selon ses accusateurs, a planifié et mis en oeuvre le génocide.

Depuis une vingtaine d'années, le couple Gauthier a transmis à la justice des informations sur «une trentaine de cas» de génocidaires présumés réfugiés en France. Ces procédures ont abouti à trois condamnations et plusieurs non-lieux. Les enquêtes - une trentaine - ont été longues et souvent tardives.

Pour Pierre Nsanzimana, président d'Ibuka France, association de soutien aux victimes du génocide, l'arrestation de Kabuga, «c'est vraiment une nouvelle énorme pour les rescapés». «Mais ça ne nous empêche pas de nous poser

des questions sur les protections qu'il a pu avoir et sur le fait qu'il soit en France depuis si longtemps».

Florent Piton, chercheur à l'université de Paris, spécialiste de l'histoire du Rwanda, souligne que «l'arrivée de proches de l'ancien régime en France est lié à l'existence de réseaux antérieurs». «Je ne sais pas si on peut dire que la France a été une terre d'asile, mais elle a été une terre prisée des génocidaires présumés, comme la Belgique, parce qu'il existait des liens institutionnels antérieurs».

«La France, au moment du génocide, a accueilli sur son sol des personnalités qui ont été montrées du doigt, comme Agathe Habyarimana, qui est partie dans le premier avion qui a décollé de Kigali», poursuit-il. Mais, nuance-t-il, «l'entrave à la justice ne passe pas forcément par une volonté politique, elle tient aux moyens qu'on lui donne». «En France, on a vu une différence, avec une accélération des enquêtes, au moment de la création du pôle «crimes contre l'humanité» en 2012», relève-t-il. «Les enquêtes sont évidemment facilitées par le fait que les relations entre Paris et Kigali sont aujourd'hui plus fluides».

Mais Alain Gauthier interpelle: «Comment se fait-il qu'il ait fallu attendre 2018 pour que le parquet de sa propre initiative finisse par arrêter une personne soupçonnée d'avoir participé au génocide?».

«Ce n'est pas normal qu'il nous ait fallu 25 ans et que tous les dossiers qui sont sur les bureaux des juges jusqu'à l'année dernière sont des dossiers que nous avons apportés», assène-t-il.

Contacté par l'AFP, un ancien enquêteur de la gendar-

merie française explique sous couvert d'anonymat pourquoi ces enquêtes sont si difficiles: «Nous recherchions des suspects en fuite, qui avaient changé d'identité, qui bougeaient tout le temps et pour certains avaient beaucoup de ressources».

«Pour Félicien Kabuga (recherché depuis 1997), nous avions une photo vieille de 17 ans. Il y a environ six ans, son épouse vivait en Belgique, lui a été localisé successivement au Congo-Kinshasa, au Kenya», raconte-t-il. «On a eu plusieurs fois des informations le situant en France. On a tenté de l'interpeller à Paris un soir de Noël, il y a quelques années, mais sans succès».

«C'est quand même remarquable que la France l'ait arrêté: il y avait depuis des années une notice rouge d'Interpol le concernant et tous les autres pays où il est passé ont échoué», note-t-il.

Pour François Graner, de l'association Survie, l'arrestation de Kabuga est «un très bon signe d'activité de la justice et de la gendarmerie françaises». Mais elle «pose la question des soutiens français dont bénéficient ces présumés génocidaires».

«Pourquoi la justice pénale ne s'intéresse pas plus à Agathe Kanziga, alors que la justice administrative (française) a établi un rôle grave au point qu'il était impossible de lui donner l'asile?», interroge-t-il.

La France n'a jamais extradé aucun suspect de génocide au Rwanda. La veuve Habyarimana, installée dans un petit pavillon en région parisienne, «sans papiers mais pas expulsable» selon son avocat, a saisi la Cour européenne des droits de l'Homme. (AFP)

Afghanistan: le président et son rival signent un accord de partage du pouvoir



Le président afghan Ashraf Ghani et son rival, Abdullah Abdullah, ont signé dimanche un accord de partage du pouvoir, après des mois d'une querelle qui a plongé le pays dans une crise politique et retardé l'ouverture de négociations de paix inédites avec les talibans. L'accord prévoit que M. Abdullah prenne la tête de ces pourparlers. Le président Ghani a estimé qu'il s'agissait là d'un « jour historique » pour son pays et assuré que l'accord avait été trouvé sans l'aide d'une médiation internationale. « Dans les jours qui viennent, j'espère qu'avec l'unité et la coopération nous parviendrons d'abord à obtenir un cessez-le-feu » (avec les talibans) « puis à une paix durable », a-t-il dit, en s'adressant à M. Abdullah lors de la cérémonie de signature. M. Abdullah a pour sa part indiqué que l'accord prévoit la formation « d'une administration plus inclusive, plus fiable et plus compétente ». « Il intervient à un moment difficile, où nous devons affronter de sérieuses menaces », a-t-il ajouté, sur son compte Twitter. L'Afghanistan connaît une recrudescence des violences, en particulier avec l'attaque d'une maternité à Kaboul la semaine dernière qui a fait 24 morts dont des nouveau-nés, malgré la signature fin février d'un accord entre les talibans et les Etats-Unis prévoyant le départ de toutes les troupes étrangères du pays d'ici mi-2021. Le pays affronte en outre une propagation rapide du Covid-19.

« Le Dr Abdullah conduira la commission de réconciliation nationale et des membres de son équipe seront inclus dans le cabinet », a tweeté Sediq Sediqqi, porte-parole de M. Ghani. Selon Fraidoon Khawzoon, porte-parole de M. Abdullah, l'accord prévoit que celui-ci obtienne la moitié du cabinet et des postes de gouverneurs provinciaux. L'objectif est d'atteindre « le but final du peuple afghan, c'est-à-dire la paix », a ajouté M. Khawzoon. Des photos publiées par le palais présidentiel montrent MM. Abdullah et Ghani assis côte à côte pour une cérémonie de signature, entourés de personnalités afghanes dont l'ancien président Hamid Karzai. Dans un communiqué, le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg a salué cette initiative. « Je salue la décision prise par les dirigeants politiques afghans de résoudre leurs différends et de former un gouvernement inclusif », a déclaré M. Stoltenberg. Ex-numéro 2 de l'exécutif aux termes d'un précédent accord de partage du pouvoir avec M. Ghani, M. Abdullah avait perdu son poste après sa défaite face au chef de l'Etat à l'élection présidentielle de septembre — dont les résultats définitifs n'ont été annoncés qu'en février après 16.500 plaintes pour irrégularités. Mais M. Abdullah s'était déclaré président le 9 mars en même temps que M. Ghani, un ex-économiste de la Banque mondiale reconnu par la communauté internationale. Washington avait alors fait pression pour

résoudre cette crise afin de pouvoir démarrer des négociations entre Kaboul et les talibans, annonçant même la réduction immédiate d'un milliard de dollars d'aide à l'Afghanistan, menace de poids pour ce pays pauvre au PIB d'à peine 20 milliards de dollars. Le 1er mai, Abdullah Abdullah avait annoncé un « accord provisoire » avec Ashraf Ghani. L'accord de dimanche pourrait aider l'Afghanistan à s'extirper de cette impasse politique. « Ce qui est attendu maintenant, c'est que ces dirigeants résolvent les problèmes qu'affronte l'Afghanistan, comme le coronavirus et les pourparlers de paix avec les talibans », a expliqué à l'AFP Sayed Nasir Musawi, analyste politique à Kaboul. L'accord place M. Abdullah à la tête de futurs pourparlers avec les talibans qui ont déjà conclu, le 29 février, un accord historique avec Washington, ouvrant la voie à un retrait des forces étrangères du pays après près de 19 années de guerre. Les insurgés se sont engagés en retour à ne pas attaquer les forces étrangères. Mais des combats ont continué de faire rage entre les talibans et les forces afghanes. Les négociations de paix directes inédites entre les insurgés et le gouvernement afghan, censées débiter il y a plus de deux mois, sont jusqu'ici restées lettre morte. La semaine dernière, le bain de sang à la maternité de Kaboul a poussé M. Ghani à ordonner la reprise des opérations offensives contre les talibans. Ces derniers ont nié toute responsabilité dans cette attaque, pour laquelle les Etats-Unis ont incriminé le groupe jihadiste Etat islamique. (AFP)

Hongrie Viktor Orbán sur le point d'abandonner ses « pouvoirs spéciaux »

■ Nabil El Bousaadi

« **L'**ordre juridique spécial que nous avons établi en Hongrie a permis au gouvernement et à son chef de prendre rapidement des décisions graves et difficiles en raison de l'épidémie (...) Cet ordre juridique spécial que nous avons établi... a permis au gouvernement et à son chef de prendre rapidement des décisions graves et difficiles en raison de l'épidémie (...) Tout le monde aura bientôt la possibilité de présenter des excuses à la Hongrie pour les accusations infondées adressées à son encontre ». C'est en ces termes que, lors d'une conférence de presse donnée conjointement avec le président serbe Aleksandar Vucic, le Premier ministre hongrois Viktor Orbán, souverainiste, en déplacement en Serbie, a annoncé qu'il sera mis fin à la législation d'urgence qui lui avait accordé le pouvoir de gouverner par décret pendant la pandémie. Pour rappel, lors de son adoption le 30 mars dernier, cette disposition controversée mise en place à l'effet de lutter contre le nouveau coronavirus et accordant au Premier ministre le pouvoir de gouverner par décret jusqu'à la fin de la pandémie, avait suscité bien des remous tant à l'intérieur de la Hongrie qu'au sein de l'Union européenne et bien des critiques à l'endroit d'un Premier ministre accusé de profiter de la crise pour affaiblir davantage une démocratie bien mise à mal depuis son arrivée au pouvoir il y a dix ans et très régulièrement épinglé, depuis lors, par diverses organisations de défense des droits de l'Homme. Budapest qui a toujours vigoureusement rejeté ces critiques a tenu à rappeler que l'état d'urgence serait levé dès la fin de la pandémie.

Or, d'une part, pas plus tard que la semaine dernière, Freedom House, une ONG américaine, a retiré la Hongrie de la liste des Etats « démocratiques » et classée comme « régime hybride » alors que, d'autre part, des hongrois ont été interpellés par la police, en vertu d'une nouvelle infraction instaurée fin mars, pour avoir critiqué, sur les réseaux sociaux, la gestion de la pandémie par les pouvoirs publics. Andras, un hongrois de 64 ans en a fait les frais lorsqu'il s'est permis, sur son compte Facebook, de critiquer la politique menée par le Premier ministre pendant cette pandémie et de le traiter de dictateur. Après quelques heures de garde-à-vue au commissariat, l'intéressé a échappé, de justesse, à la peine de cinq années d'emprisonnement qui menace, désormais, « tout propagateur de 'fake-news' portant sur l'épidémie ou sur les mesures prises par le gouvernement ». Le maire de la ville de Mohacs, affilié à un parti d'opposition, a, quant à lui, eu beaucoup moins de chances puisqu'il est officiellement poursuivi pour « menaces à l'ordre public » après avoir annoncé, au tout début de la pandémie, que, dans sa commune, près d'une centaine de personnes auraient probablement été contaminées au cours d'une cérémonie de mariage. Jeudi, la Commission européenne a souhaité que la Hongrie accusée, depuis Septembre 2018, d'avoir violé les valeurs fondamentales de l'UE « revienne dans le club des pays incontestablement démocratiques ». Enfin, si rien n'indique, pour l'heure, qu'à l'issue de cette pandémie Viktor Orbán va modifier quoique ce soit dans sa façon populiste de gérer le pays, attendons pour voir...

RDC: en Ituri, les massacres continuent loin de Kinshasa

La province de l'Ituri dans le nord-est de la République démocratique du Congo a été dimanche le théâtre d'une nouvelle tuerie d'au moins 20 civils, qui viennent s'ajouter aux près de 1.000 victimes et aux dizaines de milliers de déplacés depuis décembre 2017. Des hommes, des femmes et des enfants ont été massacrés en pleine nuit avec différentes armes, dont des machettes, par les assaillants dans cette province où quelques notables dénoncent l'indifférence des autorités de Kinshasa à 2.000 km de là. « Nous enregistrons pour le moment 20 personnes tuées et 17 autres blessées dont certaines ont été admises à l'hôpital », a déclaré à un correspondant de l'AFP l'Administrateur du territoire de Djugu, Adel Alingi. Une autre source au sein de l'administration locale avance un bilan de 22 victimes, dont « huit hommes, sept femmes, les autres sont des enfants ». « Les victimes sont de tous âges confondus, enfants, jeunes, femmes et vieillards, tués à la machette, au couteau, avec des armes à feu », confirme un chef coutumier, Pilo Mulindro, joint par le correspondant de l'AFP.

Une photo d'enfants découpés en morceaux a circulé plusieurs fois sur Twitter. Au moins 274 personnes ont été massacrées et 200.000 autres ont fui les violences depuis le début de l'année, a estimé l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) le 8 mai. Le 10 janvier, un rapport conjoint de la Mission des Nations Unies au Congo (Monusco) et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme recensait au moins 701 personnes tuées depuis fin 2017. « Nous avons pu confirmer les crimes contre l'humanité », avait déclaré la Haute commissaire aux droits de l'homme Michèle Bachelet en visite en Ituri le 23 janvier. Les tueries sont attribuées à une milice ethnico-religieuse, la Coopérative pour le développement du Congo (Codeco). La Codeco prétend défendre les intérêts d'une communauté, les Lendu, majoritairement agriculteurs. Les victimes sont en majorité des membres de la communauté hema, principalement agriculteurs et commerçants. C'est ce qui s'est passé dimanche: les miliciens ont attaqué une chefferie hema, a détaillé l'administrateur du territoire. Les assaillants

venaient d'un territoire lendu, a indiqué une source de la société civile, Charité Banza. Les violences ont lieu en territoire de Djugu, où les villages et les terres des deux communautés sont imbriqués les uns dans les autres. « Nous avons poursuivi ces hors-la-loi », assure un porte-parole de l'armée congolaise, qui dénonce « les actes terroristes et génocidaires » des Codeco. « C'est une milice émanant de la population civile. Ils se retirent dans leur communauté » après leurs tueries, ajoute ce porte-parole, le lieutenant Jules Ngongo, joint par l'AFP. « Aucune armée au monde ne peut être partout dans une zone comme Djugu », affirme-t-il en demandant à la population de collaborer avec l'armée par des systèmes d'alerte. Le territoire de Djugu s'étend sur un peu plus de 8.000 km². Deux bataillons onusiens sont également présents dans la province de l'Ituri. Ils ont été renforcés par des « forces spéciales de réserve uruguayennes », avait indiqué la Monusco le 28 avril. « La mission de ces Casques bleus est de venir en appui à la police congolaise et à l'armée congolaise pour sécuriser les populations de

plusieurs entités victimes des exactions des miliciens », précisait la Monusco. Les Casques bleus font des patrouilles et ont évacué des soldats congolais blessés la semaine dernière. Cette semaine, des parlementaires de l'Ituri ont rencontré les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat pour les interpeller sur la situation sécuritaire dans leur province. Entre 1999 et 2003, des dizaines de milliers de personnes avaient été tuées en Ituri dans un conflit entre des milices hema et lendu. Les violences ont repris fin 2017. Contrairement à la guerre de 1999-2003, la communauté hema n'a pas reconstitué de milices pour répondre aux violences attribuées à la Codeco. La communauté hema « dans sa majorité, s'est jusqu'ici abstenue de lancer des représailles », avait souligné la Haute commissaire aux droits de l'homme lors de sa visite en janvier. Récemment sorti de prison après avoir purgé sa peine prononcée par la Cour pénale internationale (CPI), un ancien chef de guerre actif en Ituri, Thomas Lubanga, a appelé ses « frères » du Codeco « à arrêter leur entreprise criminelle ». (AFP)

ANNONCES
LÉGALES

Royaume du Maroc
Ministère de la justice
Cour d'appel de commerce
De Casablanca
Tribunal de commerce
De Casablanca
DOSSIER N° :129828
CP N° : 9091

Cession de fonds de commerce

Par
MONSIEUR AGALMOS Brahim
À
Monsieur SAOUA Hamid

Le fonds de commerce sis à Casablanca, Angle rue de Soulac et rue de Saint Laurent non inscrit au registre de commerce de Casablanca.

Les oppositions seront reçues au secrétariat-greffe du tribunal de commerce (service du registre du commerce dans les quinze jours au plus tard après la deuxième insertion.

Royaume du Maroc
Ministère de la justice
Cour d'appel de commerce
De Casablanca
Tribunal de commerce
De Casablanca
DOSSIER N° :129732
CP N° : 8792

Cession de fonds de commerce

Par
MONSIEUR AHEDDARE
ABDE EL HADI
À
Monsieur BOUTGLLAT
Abderrahim

Le fonds de commerce sis à Casablanca, Derb Foukara, rue 21 N° 22 au registre de commerce de Casablanca sous le N° 427866.

Les oppositions seront reçues au secrétariat-greffe du tribunal de commerce (service du registre du commerce dans les quinze jours au plus tard après la deuxième insertion.

Royaume du Maroc
Ministère de la justice
Cour d'appel de commerce
De Casablanca
Tribunal de commerce
De Casablanca
DOSSIER N° :129734
CP N° : 8791

Cession de fonds de commerce

Par
MONSIEUR HAMMOUDA
Lahoussaine
À
Monsieur Hassan MAALOU
Mr Moussa EL KARMOUCHI

Le fonds de commerce sis à Casablanca, 8 Bis Bloc 2 Cité Djema, immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le N° 434772.

Les oppositions seront reçues au secrétariat-greffe du tribunal de commerce (service du registre du commerce dans les quinze jours au plus tard après la deuxième insertion.

« SEMCORPO »
SARL Ass Un
SIEGE SOCIAL :
61, Avenue Lalla Yacout
Angle Mustapha El Maani
Etage 2 N°62 -Casablanca-

Constitution de société à responsabilité limitée

I- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Casablanca du 09 Mars 2020, il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : « SEMCORPO » S.A.R.L Ass Un
- Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
- Conseil de Gestion.
- Siège Social: 61, Avenue Lalla Yacout Angle Mustapha El Maani Etage 2 N°62 -Casablanca-
- Durée : 99 années
- Capital : Le Capital est fixé à la somme de 10.000,00 DHS divisé en 100 Parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :

- Mr. MOHAMED EL MEZOUAR: 100 Parts
- Année Sociale :
Du 1er Janvier au 31 Décembre.
- Gérance : Mr. MOHAMED EL MEZOUAR est désigné Gérant de la société pour une durée illimitée.
- Bénéfice : Après prélèvement de la réserve légale, le surplus est affecté suivant la décision des associés.

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le : 12 Mai 2020 sous Numéro 734855.

III- La société a été Immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le N° 460801.

Pour Extraire et Mention

« FIDACTIVE »
SARL A.U
Département Juridique
Siège social :
N° 545, N° 3&4 2ème étage
Hay Mohammadi, AGADIR
Email :
fidactivecontacts@yahoo.fr
RC N° : 5481

Résiliation de contrat de Gérance Libre

Entre les sociétés :
«ALOUMNYA PP»
RC N°20789
&
MAMAMIA
RC n° 39807

1) Au terme d'un acte sous-seing privé daté à Agadir, le 19/03/2020, il a été décidé ce qui suit :
La résiliation du contrat de la gérance libre, du fonds de commerce conclu le 21.02.2019 entre les sociétés : ALOUMNYA PP RC n°20789 et la société MAMAMIA RC n° 39807, concernant l'exploitation de Restaurant connu sous la dénomination de « DELIZIA », sis à MAGASIN N° 21 ET 21 A ANGLE BD HASSAN II ET RUE DE MADRID AGADIR, à partir du 30/04/2020.

Pour extrait et mention
La gérance

APPELS
D'OFFRES

Royaume du Maroc
Office national de l'électricité et de l'eau potable
Branche eau
Direction régional de l'Oriental
Avis rectificatif n° 1
du 13/05/2020
Relatif à l'avis des AO
publié le 07 et 08/05/2020

Objets :
- Modification du n° de l'opération relative à l'entretien sur réseau de distribution d'eau potable aux centres Guercif, Taddart, Mezguitem, Saka et douars limitrophe (Province Guercif)-
Il est porté à la connaissance des entreprises concernées par l'appel d'offre cité ci-dessus, que l'avis d'appel d'offre publié au niveau des journaux, LE MATIN, ASSAHRAA ALMAGHRIBIYA, AL BAYANE, ALAHADATH ALMAGHRIBIYA, le 07/05/2020 et le 08/05/2020 est corrigé comme suit :

- Remplacer :
- Avis d'appels d'offres ouverts - N° : 52 A 55DR6/2020
Par :

- Avis d'appels d'offres ouverts - N° : 53 A 56DR6/2020
- Et remplacer :
- AO 52 DR6/2020 : entretien sur réseau de distribution d'eau potable aux centres Guercif, Taddart, Mezguitem, Saka et douars limitrophe (Province Guercif)-
Par :

- AO 56 DR6/2020 : entretien sur réseau de distribution d'eau potable aux centres Guercif, Taddart, Mezguitem, Saka et douars limitrophe (Province Guercif)-
- Et remplacer :

N° AO 52DR6/2020
Estimations du coût des prestations (DHS TTC) : 1 200 000,00
Montants du cautionnement provisoire (DHS) : 12 000,00
Par :
N° AO 56DR6/2020
Estimations du coût des prestations (DHS TTC) : 720 000,00
Montants du cautionnement provisoire (DHS) : 7 200,00.

Office national de l'électricité et de l'eau potable
(ONEE) Branche Eau
Direction régionale de l'oriental
Avis d'appels d'offres ouverts
- N° :57A62 DR6/2020

La Direction Régionale de l'Oriental de l'ONEE-Branche Eau, sise à Oujdalance les présents appels d'offres qui concernent :
•AO 57DR6/2020 : CONTRÔLE REGLEMENTAIRE DES APPAREILS DE LEVAGE ET A PRESSION DE GAZ ET DE VAPEUR DE LA DIRECTION REGIONAL DE L'ORIENTAL
•AO 58DR6/2020 : Travaux d'AEP des douars frontaliers relevant de la région de l'Oriental (lot 2) : AEP des douars de Ouled sidi abdelhakem (centre Doughmania) - Lot LE.
•AO 59DR6/2020 : Maintenance des appareils de recherches de fuites et des enregistreurs de débit et pression de la Direction Régionale de l'Oriental
•AO 60DR6/2020 : Maintenance et réparation des fuites sur conduites d'adduction au niveau de la production de Guercif.
•AO 61 DR6/2020 : Recherche et réparation des fuites aux centres relevant de l'agence de service de Berkane
•AO 62 DR6/2020 :Recherche et réparation des fuites au niveau des centres de Nador, Zaio, Selouane, Taouima, Bni Nsar, Zeghanghan, Jaadar, Ihaddaden Al Arouit et Kariat Arakmanne relevant de l'Agence de service de Nador
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Les consultations 60, 61 et 62 DR6/2020 sont ouvertes uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise

L'estimation des coûts des prestations et les montants des cautionnements provisoires sont comme suit :
N° AO : 57DR6/2020
Estimations du coût des prestations (DHS TTC) : 364 000,00
Montants du cautionnement provisoire (DHS) : 3 640,00

soire (DHS) : 3 700,00
N° AO : 58DR6/2020
Estimations du coût des prestations (DHS TTC) : 2 400 000,00
Montants du cautionnement provisoire (DHS) : 24000,00
N° AO : 59DR6/2020
Estimations du coût des prestations (DHS TTC) : 465 072,00
Montants du cautionnement provisoire (DHS) : 4 700,00
N° AO : 60DR6/2020
Estimations du coût des prestations (DHS TTC) : 360 000,00
Montants du cautionnement provisoire (DHS) : 3600,00
N° AO : 61DR6/2020
Estimations du coût des prestations (DHS TTC) : 540 000,00
Montants du cautionnement provisoire (DHS) : 5 400,00
N° AO : 62DR6/2020
Estimations du coût des prestations (DHS TTC) : 1 380 012,00
Montants du cautionnement provisoire (DHS) : 13 900,00
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : http://www.onep.ma/ (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :
https://www.marchespublics.gov.ma/

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de l'Oriental de l'ONEE-Branche eau, Place 18 Mars 2003 Oujda avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de l'Oriental de l'ONEE-Branche eau, Place 18 Mars 2003 Oujda.
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Royaume du Maroc
Ministère de l'éducation nationale, et de la formation professionnelle
De l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Académie régionale de l'éducation et de la formation
Région du Souss Massa
Direction provinciale de Chtouka Ait Baha
Avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert N° :21/cht/2020

Il est porté à la connaissance du public que le dossier de l'appel d'offres ouvert N° : 21/cht/2020 ayant pour objet : travaux de construction de l'école primaire Al Hidayah relevant de la direction provinciale de l'académie régionale de l'éducation et de la formation Souss Massa à Chtouka Ait Baha , a subi les modifications suivantes :
Les concurrents sont invités à présenter un Certificat de qualification et de classification, comme suit:
Secteur : A.
qualification : A2.
Classe minimale : 4.

Royaume du Maroc
Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau
Direction provinciale d'Agadir Ida-Outanane
Avis de Report

Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau d'Agadir Ida-Outanane porte à la connaissance du public que l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres n° 08/2020, prévue initialement le Mardi 02 Juin 2020 à 10h00 est reportée pour le Vendredi 12 Juin 2020 à 10h00.

Royaume du Maroc
Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau
Direction provinciale d'Agadir Ida-Outanane
Avis d'appel d'offres ouvert N° 12/2020

Le Jeudi 11 Juin 2020 à 10 heures. Il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau d'Agadir Ida-Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux d'élargissement et d'amélioration du tracé de la Route Provinciale 1000 entre PK 12+700 et PK 20+200. Préfecture Agadir Ida - Outanane. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau d'Agadir Ida-Outanane, Avenue Hassan 1er Cité Dakhla, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 200 000,00 dhs (Deux Cent Mille Dirhams, 00Cts)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage

est fixée à la somme de : 13 783 430,40 dhs (Treize Millions Sept Cent Quatre Vingt Trois Mille Quatre Cent Trente Dirhams, Quarante Centimes). Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Secrétariat de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau d'Agadir Ida-Outanane sise à : Avenue Hassan 1er quartier Dakhla à Agadir ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation. Le Dossier technique à fournir comprend :

* Pour les entreprises installées au Maroc :
Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP : Secteur : B
Qualifications demandées : B1, B3 et B9
Classe demandée : 2
* Pour les entreprises non installées au Maroc : tel que prévu par l'article 4 du Règlement de Consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau
Direction provinciale d'Agadir Ida-Outanane
Avis d'appel d'offres ouvert N° 13/2020

Le Jeudi 11 Juin 2020 à 11 heures. Il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau d'Agadir Ida-Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et d'amélioration du tracé de la Route Provinciale 1000 entre le PK 12+700 et PK 20+200. Préfecture d'Agadir-Ida Outanane. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau d'Agadir Ida-Outanane, Avenue Hassan 1er Cité Dakhla, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17 000,00 dhs (Dix Sept Mille Dirhams, 00Cts)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 187 364,00 dhs (Un Million Cent Quatre Vingt Sept Mille Trois Cent Soixante Quatre Dirhams, 00 Centimes). Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Secrétariat de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau d'Agadir Ida-Outanane sise à : Avenue Hassan 1er quartier Dakhla à Agadir ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation. Le Dossier technique à fournir comprend :

* Pour les entreprises installées au Maroc :
Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des laboratoires de BTP :
Activité : CQ
Qualifications exigées : CQ3 et CQ5
Catégorie : 1
* Pour les entreprises non installées au Maroc : tel que prévu par l'article 4 du Règlement de Consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau
Direction provinciale d'Agadir Ida-Outanane
Avis d'appel d'offres ouvert N° 14/2020

Le Jeudi 11 Juin 2020 à 11 heures

30. Il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau d'Agadir Ida-Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Contrôle topographique des travaux d'élargissement et d'amélioration du tracé de la Route Provinciale 1000 entre le PK 12+700 et le PK 20+200. Préfecture Agadir Ida - Outanane. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau d'Agadir Ida-Outanane, Avenue Hassan 1er Cité Dakhla, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 500,00 dhs (Deux Mille Cinq Cent, 00Cts)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

171 180,00 dhs (Cent Soixante et Onze Mille Cent Quatre Vingt Dirhams). Toutes Taxes Comprises. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Secrétariat de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau d'Agadir Ida-Outanane sise à : Avenue Hassan 1er quartier Dakhla à AGADIR ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Chtouka Ait Baha
Cercle de Biougra
Caïda Imi M'qourne
Commune territoriale
Imi M'qourne
Avis d'appel d'offres ouvert N° 01/2020

Le 11 / 06 / 2020 à 10H, Il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Territoriale Imi M'Qourne à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 01/2020 pour les Travaux de :
Travaux de construction d'un ouvrage d'art (pont) et dallage au douar Tin-Hmid - commune territoriale d'Imi M'qourne - province Chtouka Ait Baha
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service des marchés de la commune imi M'Qourne Province de Chtouka Ait Baha ou téléchargé à partir du site www.marchespublics.gov.ma

Le montant de cautionnement provisoire est fixé à Six mille (6 000,00) dirhams.
L'estimation administrative des travaux est fixée à Trois cent Trente Sept Mille Six Cent Quarante dirhams, 00 Cts (337 680,00) TTC.

Les concurrents peuvent :
•Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la commune imi M'Qourne Province de Chtouka Ait Baha.
•Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
•Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

•Soit les effectuer par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taroudant
Secrétariat général
S.M.
Avis de la consultation
Architecturale
N°08/2020

Le 12 juin 2020 à 10heures. Il sera procédé, dans la salle de réunion de Mr. le secrétaire Général de la province de Taroudant à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : l'étude architecturale et le suivi des travaux de construction de salles de classes et blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans les communes : Sidi MOUSSA ELHAMRI, AIT MAKHOLOUF, TAFRAOUTEN, ZAOUIT SIDI TAHER, ISSEN, EDDIR, BIGODINE ET ARGANA, dans le cadre de l'INDH à la province de Taroudant.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés, au siège de la province de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publicswww.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1.456.000,00 Dhs (un million quatre cent cinquante six mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101,102 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent :
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la province de Taroudant ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de la consultation architecturale.

(TTC) : 299.040,00 Deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quarante Dirhams

Date d'ouverture des Plis : 10/06/2020 à 10 heures
Date limite de dépôt des catalogues et // ou prospectus : 09/06/2020
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès du Service Financier (Division Support et Finances) de la Direction Régionale d'Agriculture Drâa-Tafilalet à Errachidia, Adresse : (Complexe Administratif DRA-DT) Avenue Marche Verte, B.P. 46, 52000 Errachidia, Maroc : fax : 0535571834 Tél: (212) 0535 79 22 03; Email : bodra-dt@agricult.gov.ma et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Régionale d'Agriculture DRAA-Tafilalet à Errachidia ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les concurrents peuvent aussi transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 11 du Règlement de Consultation de l'Appel d'Offres susvisé.
- Pour les concurrents étrangers ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

- L'appel d'offres N° 19/2020/DRA-DT est destiné aux Petites et Moyennes Entreprises. Les concurrents doivent présenter les documents justificatifs prévus dans les règlements de consultations.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Chtouka Ait Baha
Cercle de Biougra
Caïda Imi M'qourne
Commune territoriale
Imi M'qourne
Avis d'appel d'offres ouvert N° 01/2020

Le 11 / 06 / 2020 à 10H, Il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Territoriale Imi M'Qourne à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 01/2020 pour les Travaux de :
Travaux de construction d'un ouvrage d'art (pont) et dallage au douar Tin-Hmid - commune territoriale d'Imi M'qourne - province Chtouka Ait Baha
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service des marchés de la commune imi M'Qourne Province de Chtouka Ait Baha ou téléchargé à partir du site www.marchespublics.gov.ma

Le montant de cautionnement provisoire est fixé à Six mille (6 000,00) dirhams.
L'estimation administrative des travaux est fixée à Trois cent Trente Sept Mille Six Cent Quarante dirhams, 00 Cts (337 680,00) TTC.

Les concurrents peuvent :
•Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la commune imi M'Qourne Province de Chtouka Ait Baha.
•Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
•Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

•Soit les effectuer par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taroudant
Secrétariat général
S.M.
Avis de la consultation
Architecturale
N°08/2020

Le 12 juin 2020 à 12heures. Il sera procédé, dans la salle de réunion de Mr. le secrétaire Général de la province de Taroudant à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : l'étude architecturale et le suivi des travaux de construction de salles de classes et blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans les communes : Sidi Boumoussa, Lagfiat, Toubkal, Iguidi, Lamhadi, El Koudia El Beida, Ahl Rmel, Toughmert Er Tizegzauine dans le cadre de l'INDH à la province de Taroudant.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés, au siège de la province de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publicswww.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1.456.000,00 Dhs (un million quatre cent cinquante six mille dirhams).

dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101,102 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la province de Taroudant ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de la consultation architecturale.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taroudant
Secrétariat général
S.M.
Avis de la consultation
architecturale
N°09/2020

Le 12 juin 2020 à 11heures. Il sera procédé, dans la salle de réunion de Mr. le secrétaire Général de la province de Taroudant à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : l'étude architecturale et le suivi des travaux de construction de salles de classes et blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans les communes : SIDI AHMAD OUMAMER, IDA OUMOUNEN, L A K H N A F I F, A H M E R, LAGLALCHA, SIDI OUMAZIZ, IGLI, OUNEINE, LAMHARA et SIDI ABDALLAH OUSAID dans le cadre de l'INDH à la province de Taroudant.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés, au siège de la province de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publicswww.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1.456.000,00 Dhs (un million quatre cent cinquante six mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101,102 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la province de Taroudant ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

Cinq choses à savoir sur l'OMS, colosse aux pieds d'argile

Cinq choses à savoir sur l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'agence sanitaire des Nations unies dont la mission est de promouvoir la santé et de coordonner les situations d'urgence mais qui dispose de pouvoirs et de financements limités. L'OMS, dont le siège se trouve à Genève, est une organisation multilatérale fondée en 1948 par l'ONU «sur le principe suivant lequel la santé est un droit humain et que tous devraient jouir du niveau de santé le plus élevé possible». Sa création coïncide avec le développement spectaculaire des antibiotiques modernes et de vaccins qui vont changer la vie de milliards de personnes. Elle compte 194 Etats membres et est dirigée depuis 2017 par l'ex-chef de la diplomatie éthiopienne, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Avec plus de 7.000 employés présents dans 150 pays, l'OMS est l'une des principales agences des Nations unies. Elle mène de nombreuses campagnes de santé publique - maternité, hygiène,

vaccination, formation, accès à l'eau, prévention des maladies -, promeut le développement des systèmes de santé et une couverture de santé universelle, intervient sur le terrain, conseille les Etats dans leur politique de santé et coordonne la réponse sanitaire en cas d'épidémies. L'OMS est financée par ses Etats membres qui versent des contributions obligatoires au prorata de leur richesse ainsi que des contributions volontaires, mais aussi, et de façon croissante, par des personnes et fondations privées. L'OMS est sans cesse en quête de financements. Son budget, fixé par périodes de deux ans, s'élève à 5,6 milliards de dollars (5,1 milliards d'euros) pour les années 2018 et 2019, soit l'équivalent de 2,5% des dépenses annuelles de santé en France. Le président Donald Trump, qui accuse l'OMS d'être sous la coupe de la Chine, a annoncé mi-avril qu'il suspendait le financement des Etats-Unis, premier bailleur de fonds de l'agence

devant la Fondation Bill et Melinda Gates avec plus de 500 millions de dollars. L'OMS a largement contribué à l'éradication de plusieurs maladies qui faisaient des ravages et continuent de sévir sur certains continents. Après une campagne de vaccination massive, l'OMS déclarait il y a tout juste 40 ans, en mai 1980, que «tous les peuples» étaient «libérés de la variole», une maladie infectieuse d'origine virale touchant essentiellement les enfants. Certaines maladies tropicales contre lesquelles un programme de recherche a été lancé sont en passe d'être éliminées. La polio et le paludisme ont disparu du continent européen depuis le début des années 2000. L'OMS a lancé en décembre 2003 avec l'Onusida un programme ambitieux pour fournir des médicaments antisida à des millions de malades dans le tiers-monde, notamment en Afrique. La gestion de l'épidémie de fièvre Ebola en Afrique de l'Ouest entre fin 2013 et 2016, qui a

fait plus de 11.300 morts, reste le principal échec de l'OMS, accusée d'avoir sous-estimé l'ampleur de la crise. L'OMS a déclaré l'épidémie comme une urgence sanitaire internationale le 8 août 2014, près de cinq mois après l'apparition du virus en Guinée, ce qui a été considéré comme beaucoup trop tardif par nombre d'ONG, notamment Médecins sans frontières. Quelques années plus tôt, en 2009, l'organisation avait en revanche été jugée trop alarmiste face au virus H1N1. L'OMS avait déclenché son niveau d'alerte maximale le 11 juin 2009, signifiant le début de la première pandémie de grippe du XXIe siècle. Mais rapidement, le virus s'était révélé beaucoup moins dangereux que l'on ne l'avait craint. L'OMS avait été vivement critiquée, les gouvernements se retrouvant avec des millions de vaccins, boudés par les populations. Depuis, l'OMS a œuvré à accroître la transparence sur ses relations avec les laboratoires pharmaceutiques. (AFP)

AL BAYANE

DOSSIER DE PRESSE:
311/ 1972
ISSN : 024679

Président
du Directoire & Directeur
de la publication :
MAHTAT RAKAS

Rédacteur en chef :
Najib AMRANI

RÉDACTION :

Rachid Lebchir - Belkassam Amenzou -
Khalid Darfah - Mbarek Tafsi - Mohamed
Younes - Abdelaziz Ouadirhi - Fairouz
El Mouden - Mohamed
Nait Youssef - Omayma Khtib -
- Kaoutar Khennach - Aïmen
Bouzougaghe - Romuald Djabioh -
- Oussama Zidouhnia -

E.mail: albayane@albayane.press.ma

TEL: 0522.46.76.76
(LIGNES GROUPÉES)

DIRECTEUR ARTISTIQUE :
Nasser JIBREEL

SERVICE TECHNIQUE :

Rahal M'hamed - Abderrahim Attaf -
Fatima Adnali - Safaa Amzil -
Abderrazak Boukhles - Issam Matâame
- Amina Belhaouzi

RESPONSABLE INFORMATIQUE :
Hassan AMMERTI

REPORTERS PHOTOGRAPHES :
Akil Ahmed Macao
Rédouane Moussa

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF ET FINANCIER:
(Membre du Directoire)

Mohamed BOURAOUI

RESPONSABLE COMMERCIALE

Meryem ALOUTA 0522467667

ASSISTANTE COMMERCIALE :
Maria GHICHA 0522467660
E.mail : pub@albayane.press.ma

ANNONCES ADMINISTRATIVES :
Lemseffer Fatima 0522467662
E.mail : fatima@albayane.press.ma
Zahra Boury 0522467663
E.mail : zohra@bayanealayoume.press.ma

ANNONCES LÉGALES :
Latifa RACHKI 0522467661
E.mail : annonces@albayane.press.ma

DIRECTION COMMERCIALE & MARKETING

28 - -30 Rue Benzerte
- La Gironde - Casablanca

TEL : 0522.46.76.76 (L-G)
FAX: 0522.30 31 92
Site : www.albayane.press.ma

BUREAU DE RABAT
10, Rue Gabès,
Appt : 7, 3ème Etage
TÉL. FAX: 0537206553

IMPRIMERIE & REDACTION:
28 - 30, Rue Benzerte La Gironde -
Casablanca - Tel-Fax : 0522.44.75.43

Jeux

S O L U T I O N

S	D	T	E	E	M					
R	E	V	O	L	T	A	N	T	E	S
C	O	U	I	C	T	E	N	U		
R	E	P	E	R	A	N	T	P		
M	A	R	E	E	N	D	U	R	E	
T	A	T	A	N	T	R	O	C		
C	I	I	D	E	L	E	S	T		
V	E	T	O	P	I	S	E			
S	E	S	R	U	R	A	L	E	S	
P	R	E	V	E	N	U	E			
G	E	L	E	R	S	E	C	F		
C	A	B	A	P	E	A	C	E		
G	O	N	D	A	N	T	R	E	S	
L	A	A	T	T	E	N	D	S		
R	O	D	E	S	S	T	E	R	E	
S	E	X	E	S	U	S	E	E		

N° 4246

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 4247

Par Sid Ali

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

HORIZONTALEMENT :

I- Donner autorité à quelqu'un - II- Dessin satirique - III- Chlore - Association de paysans - IV- Mince - Beau - V- Filets de pêche - Note de chef - VI- Soleil anglais - Dégouline - VII- Enlever - Oncle d'Amérique - VIII- Infinitif - Exagération - Négatif - IX- Pays pour un service - X- Vagabonde - Utilisant.

VERTICALEMENT :

1- Secondaire - 2- Obstruer un vide - 3- Chrome - Mince - Tour - 4- Dont l'huile est purgative - Difficile à trouver - 5- Établissements scolaires - Bismuth - 6- Indication temporelle - Vautour - 7- Fin de messe - Mesure itinéraire - En plus - 8- Coiffures orientales - Dans l'eau - 9- Lac - Ecorce de chêne - 10- Vraiment.

GRILLE N° 4247

MOTS FLÉCHÉS

Par Sid Ali

Mauvaise plaisanterie	Livré à la police	Guère épais	Matière d'alliance	Belles cartes	Emigrer en masse
Domination	Capitale Lima	Enlèvement	Gage vivant	Pas à payer	
Guidant				A nous	
Boisson sucrée				Dodues	
			Complicés		
Existent			Testa		
Faux marbre			Ingurgitée		
		Fils arabe		Terme de condition	
		Pas cuit		Les enfants du paradis	
Se rendra	Monnaie ancienne		Oui russe		Etendu d'eau
	Rendra moins rigide		Fossé		Empereur romain
		Interrègne			
		Envie de dormir			
Provenu			Ville du Maghreb		
Monnaie à Mexico			Temps de vacances		
		Armes de duel			Antre
Eau de vie	Oublia		Empereur de Russie		
	Vol à main armée		Avant deux		
		Posséda		Après Do	
		Récents		Rase	
Pour pros et amateurs			Clair		Combustible
Unis par parenté			Existera		
			Canapé		
			Filet lumineux		
Délayer				Causé du tort	
Sans mélange				Do d'avant	
		Escroquer			
Traversait					Article masculin

Solution

N° 4246

HORIZONTALEMENT

I- SAGITAIRE. II- EPANOUIS. III- RETS - ANAS. IV- VRAIS - ETAT. V- IC - NUE - IVE. VI- TETUS - USA. VII- UVEE - PS - NO. VIII- DON - POINTU. IX- EIDER - NUER. X- SR - TETES.

VERTICALEMENT

1- SERVITUDES. 2- APERCEVOIR. 3- GATA - TEND. 4- INSINUE - ET. 5- TO - SUS - PRE. 6- TUA - PO. 7- AINE - USINE. 8- ISATIS - NUS. 9- SAVANTE. 10- ES - TE - OURS.

Association marocaine des intolérants et allergiques au Gluten (AMIAG)

Les intolérants au gluten par temps de confinement

La Journée internationale de la Maladie Cœliaque ; le 15 mai, est l'occasion de faire le point sur la façon dont les intolérants au gluten vivent ou ont vécu ce confinement sanitaire, d'autant plus que le seul traitement de la maladie repose sur un régime alimentaire sans gluten (RSG) très strict.

La maladie cœliaque (MC), mieux connue sous l'appellation d'intolérance au gluten, une protéine contenue dans les céréales (blé, orge, seigle...), est une maladie auto-immune, plutôt féminine, où le système immunitaire attaque la paroi de l'intestin grêle induisant des dommages et des troubles de l'absorption du fer, du calcium, et des vitamines et de multiples autres complications. L'application de ce régime contraignant demeure toujours difficile en temps ordinaire du fait de l'absence d'un étiquetage obligatoire sur la présence du gluten dans certains pays comme le Maroc (à la différence de la France), alors que ce nutriment est présent dans la plupart de produits très divers (pain, farines, pâtisserie, pâtes, charcuterie...) et souvent insoupçonnés (médicaments, rouge à lèvres, dentifrice, colle, bonbons, sauce à salade, plats cuisinés...). De plus il ya une moindre disponibilité de ces produits sans gluten au Maroc, en dehors de boutiques spécialisées et de grandes surfaces. Et par temps de pandémie du coronavirus, la recherche épuisante de ces aliments peut se transformer en véritables « chasses » souvent infructueuses.

Un confinement entre courses aux produits de base et solidarité avec les plus démunis

Les malades ne sont malheureusement pas en effet tous logés à la même enseigne au Maroc pour leur approvisionnement en produits sans gluten, qui rappelons le peuvent être jusqu'à dix fois plus chers que les aliments « normaux » ! Les cœliaques vivant dans les grandes villes peuvent bien trouver effectivement, mais souvent loin de leurs domiciles car ils ne sont pas disponibles dans toutes les surfaces et sont concentrés dans certains magasins spécialisés. L'autorisation de déplacement dérogatoire ne permet pas toujours de circuler jusqu'à ces magasins, alors qu'en plus un prix devenu exorbitant de certains produits, dans tel ou tel magasin proche, pousse ces mêmes familles à essayer de s'approvisionner à moins cher mais beaucoup plus loin chez des grossistes ou semi-grossistes. Ne parlons pas de ceux qui vivent dans des lieux plus reculés, comme des petites villes ou la campagne, où l'approvisionnement est devenu une « mission impossible ».

Beaucoup de personnes ont de plus perdu actuellement leur emploi ou bien reçoivent une subvention de l'Etat qui ne leur permet même pas de couvrir les frais de ces produits. Face à cette situation, l'Association Marocaine des Intolérants et Allergiques au Gluten (AMIAG) s'est mobilisée pour récolter des fonds, acheter des produits sans gluten et les distribuer sous forme de « paniers » alimentaires à une centaine de familles nécessiteuses. D'autres actions sont en préparation. Au total, beaucoup de ces familles espèrent maintenant sortir de ce confinement rapidement car leur situation n'est plus tenable.

Toutes ces familles sont également inquiètes de pouvoir continuer à se nourrir en toute sécurité en cas d'hospitalisation à la suite d'une contamination. Précisons quand même qu'il n'existe aucun risque augmenté pour les malades



Les actions de l'AMIAG

Fondée fin 2012, l'Amiag a su s'imposer rapidement comme l'association nationale de référence pour la maladie cœliaque au Maroc et est reconnue comme telle par ses partenaires à l'étranger. Elle collabore d'ailleurs étroitement avec son homologue française, l'Association Française Des Intolérants Au Gluten (AFDIAG), présidée par Brigitte Jolivet. Mme Jamila Cherif Idrissi est la présidente de l'AMIAG, entourée notamment du Dr Khadija Moussayer, vice-présidente, Mme Maria Chentouf, vice-présidente et Mme Khadija Bentaleb, Secrétaire générale.

Comptant près de 1 000 adhérents, elle a mis en place ou organise :

- une permanence téléphonique couvrant tous les jours de la semaine et une permanence effective les samedis matin ;
- la journée nationale de la maladie cœliaque chaque année en mai (sauf cette année) avec des conférences pour les malades ;
- des ateliers culinaires mensuels (couronnés épisodiquement de concours de cuisine festifs) ;
- une grande fête annuelle pour les enfants cœliaques (mélangeant à la fois un spectacle, de la musique, des jeux et des conférences médicales) ;
- des conférences scientifiques, en particulier lors d'événements des professionnels de santé (comme Officine Expo) ;
- des aides alimentaires et des dons de moulins à céréales aux familles les plus pauvres, grâce au concours d'autres associations caritatives et de sponsors divers, lors des manifestations énumérés précédemment.

cœliaques face au coronavirus. Les recommandations sont les mêmes que celles délivrées à la population générale. Concernant les enfants, aucune donnée ne fait craindre une fragilité particulière

Des précisions sur la maladie : Des manifestations peu claires et déroutantes

Cette affection est difficile à diagnostiquer à cause de ses multiples manifestations. D'une affection de nourrissons et d'enfants en bas âge et dont les signes typiques se limitent à l'appareil digestif (diarrhées, vomissements, état irritable, cassure de la croissance), la maladie cœliaque est devenue ces dernières décennies une pathologie de l'adolescent et de l'adulte et dont les manifestations sont très étendues. Des douleurs articulaires, une ostéoporose, des anémies, des fausses couches à répétition, des aphtes buccaux, une dermatite ou même encore des maux de tête, une fatigue chronique, une anxiété, une dépression... constituent le large spectre clinique de la maladie. Elle peut d'ailleurs rester plus ou moins « silencieuse » pendant des années tout en poursuivant un travail de destruction sur l'intestin et d'autres organes.

Un mal trop peu diagnostiqué

De ce fait, la maladie cœliaque chez l'adulte est bien souvent découverte au stade de complications. On estime d'ailleurs que le délai de sa mise en évidence est de 13 ans et que, pour chaque cas détecté, en particulier chez l'adulte, 8 resteraient ignorés.

Le diagnostic de la maladie cœliaque repose sur la recherche de substances particulières, responsables d'attaques sur l'organisme et appelées auto-anticorps (les anti-transglutaminases) et sur la découverte d'une atrophie des replis de la paroi intestinale (les villosités) après la réalisation d'une biopsie duodénale.

Au Maroc, la maladie cœliaque reste encore peu connue malgré qu'elle atteigne environ 1% de la population. Le Maroc est d'ailleurs parmi les pays les plus touchés par la maladie cœliaque. Une étude effectuée en 1999 par l'OMS avait ainsi montré un taux très élevé très élevé de 5,6 % de personnes atteintes au sein des populations Sahraouis du sud du Maroc. Il existe aussi une forte prédisposition génétique à la maladie et les membres de la même parenté sont touchés dans 10 % des cas.

Mme Jamila Cherif Idrissi
Présidente de l'association marocaine des intolérants et allergiques au gluten (AMIAG)

Dr Khadija Moussayer
Présidente de l'association marocaine des maladies auto-immunes et systémiques (AMMAIS),
Vice-présidente de l'AMIAG

Au temps du confinement, les parents doivent « lâcher prise » et « laisser leurs enfants respirer »

■ Par Fadwa EL GHAZI- MAP

Les élèves, écoliers et étudiants ne reprendront pas le chemin de l'école avant septembre. Cette décision, tombée en ce début de semaine, vient lever toute ambiguïté sur le sort de cette année scolaire et universitaire.

Au temps du confinement, l'éducation des enfants est devenue un défi

parental au quotidien. Du jour au lendemain, les parents se sont transformés en enseignants chargés de relever le challenge d'assurer la continuité des cours. Pour Majdouline Enahibi, professeur d'enseignement supérieur à la Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Mohammed V, il est

impératif de couper la poire en deux pour l'éducation des enfants dans ces conditions de confinement. Les chérubins reviendront à « la vie normale » celle des allers retours, de l'enseignement présentiel en classe, des devoirs et des examens, mais en attendant « il faut les laisser respirer ! », confie-t-elle à la MAP.

Pour les tout-petits qui étaient scolarisés en maternelle, les parents doivent tout simplement jouer avec leur progénitures car le jeu est un épanouissement, une découverte et une psychomotricité, précise l'universitaire, ajoutant qu'avant 6 ans, les enfants se retrouvent dans la découverte et le jeu : gribouiller, dessiner ou encore cuisiner !

Les écoliers du primaire doivent, par contre, comprendre qu'ils ne sont pas en vacances et, de là à juin, l'enfant ne doit pas perdre le lien avec l'école, souligne Mme Enahibi, faisant observer que les parents devraient focaliser l'attention des enfants sur l'apprentissage des langues (lecture, compréhension, écriture...) et la logique (mathématiques).

Elle recommande aux parents surtout de « lâcher-prise » et d'essayer d'accompagner leurs petits sans les

stresser ni les angoisser. A cet égard, Mme Enahibi préconise des révisions durant le mois de septembre prochain pour rattraper les cours et mettre à niveau les acquis de l'enseignement en ligne.

Elle tient aussi à préciser que l'utilisation de l'enseignement à distance reste limitée puisque la majorité d'enfants n'ont pas de connexion internet, tablettes, smartphones... Dans la même veine, la pédiatre, Zoubaida Sanhaji Amrni, souligne que l'enseignement à distance est très important d'autant plus que les enfants ne reprendront l'école qu'en septembre. Cela leur permet de mettre en condition : organiser la journée, s'habiller et être prêt pour les cours par internet.

L'e-learning permet également aux enfants de garder un lien avec leurs camarades de classe par vidéo-conférence et à avoir des discussions avec leurs professeurs, précise-t-elle, ajoutant que cette période avant la reprise des cours en septembre doit être une excellente période pour redécouvrir ses « propres enfants ». En effet, dit-elle, en cette période de confinement, il faut expliquer calmement aux enfants pourquoi ils sont à la maison et ne vont pas à



l'école, conseillant aux parents de développer l'esprit créatif des enfants et de trouver le moyen de les occuper notamment par des jeux collectifs, des devinettes, de la lecture, de la peinture, de la musique et du dessin.

Mardi, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi avait annoncé, à la Chambre des conseillers, que les élèves ne retourneront en classe dans les établissements d'enseignement

qu'en mois de septembre prochain. Les épreuves du baccalauréat seront maintenues, à savoir l'examen national de la deuxième année du baccalauréat qui sera organisé en juillet et l'examen régional de la première année du baccalauréat, qui aura lieu en septembre, avait-il précisé. En attendant, les enfants poursuivent leurs petits bonhommes de chemin sans sortie et sans jeux en plein air mais en bonne santé au sein de leur foyer et les parents doivent s'armer de patience et profiter de ces moments qui seront à jamais gravés dans leurs mémoires !



Leurres divers

Ces changements d'heure saisonniers que nous subissons trois fois par an et justifiés par des raisons économiques et écologiques perturbent la notion et le rapport des gens au temps.

■ Par Moha SOUAG, écrivain

Chaque fois, au début des passages d'une heure à l'autre, les gens se demandent si c'est l'ancienne ou la nouvelle heure ou la nouvelle ancienne heure. Ceci a favorisé le retour à une notion du temps plus flottante pour indiquer le moment d'un rendez-vous ou d'un travail: l'heure de la prière. On entend souvent « on se voit après telle ou telle prière. » Ces changements ont un impact important sur la scolarité des enfants qui subissent, en plus des horaires scolaires aberrants, les perturbations des réveils à des heures indues. Mais à part cela, il ne porte pas à conséquences vu notre conception du temps qui est exprimée dans ces expressions courantes : « celui qui veut réussir, l'année est longue » ; « ceux qui sont pressés sont arrivés (en enfer) » ; « aucun intérêt à se presser ». En plus de l'expression connue du « rendez-vous marocain » qui signifie que l'on doit attendre l'autre au minimum une demie heure au maximum une journée. Ces changements ne portent pas à conséquences, non plus, pour un peuple qui croit encore que la terre est plate et que c'est le soleil qui tourne autour de la terre et non le contraire malgré Copernic, Galilée et Bruno. Heureusement que nous n'envoyons pas de fusées vers les espaces galactiques ni ne mettons de satellites sur orbites car leur retour serait quelque peu problématique. Il est difficile dans un village d'avoir une réponse chiffrée à votre question : « Quelle heure, il est ? » Votre interlocuteur vous répondra d'abord avant de vous donner l'heure « L'heure est à Allah. Il est 5 ». Ceci en référence au Coran où Dieu dit qu'IL est seul à connaître l'Heure. « Ils t'interrogent sur l'heure : « Quand arrivera-t-elle ? » Dis : « Seul mon seigneur en a connaissance. Lui seul La manifestera en son temps. » Alaraf 187. Ceci est illustré par plusieurs histoires que les gens connaissent plus ou moins. C'est l'histoire du vizir qui rencontre la mort à Baghdad et qui, en s'adressant à lui, lui demanda ce qu'il faisait là. L'homme eut peur et prit son cheval et s'enfuit à Samarkand ou la mort l'attendait. Elle lui dit qu'elle fut étonnée de le voir encore traîner à Baghdad alors que son heure était fixée à Samarkand. Cette histoire a été modernisée. C'est celle du jeune homme que ses amis ont invité à une soirée mais que sa mère a empêché de sortir. Comme ses amis n'avaient pas de voiture, ils empruntèrent celle de leur ami. Le jeune homme rentre dans sa chambre après le dîner et s'endormit. Quelques heures plus tard, la police vient avertir la famille que la voiture de leur fils avait eu un accident et qu'il est mort, ils avaient découvert tous ses papiers dans sa poche. La mère surprise crut que son fils était sorti à son insu. Elle dit au policier que son fils dormait tranquillement dans son lit. Elle entra pour le réveiller et pour qu'il aille constater les dégâts de sa voiture mais elle le trouva mort. Comme quoi on ne peut pas échapper à son heure. C'est pour cela qu'en darija marocain on ne parle jamais de « saa » qui signifie au même temps, heure et montre mais de



« magana ». Mot, dont l'origine m'échappe et que l'on use pour éviter de parler de l'heure qui serait un secret d'Allah. Personne ne connaît l'heure sauf Lui.

Le temps est la résultante des mouvements des planètes dans l'univers. L'homme a perçu, depuis sa naissance, l'alternance immuable d'un moment éclairé qu'il appela le jour et un autre sombre qu'il appela la nuit. Pendant les moments éclairés, il pouvait vaquer à ses affaires sans trébucher tout le temps sur son voisin, ni cogner son orteil sur les cailloux ou les lierres du chemin et que pendant les moments sombres, il est attaqué par des fauves nocturnes qui, eux le voient et que lui ne voit pas. Et il s'est aperçu, aussi, que, quand ce qu'il allait appeler les nuages couvraient ce qu'il allait appeler le ciel, ce qu'il allait appeler le soleil devenait sombre. D'où il conclut ipso facto que le soleil éclairait la terre. Il s'était aperçu aussi qu'il avait faim et sommeil et qu'il fallait bien manger, boire et dormir à des moments qu'il n'avait pas encore fixés. Il lui fallait aussi de quoi se vêtir pendant ce qu'il nommerait bien plus tard l'hiver. Mais pour ce faire, il devait chercher quoi manger et où dormir. Cependant comme il n'y avait pas de restaurants ni des hôtels au Miocène, l'homme s'organisa tout seul comme un grand et il construisit plus tard Chez Maxim's et Hilton cinq étoiles. Sur ces entrefaites, il sentit le besoin de s'organiser et d'organiser sa journée pour trouver un endroit où se mettre à l'abri du froid et de la chaleur, de la nuit et de ses prédateurs et enfin de ne passer sa vie à chercher quoi manger. Le temps s'imposa alors. Il fallait le dompter, l'appriivoiser et le mettre en boîte. Mais ni la montre, ni le calendrier, ni l'agenda ne furent encore inventés.

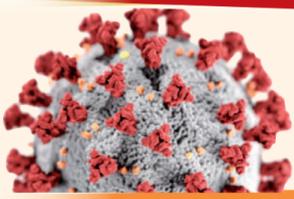
L'heure est déterminée par plusieurs facteurs qui n'ont strictement rien d'objectifs. La différence peut apparaître dans l'utilisation des peuples de leur journée à travers les âges et les métiers. C'est ainsi qu'apparaissent les causes des changements de comportement avec l'évolution des sociétés. Les paysans n'ont pas le même rapport avec le temps que les artisans ou les commerçants. L'utilisation du temps change avec les saisons pour chacune des catégories qui constituent une ville ou un village.

Le temps administratif est beaucoup plus organisé. Les élèves aussi bien que les fonctionnaires travaillent pendant un moment déterminé d'avance par les services concernés. Le travail ne varie pas beaucoup puisque il s'agit d'effectuer la tâche qu'on effectue le matin entre 8 et 12 et l'après midi entre 14 et 18 avec des variations spécifiques à chaque service. Mais tout cela fait que l'on est pris pendant 8 heures par jour et pendant 6 jours par semaine et 11 mois par année. Le temps libre et les vacances restent à organiser et à répartir selon l'humeur et le désir. Cependant là où le temps prendra toute sa signification c'est avec l'automatisation du travail à la chaîne. Il concernait les ouvriers qui faisaient un geste unique et automatique avant de le généraliser aussi à la médecine ou à la justice où il fallait abattre le plus de boulot pour engranger énormément d'argent en peu de temps. Comme le montrait Charlie Chaplin dans son film « Les temps modernes » où les gestes sont réglés à la seconde près et que la chaîne dépendait de chaque ouvrier. Les médecins comme les juges d'instruction ont des séries de questions à vous poser comme s'ils travaillaient à la chaîne. Le malade n'a pas le droit de parler d'autres choses que de répondre aux questions du médecin.

Ensuite vint la marchandisation du temps. Ce dernier est devenu une marchandise comme une autre. Ne sont-ce pas les Anglo-saxons qui disent que « time is money ». La première transaction entre un patron et un employé est le temps après la force et le savoir faire. Celui qui ne fait rien, perd son temps. Le temps est la seule chose après les fourmis, les mouches et les insectes que l'homme assassine sans craindre de sanction. Cela se comprend puisque ni le temps ni les fourmis n'ont de défense d'ivoire ou d'autres effets aphrodisiaques ou anti-quelque chose pour avoir une valeur commerciale ou salvatrice et mériter la protection d'un organisme international pour les défendre et une journée mondiale pour les fêter. L'industrialisation occidentale commença par organiser le temps des ouvriers pour les rendre rentable. Taylor avec son OST (Organisation scientifique du travail) puis Ford et les deux guerres mondiales qui s'en suivirent finirent par emprisonner l'humanité dans une horloge. Tout cela contribua à changer le visage du monde et celui de l'Europe et de l'Amérique en particulier. Les peuples n'eurent plus de temps pour eux-mêmes. Toute la main d'œuvre disponible a été mise à contribution pour produire beaucoup, consommer beaucoup et pendant longtemps Puis vint l'heure de la poésie, celle-ci est décrite par Baudelaire : « Il est l'heure de s'enivrer ! Pour n'être pas les esclaves martyrisés du Temps, enivrez-vous... »



Ph Ahmed Akil Macao



Décès à Paris de la réalisatrice franco-marocaine Dalila Ennadre

« La réalisatrice franco-marocaine Dalila Ennadre s'est éteinte, jeudi à Paris, à l'âge de 53 ans, des suites d'une longue maladie, a annoncé sa famille. »

Elle se battait «contre un cancer révélé en janvier 2018, que les médecins attribuent à une probable exposition à l'amiante dans sa jeunesse», explique la famille de la défunte dans un communiqué mis en ligne. Plusieurs fois primée, Dalila Ennadre «a réalisé de nombreux films documentaires au Maroc son pays d'origine et en France son pays d'adoption», ajoute-t-on, précisant que juste avant son décès, «elle mettait les dernières touches à son ultime film tourné à Larache, avec la famille des gardiens du cimetière où repose Jean Genêt». Réalisatrice, chef opératrice et productrice, Dalila Ennadre est née en 1966 à Casablanca. Après avoir grandi à Paris, de 1985 à 1996, elle va séjourner successivement en Guyane, en

Allemagne, au Maroc et au Canada. De formation autodidacte, elle a réalisé plusieurs films documentaires sur des sujets liés à la société marocaine. En 1987, elle signe son premier documentaire intitulé «Par la grâce d'Allah», avant d'enchaîner les succès.

En 2002, elle décroche le Grand Prix aux rencontres documentaires Traces de vies de Clermont-Ferrand avant que son film «J'ai tant aimé» ne reçoit en 2009 le prix du meilleur documentaire du Festival de Cinéma Africain de Tarifa, en Espagne. En 2014, «Des murs et des hommes» est récompensé du Grand prix documentaire au Festival du cinéma maghrébin d'Alger. Il reçoit également la même année le Grand Prix TV 2M au festival du film d'Agadir.



Michel Piccoli, disparition d'un grand du cinéma

Monstre sacré à l'écran, grand pudique dans la vie, le comédien Michel Piccoli est décédé à 94 ans, après une carrière de près de 60 ans où il a incarné des personnages sombremen extravagants comme des séducteurs bouleversés par «les choses de la vie».

Avec lui, se tourne une page du cinéma français et même européen, ainsi que toute une époque: celle des Trente glorieuses, des films de Sautet et de Buñuel, des repas s'éternisant durant des heures et des hommes discutant clope au bec. Son regard saisi quelques secondes avant l'accident de voiture dans «Les choses de la vie» (1970) de Claude Sautet, dont il a été un de comédiens fétiches, faisait partie des photos largement relayées sur les réseaux sociaux, après l'annonce de son décès.

Ainsi que celle tirée du «Mépris» - le film de Godard qui l'a révélé en 1963 - où il est assis sur le rebord de la baie-gnoire, chapeau sur la tête, aux côtés de Brigitte Bardot.

Il «s'est éteint le 12 mai dans les bras de sa femme Ludivine et de ses jeunes enfants Inord et Missia, des suites d'un accident cérébral», a indiqué lundi sa famille, sans donner plus de détails. Son décès est survenu dans l'Eure, a précisé à l'AFP le conseiller départemental et maire de Saint Philbert sur Risle, Francis Courel, qui s'est entretenu avec sa veuve, la scénariste Ludivine Clerc. «Toutes ces années de cinéma, la magistrale présence de Michel Piccoli nous a si bien accompagnés... Grand vide, immense tristesse», lui a rendu hom-



mage sur Twitter le Festival de Cannes, qui devait avoir lieu cette semaine. «On ne dirigeait pas Piccoli. On le filmait. C'était inutile de lui donner des indications de jeu. Le personnage qu'il interprétait le guidait. Il accueillait l'évidence des choses de la vie», a réagi auprès de l'AFP son ami Gilles Jacob. L'ancien président du Festival de Cannes avait écrit un livre d'entretiens avec le comédien en 2015 («J'ai vécu dans mes rêves»), l'occasion de revenir sur sa carrière au théâtre et au cinéma. «Faire» est devenu plus difficile avec l'âge et la mémoire qui flanche: Je suis comme un stylo qui n'a plus d'encre, et je me mets à râler comme un fou: «Où est mon encre?», confiait alors le comédien, absent des écrans depuis sa participation à «Holy Motors» de Leos Carax et surtout «Habemus Papam» (2011) de Nanni Moretti, où il incarnait un pape en proie au doute. «Magistral dans le cinéma de Claude

Sautet, Michel Piccoli était de ces immenses comédiens dont le regard suffit à vous transporter. Du cinéma au théâtre, il impressionnait par l'incroyable justesse de son jeu», a souligné le ministre de la Culture Franck Riester sur Twitter, évoquant aussi son «engagement» à gauche. «Fougueux et enthousiaste, il était de tous les combats humanistes et sociaux», a renchéri son prédécesseur Jack Lang, citant son combat pour les sans-papiers et les intermittents du spectacle. L'adjoint à la Culture à la Mairie de Paris, Christophe Girard a lui salué la mémoire d'un «caméléon unique et génial», qui a tourné dans plus de 150 films, sous la direction de Varda, Hitchcock, Costa-Gavras, Renoir, Buñuel, Melville, Demy ou encore Chabrol... «Je choisis les auteurs ou les textes ou les metteurs en scène, mais les rôles, ça m'est tout à fait égal», disait Michel



Piccoli lors d'une interview télévisée en 1970.

«Quand on joue la comédie, il faut arriver à faire les choses même parfois les plus extravagantes mais qui puissent paraître évidentes», soulignait encore celui qui aimait jouer la provocation, chez Bunuel («Belle de jour», «Le journal d'une femme de chambre») comme Marco Ferreri («La grande bouffe»). Prix d'interprétation à Cannes pour «Le saut dans le vide» de Marco Bellochio en 1980, il a été nommé quatre fois au César mais jamais récompensé. Quand on lui demandait ce qu'il pensait de l'expression «monstre sacré», il répondait «monstre j'accepte, sacré, ça m'inquiète un peu. Disons monstre... points de suspension».

Confinés, les musées dévoilent leurs merveilles en mode 360° !

Rien n'arrête la culture et l'art, pas même la porte fermée d'un musée. Quoique la journée dédiée à ce «conservatoire de collections et de galeries» (18 mai) intervienne dans des circonstances particulières en raison du Covid-19, cet écrivain à merveille «confinés» reste à bien des égards le gardien de tous les beaux secrets du monde. En 2020, confinement oblige, place au numérique et au virtuel !

Moyen important d'échanges culturels, du développement de la compréhension mutuelle, de la coopération et de la paix entre les peuples», les musées ont droit chaque année, depuis 1977 à leur journée internationale, organisée par le Conseil international des musées (ICOM).

Ce dialogue entre les cultures va se renforcer davantage à partir de 2011. Pour la première fois, l'ICOM initie la Nuit européenne des musées, un événement qui a lieu chaque année le samedi le plus proche du 18 mai.

Cette initiative permet au grand public de rendre une visite nocturne aux musées qu'il fréquente assidûment en journée le reste de l'année. Des œuvres mais également des animations, des concerts, et toutes sortes d'autres événements y sont exposés, une nuit durant.

Mais comme le Covid-19 n'épargne rien ! Les plans ont un petit peu changé pour cette année célébrée sous le thème «Musées pour l'égalité : diversité et inclusion».

Espaces de contemplation certes mais aussi de rassemblement, les musées se sont vus, à leur tour, fermer leurs portes en respect des mesures de quarantaine généralisées dans différents pays du monde. Et la solution ? Cette fois encore, le numérique a parfaitement honoré son statut de «salvateur au temps du Coronavirus».

Ainsi, les musées les plus prestigieux du monde, en l'occurrence, le Louvre, la Galerie des Offices, le Metropolitan Museum of Art (MET), la National Gallery et le Guggenheim offrent désormais la possibilité de déambuler à 360°.

Plaçant le grand public au cœur de son plan d'action, mais veillant avant tout à sa sécurité sanitaire, la Fondation Nationale des Musées (FNM) propose, à son tour, une visite virtuelle des expositions phares ayant eu lieu dans les musées sous sa tutelle, et ce à travers une immersion 360°, depuis son canapé !

«Le virtuel, c'est demain. C'est aujourd'hui. Le virtuel, vous l'avez dans votre poche, vous pouvez y avoir accès partout (...). Aujourd'hui, c'est le musée qui se déplace chez les personnes et c'est pour cette raison que les visites virtuelles me paraissent extrêmement importantes. Elles permettent de transporter tous les musées dans les maisons de chaque marocain», a affirmé le président de la FNM, Mehdi Qotbi dans une vidéo publiée sur le site officiel de la Fondation Nationale des Musées.

Ainsi, plusieurs collections et œuvres, accompagnées de guides vidéos et de textes explicatifs sur différentes thématiques en lien avec les expositions, sont accessibles durant période de confinement. On aurait tort de s'en priver...

Et pour les personnes qui veulent organiser leurs activités dans les musées. L'ICOM leur donne rendez-vous entre le 14 et le 16 novembre 2020.



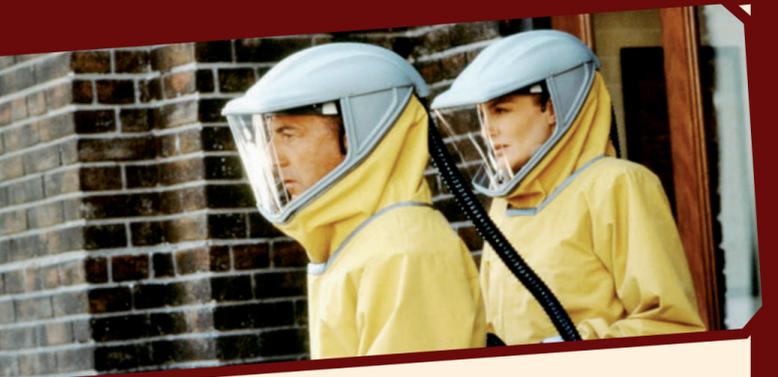
Mohamed Nait Youssef

Attention, la guerre est déclenchée ! En effet, un mystérieux virus hémorragique fictif surnommé «Motaba» par les scientifiques, parvenu d'Afrique par un singe importé du Zaïre, a envahi la petite ville américaine de Cedar Creek. Ce fléau dévastateur, inspiré du célèbre virus Ebola, a fait des morts en attaquant les vies des habitants et en installant la panique dans les esprits. Et pour faire face à cet ennemi mortel, le

colonel Sam Daniels est descendu dans la rue pour stopper sa propagation, tandis que l'armée se prépare à rayer de la carte toute la ville en larguant une bombe incendiaire. «Alerte», un thriller d'action de Wolfgang Petersen, sorti en 1995, est un film catastrophe avec un casting bien fait regroupant une belle brochette d'acteurs entre autres Morgan Freeman, Kevin Spacey, Patrick Dempsey, Renée Russo, Cuba Gooding Jr, Donald Sutherland ou encore le brillant et talentueux acteur Dustin Hoffman. Un jeu d'acteur plus au moins efficace

ayant donné à l'histoire du film une force et un charme séduisants. Autrement dit, c'est l'histoire d'un virus microscopique qui nous rappelle ce danger voire cette menace attaquant le monde à chaque fois. La réalité actuelle le prouve à plus d'un titre à savoir cette pandémie ayant chamboulé des vies et qui a changé le visage de l'humanité.

Par ailleurs, cet opus dramatique montre l'autre facette de la gestion de crise mais aussi et surtout les décisions prises par les pouvoirs qui sont parfois «abusives» ou dépassant les limites.



Dans «Alerte», le réalisateur a fait un clin d'œil aux conditions de la mise en quarantaine, la course contre la montre pour trouver un sérum, la recherche de l'origine du virus sans oublier l'avenir de la société après la crise. Ainsi, le suspense est le maître mot du film voire son fil conducteur du début jusqu'à la fin. Un film catastrophe bien réalisé faisant bon usage des effets spéciaux mais aussi de la musique bien faite de James Newton Howard donnant un goût particulier à cette production cinématographique.

Un rythme captivant et rondement mené ayant rendu l'histoire plus agréable et accrochant à suivre. En d'autres termes, on ne se lasse pas en regardant ce scénario classique traduit en images qui est à la fois rythmé, électrique, impressionnant avec un grain d'humour. Les rebondissements ne sont pas en reste de l'ensemble des ingrédients de cet excellent film catastrophe classique abordant un sujet toujours d'actualité : l'épidémie. Un film à voir et à revoir en ces temps de confinements où la lutte contre le Covid-19 bat son plein un peu partout dans le monde.

«Alerte» de Wolfgang Petersen Un thriller catastrophe classique !

Allemagne

La Bundesliga rejoue, le Bayern regagne, le foot rebondit

« Et à la fin, c'est l'Allemagne qui rejoue: à l'image du retour victorieux du Bayern Munich dimanche, la Bundesliga a gagné ce week-end son pari d'être le premier grand championnat à reprendre en temps de pandémie, une prouesse sanitaire saluée par la planète football. »

Des stars encore mal assurées sur le terrain, un but de Thomas Müller annulé pour hors-jeu, un penalty transformé par Robert Lewandowski et un but de la tête de Benjamin Pavard... La victoire sans saveur du Bayern contre l'Union Berlin (2-0) a pourtant eu un goût de caviar pour les fans de foot, sevrés de matches depuis plus de deux mois à cause du coronavirus. De quoi faire passer provisoirement au second plan les risques inhérents à la pandémie et la menace persistante d'une contamination des joueurs à grande échelle, qui démontrerait les failles du protocole sanitaire très strict imposé aux équipes. Une «danse sur le fil du rasoir» a résumé l'ancien international Dietmar Hamann, consultant vedette du diffuseur Sky.

Huis clos sanitaire oblige, c'est dans le cadre étrange d'un stade vide que l'Union a reçu le Bayern, loin de l'effervescence que suscite habituellement la venue du «Rekordmeister», quintuple champion d'Europe. Au stade Alten Försterei, seules 300 personnes, dont une poignée de journalistes, étaient autorisées à pénétrer dans l'enceinte, au prix d'un contrôle de leur température corporelle à l'entrée. Et un peu avant le coup d'envoi, la police a dispersé un groupe de quelques dizaines de supporters venus dans l'espoir d'apercevoir leurs idoles.

«Nous étions juste devant le stade et la police nous a dit de circuler», a raconté à l'AFP Norbert Kuerzner, un supporter de l'Union qui se promenait avec sa femme.



Malgré tout, et en dépit de l'évident manque de rythme des joueurs du Bayern, les téléspectateurs ont à nouveau pu voir une belle affiche, de grands noms et de beaux gestes, des émotions longtemps éclipsées par la crise sanitaire.

En quête d'un huitième titre consécutif de champion d'Allemagne, le Bayern a repris sa saison comme elle s'était arrêtée mi-mars, avec une seizième victoire en 17 rencontres, toutes compétitions confondues.

Le géant bavarois reprend quatre longueurs d'avance sur son dauphin Dortmund, revenu à un point samedi après son large succès dans le derby contre Schalke (4-0), ce qui promet une belle affiche lors du «Klassiker» entre les deux équipes le 26 mai.

Et aussi de belles audiences: la chaîne allemande Sky a enregistré samedi plus de six millions de téléspectateurs en Allemagne et battu ses records d'audimat pour le cham-

pionnat, selon le site spécialisé DWDL.de. La reprise a aussi été largement commentée dans le monde entier, où le football ne persistait jusqu'à présent que dans des championnats de seconde zone, du Bélarus au Turkménistan.

«Voici comment le monde fête notre Bundesliga!», s'est enthousiasmé le grand quotidien populaire Bild, relevant les nombreux messages d'encouragements diffusés par de grands noms du football.

«La Bundesliga et nous en tant qu'Allemands avons montré encore une fois ce dont nous sommes capables. Du point de vue de la discipline, de l'organisation et de la cohésion», a commenté le champion du monde Lukas Podolski.

Dans la presse internationale, c'est aussi l'enthousiasme d'un retour à la vie «normale» qui domine. «Wunderbar» («merveilleux»), a titré en allemand le journal britannique Mirror on Sunday.

«Ils le disent, ils le font. Merci la Bundesliga!», écrit le fantasque attaquant Zlatan Ibrahimovic, actuellement sous contrat avec l'AC Milan.

Mais cette reprise reste fragile et soumise à la discipline des joueurs et des clubs, comme l'ont montré certaines réactions épidermiques d'embrassades pour célébrer un but. Ces images ont fait bondir au sein de la classe politique allemande, au nom du «devoir d'exemplarité» du football: le puissant chef du gouvernement régional de Bavière Markus Söder a suggéré à la Ligue allemande de football (DFL) de «renforcer ses consignes» pour éviter ces accolades malvenues.

Toutefois, pour Karl-Heinz Rummenigge, patron du Bayern, le positif l'emporte après cette 26e journée, qui doit s'achever lundi soir avec un duel Werder Brême-Bayer Leverkusen.

«La Ligue a fait un travail exceptionnel du point de vue médical et organisationnel», a jugé le dirigeant au micro de Sky. «Nous en sommes satisfaits et heureux mais nous ne devons pas nous relâcher. Il faudra continuer à l'avenir à suivre scrupuleusement les consignes des pouvoirs publics.»

Course automobile

La Nascar remporte à Darlington une première course contre le coronavirus

L'événement était attendu et si à l'arrivée Kevin Harvick (Stewart-Haas/Ford) s'est imposé à Darlington (Caroline du Sud), c'est la Nascar qui a remporté une victoire symbolique pour le sport américain contre le coronavirus, avec cette course organisée à huis clos sans incident.

La reprise de cette populaire compétition automobile marquait officiellement le retour du sport professionnel aux Etats-Unis, plus de deux mois après sa mise sous cloche imposée par la pandémie de Covid-19.

C'est sur l'ovale de Darlington, le plus ancien circuit du championnat actuel, que s'est déroulé ce retour concluant pour la Nascar qui avait décidé de baptiser la course «The Real Heroes 400» (les 400 miles des vrais héros) en hommage aux personnels de santé en lutte contre la pandémie.

Ainsi, sur chaque voiture ce n'étaient pas les noms des pilotes qui étaient visibles, mais ceux de certains



de ces employés dans tout le pays. «Merci à vous les héros des services de santé qui êtes en première ligne», pouvait-on également lire sur le capot de la Toyota de Daniel Suarez.

Quelque 900 personnes étaient présentes sur le site, évidé de ses 63.000 spectateurs habituels. Soit le per-

sonnel essentiel à la tenue de la course (officiels de l'instance, de la course, quelques médias...), chaque écurie étant autorisée à s'y présenter avec 16 membres dont le pilote.

A leur arrivée, tous se sont fait prendre la température. Des pancartes accrochées dans les garages leur

ont rappelé les précautions à prendre: porter un masque, se laver les mains, éviter les poignées de mains, pratiquer la distanciation sociale.

Hormis quelques sorties de route, la course à laquelle a pris part Ryan Newman (15e), trois mois après s'être blessé à la tête lors de son accident très spectaculaire à Daytona 500, s'est déroulée sans encombre. Kevin Harvick a ainsi décroché la 50e victoire de sa carrière, accompagnée par «un silence de mort», a-t-il commenté, masque noir sur sa moitié de son visage, en regardant les tribunes vides, confiant éprouver une sensation «bizarre».

Mercredi, Darlington accueillera une nouvelle course de la saison, avant deux autres à Charlotte le week-end prochain.

L'occasion pour le championnat IndyCar, qui reprendra à huis clos en juin, ainsi que la F1 et le MotoGP d'être confortés dans leur espoir de reprendre de la même façon au mois de juillet.

Le premier tournoi de golf post-confinement s'achève en Corée du Sud

Le premier tournoi de golf organisé depuis l'arrêt quasi-total du sport de compétition au début de la pandémie de coronavirus en mars, s'est achevé dimanche à Séoul après quatre jours à huis clos marqués par des mesures strictes de sécurité.

Lors du KLPGA Championship, épreuve du circuit professionnel sud-coréen de golf féminin, les joueuses ont été priées de se tenir à deux mètres de distance, l'une de l'autre, sur le parcours et d'éviter tout contact physique afin de se prémunir contre les risques d'infection liés à la Covid-19.

Les golfeuses devaient également porter des masques au début et à la fin de leur passage.

D'ordinaire peu coté, ce tournoi a attiré trois membres du Top 10 du golf féminin et s'est offert un spectaculaire coup de projecteurs avec sa diffusion notamment aux Etats-Unis, au Canada ainsi qu'au Japon.

La Sud-Coréenne Park Hyun-kyung, qui s'est imposée devant ses compatriotes Bae Seon-woo et Lim Hee-jeong, sur le parcours de Yangju, au nord-est de la capitale, a dû remettre son masque pour aller recevoir son trophée.

Ce tournoi intervient une semaine après le lancement de la nouvelle saison du championnat sud-coréen de football, retransmis par des chaînes de télévision de 36 pays.



Boudrika dans de sales draps

■ Oussama Zidouhia

L'ancien président du Raja de Casablanca, Mohamed Boudrika, a eu des mots durs à l'encontre de l'actuel président du Wydad et patron de la Ligue nationale de football professionnel, Said Naciri, dans un enregistrement privé rendu public à son insu. En effet, dans cet audio, Boudrika a complètement dérapé lorsqu'il a donné son avis sur Naciri : "Des fois, nous faisons erreur de lui donner une importance qu'il ne mérite pas. Ce n'est pas le gouverneur de Casablanca". L'ex homme fort du RCA ne s'est pas arrêté là et a ensuite ciblé les dirigeants du Raja : "C'est à eux de se dresser devant lui (Naciri). Récemment, j'ai contacté Lekjaa pour changer la date d'un match en retard programmé un mercredi, il m'a

confirmé qu'ils (le comité) n'ont rien demandé". Avant d'ajouter, ce qui semble de commandes à ses complices sur les réseaux sociaux : « la mouche ne tue pas, mais elle dérange. Pour l'instant, rien ne peut être changé, mais continue d'écrire pour les déranger », le but étant de semer la zizanie au sein du Wydad à travers les réseaux sociaux. Boudrika s'est finalement excusé auprès du WAC ce dimanche, dans un message publié sur sa page facebook : "Je dénonce la fuite d'un appel qui m'a réuni, il y a quelques mois, avec un ami fan du Raja. Je regrette qu'il ait enregistré cet appel pour me discréditer et semer la discorde. Je me sens obligé en tant que citoyen marocain en raison de mon éducation, de mon éthique et de mes principes, de présenter des excuses à toutes les composantes du Wydad pour le malentendu".



Football et Corona

La Coupe arabe Mohammed VI pourrait se poursuivre au Maroc

“ La reprise se précise pour la Coupe arabe Mohammed VI des clubs. La compétition pourrait reprendre ses services dans la seconde moitié de juillet ou août prochain. L'Union arabe de football serait dans la mesure d'opter pour le Maroc afin de poursuivre les matches restant encore à jouer, 3 matches en demi-finales en plus de la finale programmée initialement à Rabat. ”

■ Rachid Lebchir

Après plusieurs incertitudes entre annulation ou continuation, l'Union arabe de football aurait finalement fixé une nouvelle date pour poursuivre l'avant dernière étape de la Coupe arabe Mohammed VI des clubs, une des compétitions internationales suspendues en mars dernier et jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie de Coronavirus. La date de la mi-juillet constitue un choix judicieux pour l'Union des associations arabes de football (UFAA) afin de reprendre les trois prochains matches de la Coupe Mohammed VI des clubs champions avant la finale programmée initialement au complexe Moulay Abdellah à Rabat. L'instance arabe suprême de football a ses scénarios de finir la saison 2019-2020 à terme, cet été, bien que certains connaisseurs avaient évoqué une annulation de la compétition pour cause de la pandémie du Covid-19. Surtout que seulement 4 matches restent encore à jouer dont 2 sont annoncés au Maroc. En plus de la finale de Rabat, le Raja qui est toujours en lice, devra jouer le match « retour » des demi-finales chez lui à Casablanca après avoir perdu en « aller » en Egypte devant Al Ismaily sur un petit score de (1-0). L'autre demi-finale qui est à cent pour cent saoudienne, entre Al Itihad et Al Shabab, n'est pas encore jouée. Et comme tous les matches ainsi que tous les rassemblements sont incertains s'ils ne seront pas annulés défi-



nitivement en Arabie saoudite qui n'arrive toujours pas à freiner la progression dangereuse de l'épidémie, l'Union arabe de football pense à un autre refuge afin de poursuivre la compétition. L'UFAA n'a pas trouvé mieux que le Maroc pour lui venir à la rescousse. Le Maroc qui garde encore l'espoir de renouer avec les compétitions sportives dont celle du football à partir de juillet prochain reste ainsi l'une des meilleures destinations pour abriter la suite de la compétition arabe. Ce sera donc une bonne chose et pour le Raja et pour l'UFAA qui ne peut pas annuler la compétition ou siffler sa fin de saison avant terme. Car, cette Coupe arabe qui est en train de prendre de l'ampleur et se faire une notoriété internationale, se trouve liée à d'énormes droits financiers dont le prix du vainqueur de d'édition qui empochera une prime de 6 millions de dollars. En plus et selon des sources proches de l'Union arabe de football, cette dernière pense développer la compétition et l'innover avec l'engagement de deux invités de marque. L'UFAA pense à faire engager deux autres par-

ticipants n'appartenant pas au monde arabe, un club européen et un autre sud-américain. Cette expérience serait réalisée à l'instar de celle initiée et réussie par l'UFAA lors du championnat arabe des nations des jeunes marqué par la présence de deux sélections étrangères, le Sénégal et le Madagascar, qui ont participé pour la première fois dans l'histoire des championnats arabes. Et puis, l'expérience de cette édition entrant le cadre du prochain championnat des clubs avec un nombre réduit à 16 participants, vise à vulgariser encore mieux la Coupe arabe. Cela en attendant l'accord de la Fédération internationale de football pour que le championnat arabe puisse participer à la Coupe du monde des clubs. Il s'agit là d'un pas en avant pour le football arabe qui tend la main à la FIFA surtout que cette dernière n'a pas encore dans son calendrier international quelque chose appelée compétition ou championnat arabe. En attendant, le plus important pour l'UFAA reste de

terminer l'actuelle édition de Coupe arabe des clubs dans les meilleures conditions qui soit. Ce qui serait une opportunité en or pour le quatuor, des clubs en question.

Le Raja reste ainsi le mieux placé pour faire d'une pierre deux coups, remporter le pactole des 6 millions de dollars réservés au vainqueur du titre et aller au Mondial au cas où la FIFA l'admet... Mais cela passe tout d'abord par une qualification qui ne s'annonce pas moins facile pour le club des Vert avant de chercher le sacre lors de la finale de Rabat. Le Raja est donc appelé à se rattraper face aux Égyptiens d'Al Ismaily qui feront le déplacement de Casablanca avec une petite victoire de (1-0). Aussi, cela dépend de la détermination des Rajaouis appelés à retrouver leur meilleur niveau possible le jour de la reprise où ils seraient parmi les premiers clubs marocains à retrouver les stades et les compétitions officielles.

Car, en plus de la Coupe arabe, le Raja a encore un programme trop chargé en attendant la Ligue des Champions d'Afrique qui s'était arrêtée également à la phase des demi-finales. Le Raja et son voisin, le WAC, ne savent pas encore la date ni lieu des rencontres face à leurs adversaires égyptiens du Zamalek et d'Al Ahly. Au championnat national, le Raja devrait être également parmi les premiers clubs à fouler le gazon pour disputer ses matches en retard qui sont au nombre de 5. La fédération et sa commission de programmation vont commencer par la mise à jour de la Botola avant d'aborder les 10 journées qui restent encore à jouer et qui devraient avoir lieu durant les deux mois de juillet-août. Que la reprise soit bonne, aussi bien pour le Raja que pour le WAC, ainsi que les deux autres clubs marocains engagés en Coupe africaine de la CAF, arrêtée également au dernier carré, avec le Hassania Agadir et la RS Berkane qui vont se donner au coude à coude pour rencontrer le vainqueur entre les clubs Pyramids d'Egypte et Horoya Conakry, dans une finale prévue également à Rabat.

Belhanda bientôt sous les ordres de Regragui ?

L'international marocain Younes Belhanda va quitter Galatasaray cet été, le club turc souhaite s'en débarrasser définitivement pour pouvoir recruter un joueur plus offensif.

Et ça tombe bien, car selon les dernières informations de la presse turque, le club Qatari d'Al Duhail serait à l'affût et aurait même formulé une offre qui aurait convaincu Galatasaray.

En effet, l'entraîneur marocain Walid Regragui serait prêt à céder l'ancien attaquant de la Juventus Mario Mandzukic en échange du Lion de l'Atlas.

Pour rappel, Mandzukic a rejoint Benatia à Al Duhail le 22 décembre dernier, paraphant un contrat de 18 mois. De son côté, Belhanda a signé à Galatasaray en 2017 pour une durée de 4 ans (jusqu'en juin 2021).



Hervé Renard de retour en Ligue 1 ?

L'ancien sélectionneur des Lions de l'Atlas, Hervé Renard, ferait partie de la short list de l'Olympique de Marseille qui cherche un successeur au tacticien portugais Villas Boas, annoncé en partance.

En effet, l'ancien entraîneur des Spurs a bien fait savoir que son destin était lié à celui du désormais ex-directeur sportif de l'OM, Andoni Zubizarreta, qui vient de quitter le club phocéen.

Qualifié en Ligue des Champions, le club marseillais songerait au sélectionneur de l'Arabie Saoudite, Hervé Renard, en cas de départ de Villas Boas. Cependant, le renard blanc est sous contrat avec la sélection saoudienne jusqu'en 2022. Pour rappel, Hervé Renard a déjà entraîné deux clubs en Ligue 1, à savoir Sochaux et Lille.





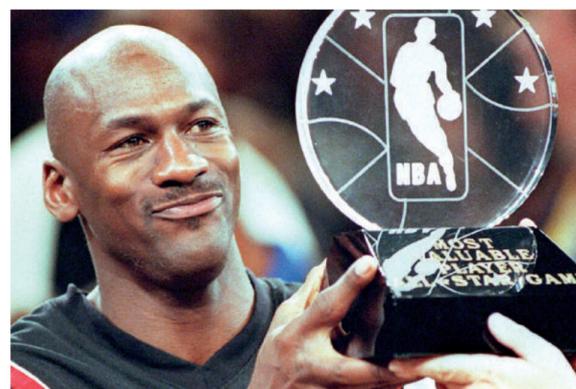
NBA: baskets, cartes, maillots, vent de folie sur tout ce qui touche à Michael Jordan

L'immense succès du documentaire «The Last Dance» dans le monde entier en confinement a dopé les ventes d'objets de collection liés à l'ancienne superstar du basket NBA Michael Jordan, dont cer-

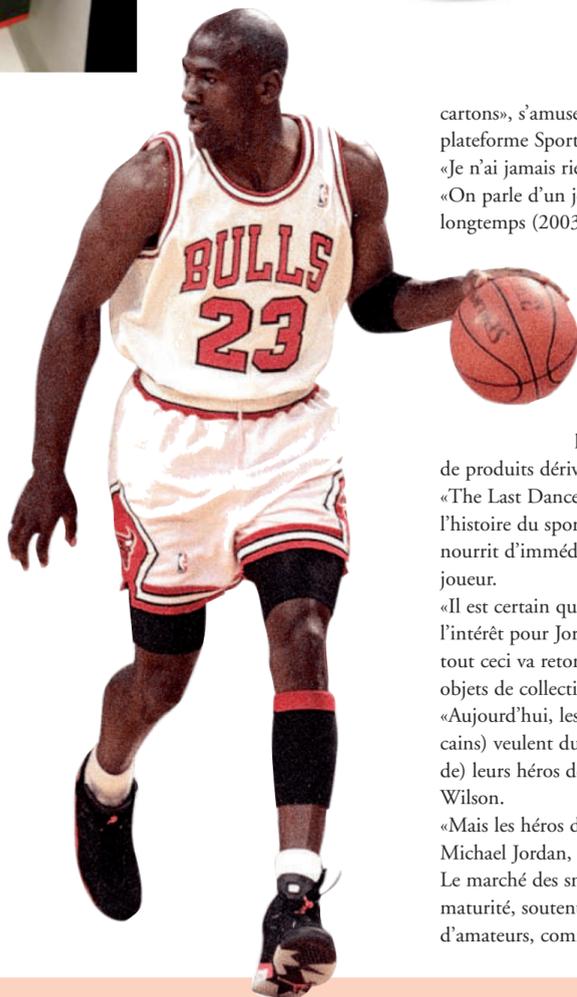
tains se négocient aujourd'hui à plusieurs centaines de milliers de dollars. «Le timing, c'est l'essentiel. Et le bon moment, c'est maintenant!», résume Jordan Geller.

Dimanche, le collectionneur a vendu chez Sotheby's une paire de Air Jordan 1 pour 560.000 dollars (517.000 euros), pulvérisant tous les records pour une paire de baskets. Cet exemplaire, porté

en match et autographié, du premier modèle créé spécialement par Nike pour Michael Jordan, a détrôné la Moon Shoe, également créée par Nike et vendue 437.500 dollars l'an dernier.



Les différentes Air Jordan étaient déjà très prisées depuis 30 ans, de même que maillots et cartes de collection. Pour beaucoup de spécialistes, l'icône du sport moderne a même largement contribué à créer le marché des baskets de collection, où seuls des personnalités non sportives, comme Kanye West ou Travis Scott, peuvent aujourd'hui rivaliser avec lui. Mais le documentaire d'ESPN en dix volets sur la saga Jordan, «The Last Dance», qui a profité de l'audience mondiale de Netflix, diffuseur hors des Etats-Unis, «a changé la donne», selon Chris Ivy, responsable des objets sportifs au sein de la maison d'enchères Heritage Auctions. Sur la plateforme de revente de chaussures StockX, le modèle Air Jordan 1 Chicago se vend désormais jusqu'à 1.500 dollars, contre 900 en mars (le premier épisode de «The Last Dance» a été diffusé le 19 avril). «C'est largement attribuable au documentaire, parce que c'est une chaussure qui est sur le marché depuis des années», estime Jesse Einhorn, économiste chez StockX. Une carte de collection de l'éditeur Fleer datée de 1986 s'est vendue 96.000 dollars début mai chez Heritage, alors qu'elle ne valait encore «que» 20 à 30.000 dollars en début d'année. «Beaucoup de gens qui collectionnaient des cartes (équivalent des vignettes Panini) enfants ont retourné leur grenier pour retrouver leurs vieux



cartons», s'amuse Geoff Wilson, fondateur de la plateforme Sports Card Investor. «Je n'ai jamais rien vu de tel», avoue Chris Ivy. «On parle d'un joueur qui a pris sa retraite depuis longtemps (2003).» Et l'engouement s'étend au-delà de ce qui concerne directement Jordan et du monde des collectionneurs. Les ventes d'articles siglés Bulls sont en hausse de 400% en mai (par rapport à l'an dernier) sur le site de vente de produits dérivés sportifs Fanatics. «The Last Dance» a resitué Michael Jordan dans l'histoire du sport pour une génération qui se nourrit d'immédiateté et n'a pas connu le n°23 joueur. «Il est certain que le documentaire a fait grimper l'intérêt pour Jordan, mais je ne pense pas que tout ceci va retomber», dit Chris Ivy au sujet des objets de collection. «Aujourd'hui, les vieux collectionneurs (américains) veulent du baseball, pour acheter (les cartes de) leurs héros de jeunesse», explique Geoff Wilson. «Mais les héros des jeunes collectionneurs, ce sont Michael Jordan, LeBron James ou Kobe Bryant.» Le marché des sneakers de collection arrive à maturité, soutenu par une nouvelle génération d'amateurs, comme le montrent l'émergence de

plateformes d'échange et les prix réalisés lors de ventes aux enchères ces trois dernières années. A la différence du baseball, sport largement cantonné aux Etats-Unis et au Japon, le basket a une portée mondiale, et les collectionneurs se manifestent sur toute la planète, souligne Chris Ivy. «Collectionner des baskets et les revendre, c'était une activité confidentielle, qui concernait quelques passionnés», explique Jordan Geller. «Mais c'est devenu grand public maintenant.» Et le mouvement n'a pas échappé aux équipementiers, qui ont adapté leurs stratégies de marketing et de promotion en conséquence. «Les marques sortent de plus en plus d'éditions limitées, en petites quantités et la demande flambe», abonde Geller. «Depuis dix ans, l'importance des baskets a explosé et des collectionneurs jusqu'ici intéressés par des catégories d'objets plus traditionnels suivent ça de près», souligne Brahm Wachter, responsable du développement du commerce en ligne pour Sotheby's. A l'image de la paire vendue chez Sotheby's, des objets d'époque ou ayant appartenu à Jordan se situent dans une toute autre catégorie de prix que les séries limitées de «sneakers» qui sortent régulièrement. Franchira-t-on un jour le million de dollars? «Je le pense», dit Chris Ivy, qui tente actuellement d'organiser la vente d'un objet qui pourrait, selon lui, atteindre ce prix.